

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Accompagner l'insertion professionnelle des étudiants du centre universitaire de formation et de recherche «Jean-François CHAMPOLLION»

Porteur du projet : Centre universitaire de formation et de recherche

Evaluateur du projet : idem (Observatoire de la vie étudiante) sous le contrôle de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (ARES)

Parties prenantes : Collectivités locales (Ville d'Albi, communauté d'agglomération du Grand Rodez, Conseil Général du Tarn et de l'Aveyron, Conseil Régional Midi-Pyrénées) - Université (pôles de recherche et d'enseignement supérieur de Toulouse et université de Toulouse 1,2 et 3) - Directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, CIBC, Pôle emploi, Agence pour l'emploi des cadres, AFIJ, Préfecture, chambres consulaires du Tarn, de l'Aveyron et du Lot.

Objectif : l'expérimentation a pour objectif de montrer que l'échelon des bassins d'emploi est le niveau le plus pertinent pour mener des actions d'accompagnement à l'insertion grâce une mobilisation des institutions plus facile et à des solidarités existantes sur le territoire.

L'expérimentation comprend 5 actions : la création d'un portail internet « insertion professionnelle », la préparation d'un projet de stage, l'acquisition d'un portefeuille de compétences, l'initiation à la création et la gestion d'entreprise et le « job dating ».

Le dispositif d'évaluation s'appuie sur le cadre universitaire d'auto-évaluation systématique et sa réalisation s'effectue à partir de questionnaires construits sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Territoire d'expérimentation : Tarn et Garonne, Aveyron et Lot

Public(s) cible(s) : Etudiants (Centre Universitaire de Formation et de Recherche et autres établissements) et toutes entreprises intéressées par la démarche.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 393.173 euros

Thématique : Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortants de l'aide sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse

PROJET

Pôle jeunes majeurs- développer l'accompagnement socio-éducatif en direction des 21-25 ans

Porteur du projet : Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) Service Aide et dialogue

Evaluateur du projet : ORATIO Etudes et Conseil

Parties prenantes : Centre communal d'action sociale, Centre médico-psychologique, Centre d'Information et de Consultation en Alcoologie et Toxicomanie, AS Etablissement scolaire

Objectif : Maintenir la dynamique de projet, de parcours d'insertion sociale pour des jeunes majeurs et les accompagner, les guider dans les dispositifs de droits communs et anticiper les différents passages pour éviter les risques de ruptures.

Les actions mises en place :

- développer l'accompagnement socio-éducatif des 21-25 ans
- recenser les besoins au niveau départemental
- proposer des simplifications et/ou des améliorations de dispositifs existants

animer et coordonner un espace de réflexions alimentant une politique départementale en direction de la jeunesse

Territoire d'expérimentation : Département de l'Eure et Loire (en milieu urbain et rural)

Public(s) cible(s) : jeunes de 21/25 ans suivis par le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 64 750 euros

Thématique : Expérimentation du «parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice»

PROJET

Accompagnement pour l'élaboration d'un projet professionnel individualisé

Porteur du projet : Mission Locale de Vitry-le-François

Evaluateur du projet : COPAS - Conseil en analyses et pratiques sociales

Parties prenantes : Un comité de pilotage : mission locale, Conseil régional, Conseil général, BBF (organisme de formation), Pôle Emploi, ADEVA, Plan local pour l'Insertion et l'Emploi, Centre communal d'action sociale, la ville, équipe de prévention, etc.

Objectifs :

- insertion et formation aux métiers du bâtiment via des chantiers de réhabilitation de sites
- développement de la citoyenneté

Territoire d'expérimentation : Arrondissement de Vitry-le-François

Public(s) cible(s) : Jeunes de 16 à 26 ans issus des quartiers Politiques de la Ville + zones rurales

Modalités opérationnelles : Construire un parcours avec chaque participant en combinant l'acquisition ou le réapprentissage de savoir être avant tout mais aussi de savoir faire.

Date de démarrage : 2010

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 159 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Mobilité Pour Tous – Filières Langues Etrangères/ Filière Français Professionnel

Porteur du projet : AFTAM (association Accueil et Formation Travailleurs Migrants)

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP SARL

Parties prenantes : mise en place d'un comité de liaison permanent AFTAM - IERF- Institut National pour la Formation et la Recherche sur l'Education.

Partenaires co-financeurs : CR Ile-de-France, Agence Europe Education Formation France

Objectif :

Etendre les dispositifs de mobilité internationale et les actions de sensibilisation à l'Europe à des jeunes de niveau V- V bis sans emploi ni qualification. L'expérimentation devrait s'appuyer sur la mise en place d'une plate-forme de mobilité internationale, bi-filière (langues étrangères/ français professionnel, avec validation sur-mesure.

Caractère innovant : démocratisation de ces dispositifs en faveur de ces jeunes dans un programme visant la professionnalisation, à l'international, des jeunes en insertion ; une certification linguistique par un accompagnement multi-dimensionnel.

Dispositif d'évaluation construit pour mesurer les effets du parcours professionnalisant de mobilité internationale sur l'acquisition de compétences socioprofessionnelles par des jeunes peu ou pas qualifiés. Dispositif qui ne comprend pas d'enquête statistique randomisée mais axé sur des travaux d'enquête qualitative. L'équipe d'évaluation est mobilisée en externe.

Territoire d'expérimentation : Bassins de recrutement (8 départements d'Ile-de-France) et destinations (Liverpool, Florence, Séville, Francfort, Tournai, Québec)

Public(s) cible(s) : 18-25 ans de niveau V-V bis

Nombre de bénéficiaires : 60 jeunes/an soit 144 sur la période fin 2009-2011.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans et 3 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 629.985 euros

PROJET

Orientation active en Lettres, Langues, Sciences Humaines Veni, Vedi, Vici

Porteur du projet : Université Paris 12 Val de Marne – Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle

Evaluateur du projet : L'Observatoire de l'étudiant, Université Paris 12

Parties prenantes : Faculté de LLSH Lycées du 94, Rectorat de Créteil, Conseil régional, ONISEP

Objectifs :

- informer les lycéens de lycées du 94 sur les filières universitaires de Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH) de l'université dans une démarche en amont d' « orientation activé » ;
- mobiliser les lycées dans la mise en oeuvre de l'orientation active ;
- renforcer au sein de la faculté de lettres et sciences humaines une politique d'information en direction des lycées.

Territoire d'expérimentation : Val de Marne

Public(s) cible(s) : lycées partenaires du 94 de section Littéraire

Modalités opérationnelles :

- Réalisation d'un Kit pédagogique : Orientation Active en LLSH ;
- Réalisation d'une exposition posters Orientation Active ;
- Réalisation d'une manifestation « faites des lettres ».

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 40 092 euros

PROJET

Création d'une plateforme locale

Porteur du projet : Chambre des métiers et de l'artisanat de Mayenne

Evaluateur du projet : Groupe AMYNOS

Parties prenantes : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Mission Locale, l'association départementale pour le logement des jeunes, le foyer de jeunes travailleurs et autres foyers d'accueil, 10 centres de formation d'apprentis, Réseau des assistantes sociales.

Objectif : Mise en place d'une plateforme locale pour tendre à réduire les inégalités touchant les jeunes accédant à l'apprentissage et plus particulièrement les jeunes suivis par la Mission Locale les plus durement concernés.

Territoire d'expérimentation : département de la Mayenne

Public(s) cible(s) : les jeunes identifiés et suivis par la mission locale ayant signé un contrat d'apprentissage

Total jeunes bénéficiaires : Nombre de jeunes pouvant être intégrés dans le dispositif = environ 120

Modalités opérationnelles :

- Repérage, mobilisation des jeunes : Mission Locale
- Accompagnement et réalisation contrat d'apprentissage : Centre d'aide à la décision
- Recherche de logement : Centre d'aide à la décision via l'association départementale pour le logement des jeunes

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 203 239 euros

PROJET

Déploiement de l'activité de l'association « LIEN » (Logement Intergénérationnel En Normandie) à l'échelle du territoire bas-normand

Porteur du projet : Association LIEN, Logement Intergénérationnel En Normandie

Evaluateur du projet : CERREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : COSI (Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle), le CLLAJ (centre local pour le logement autonome des jeunes), le CLIC (centre local d'information et de coordination en gérontologie), Le Conseil Régional de Basse-Normandie, Le Conseil Général du Calvados, La Mutualité Sociale Agricole, La fondation de France.

Objectif :

Mettre en relation des seniors disposant d'espaces d'habitation libres et des jeunes à la recherche d'un logement, dans le but de répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiants, les jeunes travailleurs et les demandeurs d'emploi.

L'objectif du projet est d'étendre l'action de cette association à toute une région.

Territoire d'expérimentation : La région de Basse-Normandie

Public(s) cible(s) :

- Des jeunes âgés de 16 à 25 ans en formation, des jeunes travailleurs ou des jeunes demandeurs d'emploi ayant une fibre sociale, c'est-à-dire la volonté d'aider une personne ;
- Des personnes âgées de plus de 55 ans, à la retraite, en couple ou non, disposant d'un espace d'habitation libre. L'action de LIEN ne peut pas concerner des personnes âgées trop dépendantes physiquement ou des personnes âgées souffrant de démence (GIR 1 ou GIR 2).

Total des bénéficiaires : 15 jeunes et 11 personnes âgées en 2008, 17 jeunes et 17 personnes âgées en 2009, 20 jeunes et 20 personnes âgées en 2008, 25 jeunes et 25 personnes âgées en 2008

Modalités opérationnelles :

- Communiquer à un plus grand nombre de personnes âgées et de jeunes, de l'existence de l'association LIEN par le biais de structures, partenaires et des medias ;
- Créer des partenariats sur tout le territoire Bas-normand ;
- Créer une base de données de personnes âgées vivant en Basse-Normandie et de jeunes ;
- Mettre en relation les deux parties ;
- Mettre en place tous les documents nécessaires à la cohabitation ;
- Assurer un suivi de la cohabitation

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 28 900 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Réseau découverte des métiers – Bassin d'emploi de Rennes

Porteur du projet : [Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation du bassin](#) d'emploi de Rennes

Evaluateur du projet : « Décision publique »

Parties prenantes :

Financeurs : Conseil régional Bretagne, Conseil général Ile et Vilaine, 3 pays, Chambre de commerce et d'industrie de Rennes, [Chambre de métiers et de l'artisanat](#) d'Ile et Vilaine, CA d'Ile et Vilaine, AGEFA, FEDER et organisations professionnelles

Opérationnels : Pôle emploi, Missions locales, Conseil régional, Conseil général, Centre Régional Information Jeunesse Bretagne, FONGECIF, Faculté des métiers, Espace des sciences.

Objectif : mise en place d'un dispositif territorial de découverte des métiers qui repose sur 3 axes : le renforcement de la démarche partenariale MEIF par l'organisation d'un réseau territorial de découverte des métiers, le développement d'un outil « culture des métiers » (expositions, laboratoire multimédia) et la démultiplication des cibles.

Territoire d'expérimentation : le bassin d'emploi de Rennes (Pays de Rennes, de Brocéliande et de Vallons de Vilaine)

Public(s) cible(s) : 16 000 jeunes de 14 à 25 ans (lycéens, apprentis et étudiants)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 4 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 383 697 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Portail découverte métiers et bourse en alternance

Porteur du projet : Faculté des métiers

Evaluateur du projet : « Décision publique »

Parties prenantes : parties opérationnelles : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne, Chambre de commerce et d'Industrie de Rennes, Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile et Vilaine et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation du bassin emploi de Rennes, faculté des métiers.

Objectif :

Mise en place d'un site portail présentant une plate-forme d'appui à la découverte des métiers et de l'entreprise et une « bourse de l'alternance » pour les établissements consulaires Chambre de commerce et d'Industrie de Rennes et Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile-et-Vilaine, autour d'une dynamique de réseau territorial de découverte des métiers fédérant les acteurs de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle, des entreprises et des organismes de formation.

Territoire d'expérimentation : bassin d'emploi de Rennes étendu progressivement à la région Bretagne.

Public(s) cible(s) : jeunes bretons de 24 à 25 ans, soit 253.000 jeunes du second degré et plus 100.000 jeunes dans l'enseignement supérieur.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 4 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 241 885 euros

PROJET

D.E.P.A.R. Dispositif expérimental de plate-forme pour une alternance réussie

Porteur du projet : Fondation d'Auteuil

Evaluateur du projet : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Parties prenantes : les missions locales, le Pôle Emploi, les Maisons d'Enfants à caractère social (MECS) pour les jeunes placés par l'Aide Sociale à l'Enfance, les Centres d'Information et d'Orientation, les pôles insertion, les structures scolaires et de formations en alternance (collèges, lycées professionnels, unités de formation, organismes et centres de formation), les unités de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les classes relais, les entreprises et les professionnels des différents secteurs, les chambres consulaires, les organismes paritaires collecteurs agréés.

Objectif :

Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures par un parcours adapté et construit bien en amont de la signature du contrat et jusqu'à l'insertion durable dans l'emploi, par un accompagnement soutenu, renforcé et personnalisé, prenant en compte les changements personnels, familiaux, sociaux, induits par le passage d'un statut scolaire à celui de salarié (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Territoire d'expérimentation : Midi-Pyrénées, Nord et Ile-de-France Ouest

Public(s) cible(s) : les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés scolaires et familiales, en particulier les jeunes sortant du collège ou en début de lycée professionnel et en risque de décrochage scolaire.

Modalités opérationnelles :

- Concevoir et mettre en œuvre un parcours pour permettre, baliser et accompagner le jeune, dans son choix de projet professionnel jusque dans l'emploi durable ;
 - Création d'une plate-forme proposant au jeune la déclinaison de son parcours autour de trois phases : D.E.C.I.D.E.S., R.E.U.S.S.I.S., Insertion globale durable ;
- Une équipe pluridisciplinaire (un parcours personnalisé pour chaque jeune sera négocié et mis en œuvre dès l'entrée sur D.E.P.A.R.).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : septembre 2009 - juin 2012

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 865 753 euros

Thématique : Expérimentation du « parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »

PROJET

Réussir sa sortie : R2S

Porteur du projet : La Mission Locale des Ulis

Evaluateur du projet : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Parties prenantes : La Mission Locale des Ulis ainsi que les 9 autres missions locales départementales de l'Essonne ;
L'administration pénitentiaire : SPIP'91 et maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ;
Les 3 organismes de formation partenaires (Boutique Club Emploi, CRedy, FREE Association).

Objectif : Favoriser l'accès à l'emploi ou la formation des jeunes sous main de justice en évitant la scission « dedans/dehors » par la prise en charge globale d'un groupe.

- Amorcer le projet professionnel par le biais d'un bilan psychosocial ;
- Travailler le projet professionnel par des actions communes et individuelles ;

Continuer le suivi de ce groupe jusqu'à l'accès à une solution d'insertion via la méthode IOD.

Territoire d'expérimentation : Le département de l'Essonne, maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Public(s) cible(s) : Le département de l'Essonne, maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ces jeunes devront relever du territoire du 91.

Modalités opérationnelles :

- Un état des lieux initial (interrogation des acteurs de l'expérimentation : bénéficiaires et partenaires, la mise en place d'un tableau de bord, 1^{ère} interrogation de l'échantillon témoin) ;
- Suivi de l'expérimentation (suivi du tableau de bord, 2^{ème} interrogation des bénéficiaires et partenaires) ;
- Evaluation ex-post (la mise à jour et le suivi des informations continues, 3^{ème} interrogation des bénéficiaires et partenaires, 2^{ème} interrogation de l'échantillon témoin) ;
- Jugement évaluatif sur l'expérimentation (rapport d'évaluation).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : octobre 2009 et décembre 2010, évaluation jusqu'en décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 513 986 euros

PROJET

Pass' Accompagnement

Porteur du projet : Conseil Général du Bas-Rhin

Evaluateur du projet : INSEE/CREST

Parties prenantes : Les unités territoriales (Conseil général et Ville de Strasbourg) ; l'équipe jeunes majeurs (service de protection de l'enfance) ; les équipes de préventions spécialisées (associations) ; les missions locales ; l'Education nationale ; les acteurs qui participent à l'objectif d'insertion de ce public : Ecole de la 2^{ème} chance (Parcours 2), Relais emploi, contrat d'autonomie, les associations d'insertion par l'activité économique ; Club de Jeunes l'Etage et les équipes internes au Conseil Général.

Objectif :

Permettre aux jeunes bas-rhinois au travers d'un accompagnement social, santé, d'une insertion professionnelle adaptée d'accéder à un logement de manière pérenne, à travers notamment le versement d'une aide financière temporaire, mensuelle et ponctuelle.

Territoire d'expérimentation : L'ensemble du Département du Bas-Rhin

Public(s) cible(s) :

- jeunes bas-rhinois âgés de 18 à 25 ans,
- ces jeunes peuvent être soit sans emploi, soit en situation précaire, ou dans un dispositif de droit commun dont les ressources ne permettent pas l'accès ou le maintien dans le logement.

Total des bénéficiaires : 500 jeunes par an

Modalités opérationnelles :

- Projet d'autonomisation soutenu par un volet éducatif et financier ;
- Contractualisation avec le jeune concernant son projet d'autonomisation ;
- Engagement réciproque entre le jeune et la collectivité.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans (durée d'alimentation du dispositif) – 4 ans pour obtenir les résultats définitifs sur l'impact deux ans après l'entrée dans le dispositif.

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 2 867 758 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Programme START

Porteur du projet : FEDERATION LEO LAGRANGE

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Missions locales, Chambres de commerce et d'industrie, Direction départementale de l'équipement, DDD, Fédérations d'entreprises, Conseils Généraux, Programmes PEJA, LEONARDO, Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, Haut commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté, entreprises privées, centre de formation d'apprentis, Association pour la formation professionnelle des adultes, Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie, Collectivités territoriales, établissement public de coopération intercommunale, Instituts et Centre de formation.

Objectif : Cadre transversal permettant à la fois de responsabiliser et d'autonomiser les jeunes par l'ouverture à l'Europe afin d'asseoir leur insertion au niveau local : Apport d'un soutien aux jeunes dans les domaines suivants : formation/emploi, logement, permis de conduire.

Territoire d'expérimentation : Nord Pas de Calais

Public(s) cible(s) : 100 jeunes avec moins d'opportunités – 18-25 ans

Modalités opérationnelles :

- Phase 1 : Développer projet de vie/apprendre à vivre environnement international et multiculturel
- Phase 2 : Devenir acteur/nouvelles compétences
- Phase 3 : S'autonomiser/devenir acteur de l'action locale

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 à 30 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 667 200 euros

PROJET

Accompagner en Foyer de jeunes travailleurs (FJT) les jeunes mineurs dans l'accès et la réalisation de leur contrat d'apprentissage

Porteur du projet : Association Foyer pour tous et Association Habitat jeunes

Evaluateur du projet : CERIEME, université de Rennes

Parties prenantes : Jeunes apprentis, résidents « tuteurs fraternels », association « foyer pour tous », association Habitat Jeunes le Levain, association Foyer Génilor et association Foyer Rosa Parks, centres de formation pour apprentis, parents.

Objectif : Mettre en œuvre un dispositif de coordination entre les différentes parties prenantes du projet de l'apprenti et proposer un accompagnement global se reposant sur un système de « tutorat fraternel » et une dynamique de groupe.

Territoire d'expérimentation : Territoire de Communauté Urbaine de Bordeaux

Public(s) cible(s) : Les apprentis âgés de 16 à 18 ans ayant des besoins de séjour fractionné et scolarisés dans un des centres de formation du territoire de Bordeaux.
Total jeunes bénéficiaires : 60 jeunes répartis sur deux foyers de jeunes travailleurs

Modalités opérationnelles

- La dynamique de groupe initiée dès le début de l'année à travers les actions socio-éducatives proposées par le foyer ou par les jeunes et à travers un blog ;
- Un système de « tutorat fraternel » entre les résidents permanents et les apprentis en séjour fractionné ;
- La mobilisation d'un personnel dans chaque foyer, spécifiquement dédié chargé de l'accompagnement des apprentis engagés dans le projet.
- L'organisation d'un réseau de partenaires : trois centres de formation d'apprentis liés avec le porteur de projet par un protocole de collaboration.
- L'adaptation et réservation pour permettre l'accueil total de 23 jeunes simultanément sur une semaine.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : de septembre 2009 à juin 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 136 741 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

« PREDECAGRI » *Impliquer l'Enseignement Agricole dans la prévention et le suivi du décrochage scolaire*

Porteur du projet : AgroSup Dijon- Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

Parties prenantes : les établissements de l'enseignement agricole ; la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (autorité académique) accompagne cette procédure et échange les données avec le rectorat et le conseil régional ; la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), le rectorat / Centre d'information et d'orientation / PAE / mission générale d'insertion, mission locale – permanence d'accueil, d'information et d'orientation, pôle emploi, ONISEP – APECITA – Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

Objectif : mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement et un suivi individualisé pour que les jeunes de l'enseignement agricole sortant sans qualification à l'issue de leur scolarité soient repérés et ne quittent pas le système de la formation initiale scolaire ou par apprentissage.

Le projet vise à améliorer le repérage et l'accompagnement des apprenants décrocheurs de l'Enseignement Agricole en lien avec les autres prescripteurs et opérateurs éducatifs locaux, par le biais de 3 actions :

- 1) conception et mise en place d'un outil de suivi,
- 2) réalisation d'une interface en vue du partage de l'information,
- 3) conception d'un parcours d'accompagnement.

Territoire d'expérimentation : 3 régions pilotes, Rhône-Alpes, PACA, Champagne Ardenne / (826 établissements, 170000 élèves et 30000 apprentis, selon un calendrier de mobilisation des différents acteurs nationaux et régionaux à définir.

Public(s) cible(s) : jeunes élèves des établissements de l'enseignement agricole

Modalités opérationnelles :

Développement d'un outil du système d'information pour aider le repérage et le suivi des décrocheurs par l'établissement et entre les différents prescripteurs et opérateurs concernés.

Amélioration de l'accompagnement des décrocheurs par une meilleure synergie des différents acteurs et un renforcement du suivi individualisé.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 18 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 275 730 euros

Thématique : Expérimentation du parcours vers l'emploi vers jeunes sous main de justice

PROJET

A.P.RE.S Jeunes (Action Pour la Réinsertion Sociale)

Porteur du projet : Association Entrepreneurs et Développements

Evaluateur du projet : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Parties prenantes : La Mission Locale de Douai, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Douai, l'Association Entrepreneurs et Développements et le Conseil Général du Nord.

Objectif :

Cette action proposant une réinsertion sociale et professionnelle aux jeunes placés sous main de justice venant de la Maison d'Arrêt de Douai. L'action qui offre l'opportunité d'accéder à une formation qualifiante ou à un emploi avec un suivi individuel post parcours de 6 mois. Ce dispositif contribue à éviter la récidive.

Territoire d'expérimentation : Arrondissement de Douai et Cambrai

Public(s) cible(s) : 70 jeunes de 18 à 25 ans incarcérés en maison d'arrêt de Douai (en fin de peine) volontaires

Modalités opérationnelles :

- Phase en amont « Maison d'arrêt » : La formatrice reçoit le public en maison d'arrêt afin de repérer lors d'un entretien individuel la motivation du candidat, le profil professionnel, les freins à l'emploi, la validation de préinscription du jeune ;
- Phase théorique « Centre de formation » : La formatrice propose une requête au Juge pour un aménagement de peine adapté à la situation pénale du jeunes afin d'entrer au centre de formation ;
- Phase pratique « Les horaires de l'entreprise » : Le jeune suit un stage à l'entreprise pendant 4 semaines avec une possibilité de signer un contrat de travail négocié par l'association ;
- Phase d'accompagnement au centre de formation d'une semaine de 35 heures : le stagiaire envoie des lettres de motivation en candidatures spontanées avec son CV réactualisé et son rapport de stage relatant une expérience professionnelle récente ;
- Suivi post parcours social et professionnel de 6 mois pour permettre de garder le contact avec les bénéficiaires du dispositif.

Date de démarrage : janvier 2010

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 12 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 414 443 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) Etudiant

Porteur du projet : Université de Toulouse 3 - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle

Evaluateur du projet : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Parties prenantes : Sites universitaires de Bordeaux 1 & 2; Cergy Pontoise; Grenoble 1; Lille 1; Montpellier 1; Paris 12 ; Pau ; Poitiers ; Toulon ; Toulouse 1&3 et Valenciennes

Objectif :

- mettre en place un accompagnement et un outil « portefeuille d'expériences et de compétences numériques dans 13 universités, pour les étudiants en L et M dans le cadre d'une formation spécifique et accompagnée.
- mettre en place des expérimentations dans un réseau collaboratif et multidisciplinaire pour accélérer la mise en place généralisée du dispositif PEC et favoriser l'aide à l'orientation et à l'insertion.
- mettre à disposition des outils génériques validés dans chaque établissement en consolidant une équipe ressources PEC et des équipes enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche

Territoire d'expérimentation : Sites universitaires de Bordeaux 1 & 2; Cergy Pontoise; Grenoble 1; Lille 1; Montpellier 1; Paris 12 ; Pau ; Poitiers ; Toulon ; Toulouse 1&3 et Valenciennes

Public(s) cible(s) :

- 2000 étudiants décrocheurs en licence sur les 5 sites partenaires (2009)
- 5000 étudiants décrocheurs en L sur 13 sites partenaires (2010)
- 5000 étudiants décrocheurs en M (2011)

Modalités opérationnelles :

Sites universitaires de Bordeaux 1 & 2; Cergy Pontoise; Grenoble 1; Lille 1; Montpellier 1; Paris 12 ; Pau ; Poitiers ; Toulon ; Toulouse 1&3 et Valenciennes

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 3 340 440 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Lutter pour l'accrochage scolaire

Porteur du projet : Association APCIS

Evaluateur du projet : Cabinet EFFECT IF P

Parties prenantes : les collèges, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Programme de réussite éducative de la ville de Stains, les partenaires sociaux et éducatifs

Objectif : Prévenir le décrochage scolaire précoce en proposant, durant l'exclusion, un accueil qui permet :

- le maintien à niveau de l'élève par l'accompagnement des devoirs ;
- l'engagement d'un travail de réflexion avec l'enfant et sa famille sur les conduites de rupture ;
- l'affirmation du caractère éducatif à la sanction et de faciliter le retour au collège dans de bonnes conditions ;
- de prévenir le désœuvrement et d'offrir une alternative à l'école de la rue » ;
- de proposer et de conduire une aide adaptée pour le jeune et sa famille sous la forme d'un accompagnement scolaire, d'un suivi de la famille, etc.

Territoire d'expérimentation : Département de la Seine Saint Denis (quartier de Stains « Le Clos Saint Lazare », quartier inscrit en CUCS, ZUS, ZEP, EP1)

Public(s) cible(s) : 120 collégiens et leurs familles, ainsi que les professionnels de l'Education Nationale (CPE, AS scolaire). Au total, environ 250 personnes sont concernées.

Modalités opérationnelles :

1. l'orientation de l'élève exclus temporairement se fait avec l'accord des parents ;
2. l'élève se présente avec des devoirs par le professeur principal ;
3. un entretien a lieu avec l'élève avec pour objectif d'analyser les causes de son exclusion et d'aider à développer des stratégies ;
4. un entretien a lieu avec les parents, avec pour objectif d'identifier les ressources de la famille pour aider son enfant dans son parcours scolaire.
5. un compte-rendu de l'accueil de l'élève exclus est réalisé à l'attention du collège ;
6. mise en place de l'aide spécifique.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 94 500 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Les langues étrangères : un tremplin pour l'avenir

Porteur du projet : Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, Institut des Langues et des Etudes Internationales

Parties prenantes : les équipes éducatives des établissements, la DRIP – direction de la réussite et de l'insertion professionnelle, la DRI – direction des relations internationales de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Objectif : Proposer aux jeunes des établissements du bassin yvelinois classés en Zone Prioritaire d'Education un programme de formation autour des langues étrangères et de la dimension internationale.

Ce programme donne un double objectif :

- remédier aux carences linguistiques des jeunes et leur permettre une meilleure maîtrise dans la pratique des langues vivantes, notamment en termes de communication ;
- sensibiliser ces jeunes aux enjeux de l'ouverture internationale et leur ouvrir de nouvelles perspectives d'orientation active.

Territoire d'expérimentation : Département Yvelines

Public(s) cible(s) :

- 1 groupe de jeunes au niveau 3^{ème}
- 1 groupe de jeunes au niveau 2^{nde} ;
- 1 groupe de jeunes au niveau 1^{er} ;
- 1 groupe de jeunes au niveau Terminale

Chaque groupe rassemblera 30 jeunes = 120 jeunes

Modalités opérationnelles :

1. une approche innovante de l'apprentissage d'une langue étrangère en concertation avec les équipes éducatives proposant :
 - une évaluation initiale permettant de définir les besoins individuels ;
 - la construction partagée de parcours personnalisés de formation ;
 - une répartition des participants en groupes de niveaux différents ;
 - un travail individuel en autonomie guidée en laboratoire multimédia ;
 - une pratique orale intensive de la langue comme outil de communication immédiat.
2. **information et sensibilisation à la mobilité internationales par le biais d'animations dédiées ;**
3. validation systémique du niveau d'anglais au terme de leur scolarité pour faciliter leur orientation professionnelle post-bac par le passage d'un test de certification à valeur internationale, le TOEIC BRIDGE.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 4 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 114 320 euros

Thématique : Expérimentation du parcours vers l'emploi vers jeunes sous main de justice

PROJET

CIPARE (mise en place d'une plate-forme d'accompagnement renforcé de jeunes sous main de justice)

Porteur du projet : Mission Locale du Velay

Evaluateur du projet : LERFAS (Laboratoire, Etude, Recherche, Formation en Action Sociale), Association Touraine Education et Culture (ATEC)

Parties prenantes : La Mission Locale du Velay, les services institutionnels de la justice, les partenaires de l'emploi, les organismes de formations, les partenaires du secteur Santé, les partenaires du secteur Hébergement, les partenaires de l'I.A.E. (Union Régionale des Entreprises d'Insertion et d'intérim), les partenaires du monde économique, les partenaires institutionnels (le FSE, l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, l'Etat, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général de Haute-Loire, la CA du Puy en Velay), une commission de régulation pluridisciplinaire au sein de la plate-forme.

Objectifs :

1. Mettre en place un dispositif articulé et coordonné entre un maximum de partenaires intervenant sur les problématiques des jeunes sous main de justice, afin de proposer aux jeunes un parcours global d'insertion socioprofessionnelle et optimiser leurs chances d'accès à un emploi ;
2. Proposer aux jeunes de 16 à 26 ans sous main de justice, un accompagnement renforcé tout au long d'un parcours dès qu'ils font l'objet d'une condamnation pénale, lors de la période carcérale dans le cadre de la préparation à la sortie, et par la suite en milieu ouvert vers l'emploi et l'insertion.

Territoire d'expérimentation : Le département de la Haute-Loire

Public(s) cible(s) : Jeunes de 16 à 26 ans sous main de justice

Total des jeunes bénéficiaires : sur les 32 mois : 220 jeunes

Modalités opérationnelles :

1^{er} axe : Développer une prise en charge concertée des jeunes sous main de justice entre différents acteurs ;

2^{ème} axe : Faciliter l'accès à la formation et l'emploi des jeunes sous main de justice ;

3^{ème} axe : Mobiliser tous les outils d'insertion ;

4^{ème} axe : Renforcer l'accompagnement spécifique des jeunes détenus

5^{ème} axe : Développer les aménagements de peine.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 32 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 151 445,50 euros

Thématique : Sécuriser l'accès au logement des jeunes

PROJET

« PLATE FORME LOGEMENT JEUNES 94 »

Porteur du projet : Conseil Général du Val de Marne

Evaluateur du projet : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Parties prenantes : les 2 comités locaux pour le logement autonome des jeunes du département, les missions locales.

Objectifs :

Permettre aux jeunes de 18/25 ans suivis par les missions locales de bénéficier :

1. D'une offre de service en un même lieu (guichet unique) répondant à leurs besoins d'accompagnement dans leur parcours d'insertion professionnelle et d'accès au logement autonome.
2. D'une solution de logement adaptée à chaque étape du parcours professionnel, à leurs besoins spécifiques d'accompagnement visant à l'accès au logement autonome.
3. D'aides visant à sécuriser et solvabiliser leur accès au logement autonome (Fonds Solidarité Habitat Jeunes, Aide à l'Installation -équipement)

Territoire d'expérimentation : Ensemble du Val de Marne

Public(s) cible(s) :

Jeunes en parcours d'insertion professionnelle accompagnés par les 11 missions locales du département du Val de Marne, repérés comme ayant une problématique logement.

Total des bénéficiaires : environ 100 jeunes

Modalités opérationnelles :

Création d'une plate-forme d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement visant à sécuriser l'accès au logement.

1. Le « logement Relais Jeunes » : une offre à développer et à diversifier sur l'ensemble du territoire ;
2. Organiser l'accès au contingent « Conseil général » au sein des résidences sociales et mobiliser ses différents partenariats pour favoriser l'accès des jeunes au logement autonome ;
3. Améliorer le système d'accueil, d'information, d'orientation pour faciliter l'accès au logement des jeunes ;

Améliorer la mobilisation et la coordination des différentes aides existantes afin d'éviter les ruptures de parcours résidentiel.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 665 827 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Projet « Capa – Cités »

Porteur du projet : Cité des Sciences et de l'Industrie

Evaluateur du projet : Centre de Gestion Scientifique, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris

Parties prenantes : Cité des sciences et de l'industrie, association « réseau international des Cités des métiers », Chambre de commerce et d'industrie, cinq territoires, Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, Chambre de métiers de la Somme, Maison de l'Emploi et de la Formation du Beauvaisis

Objectif : vérifier la pertinence de projets des Cités des métiers (CDM) comme outils de convergence des acteurs, soutenir la création de nouvelles Cités des métiers dans cinq territoires volontaires et analyser les moyens d'en accélérer la création par le repérage des facilitateurs et des obstacles.

Territoire d'expérimentation : Sud Alsace (Mulhouse), Beauvaisis, Somme et deux autres territoires qui seront déterminés lors de la première phase du projet.

Public(s) cible(s) :

- les publics relais (l'ensemble des acteurs de l'orientation sur les territoires)
- les publics jeunes eux-mêmes bénéficiaires de l'offre de service des CDM

Total jeunes bénéficiaires : 5 x 20 000 utilisateurs par CDM par an dont 50% de jeunes

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 350 000 euros

PROJET

Mise en œuvre du micro crédit personnel au sein des associations Habitat jeunes PACA

Porteur du projet : l'Union régionale pour l'habitat des jeunes PACA

Evaluateur du projet : Cabinet d'études PLACE

Parties prenantes : Caisse des dépôts et consignations, Banque postale, les foyers jeunes travailleurs (FJT)

Objectifs :

Le projet s'inscrit dans une action globale pour l'autonomie des jeunes en apportant un levier supplémentaire pour soutenir des démarches d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

1. Favoriser l'insertion sociale des jeunes, comme pré requis facilitant leur insertion professionnelle à travers :

- . L'accès à un logement de droit commun
- . L'amélioration de son employabilité via la mobilité
- . L'amélioration de son employabilité via l'accès à la formation
- . La réduction d'handicaps éventuels liés à la santé (surdit , vue, dentaire, psychoth rapie...)

2. Favoriser l'insertion bancaire des jeunes   travers :

- . La normalisation de la relation bancaire
- . Une bonne gestion du budget du m nage
- . La compr hension des m canismes de cr dit

Territoire d'exp rimentation : r gion PACA : Marseille, Salon de Provence, Avignon, Cavaillon, Orange, Sorgues, Antibes, Grasse, Nice, Gap.

Public(s) cible(s) : jeunes logeant dans une structure des FJT et b n ficiant d'un accompagnement social ou assimil  et sur un m me territoire la r gion PACA.

Total jeunes b n ficiaries : 400 b n ficiaries potentiels

Modalit s op rationnelles :

1. Construction du dispositif (Formation de l' quipe de coordination de l'Union r gionale pour l'habitat des jeunes, Sensibilisation des associations, R alisation d'un diagnostic aupr s des structures adh rentes au dispositif)
2. Phase op rationnelle

Date de d marrage : janvier 2009

Dur e pr visionnelle de l'exp rimentation : 3 ans

Subvention globale demand e au Haut commissaire   la jeunesse : 119 737 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Mobilité et accompagnement des jeunes dans un parcours d'insertion communautaire (MAJIC)

Porteur du projet : EUROCIRCLE

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Conseil Général / Conseil Régional / directions régionale et départementale de la jeunesse et des sports / Services régionaux de formation et d'insertion / pôle emploi international de Marseille / Centre Régional Information Jeunesse / Collectivités / Pôle emploi / Centres sociaux / associations locales / spécialistes mobilité jeunes avec moins d'opportunités en PACA

Objectif : Optimisation des actions de mobilité internationale en direction des jeunes avec moins d'opportunités en vue d'une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Territoire d'expérimentation : PACA et Languedoc Roussillon

Public(s) cible(s) : 200 Jeunes 16-25 ans en Missions locales et en apprentissage (jeunes avec moins d'opportunités)

Modalités opérationnelles :

- création et consolidation d'une plate forme regroupant tous les partenaires (réseau/parténariat/pôle de formateurs/accompagnateurs)
- formation et accompagnement des jeunes
- mobilité (stages pratiques à l'étranger/SVE /échanges interculturels)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 170 050 euros

PROJET

Micro crédit personnel pour les 18-25 ans : le droit au crédit.

Porteur du projet : Centre communal d'action sociale de la ville de Grenoble

Evaluateur du projet : Universitaire en cours d'identification et Agence Nouvelle des Solidarités Actives

Parties prenantes : Le Crédit Municipal de Lyon (diagnostic financier des dossiers, octroi du prêt et suivi, coordination avec le Centre communal d'action sociale en cas de non remboursement)

Objectif : Le dispositif de micro crédit mis en place par le Centre communal d'action sociale de Grenoble a pour objectif d'aider financièrement les jeunes dans leurs projets personnels. Il s'appuie sur plusieurs caractéristiques : la mobilisation des centres sociaux (pour information et accueil du public), l'engagement d'une conseillère en économie sociale et familiale (suivi des jeunes demandeurs et bénéficiaires d'un micro crédit et accompagnement).

Ce dispositif permet d'apporter une réponse au problème de l'exclusion du crédit bancaire classique, de donner une chance aux jeunes de réaliser leurs projets et, d'être un moyen d'insertion active.

Un rapprochement a été opéré entre ce projet et celui porté par le CCAS de Besançon. Des modalités d'évaluation communes sont en cours de finalisation.

Territoire d'expérimentation : Commune de Grenoble

Public(s) cible(s) : les jeunes grenoblois de 18- 25 ans, non étudiants

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 45.591 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Tutorat ZUP de CO « Gomme les inégalités »

Porteur du projet : Association ZUP de CO

Evaluateur du projet : ONG Educative Internationale « Aide et Action International (AEAI) »

Parties prenantes : Association ZUP de Co, Inspections académiques, collèges, établissements supérieurs, entreprises, collectivités territoriales.

Objectif :

Evaluer les politiques de remédiation qui visent à compenser les difficultés vécues par certains élèves, en raison de leurs difficultés personnelles ou de leur environnement familial et social, en les préparant à mieux réussir leur scolarité future.

L'évaluation d'un dispositif de remédiation innovant, en partenariat collège-éducation supérieure, visant à améliorer l'orientation et à lutter contre l'échec scolaire des élèves, grâce à un tutorat en binôme hors classe dans l'enceinte du collège.

Territoire d'expérimentation : Paris, Cergy, Nanterre, Les Ulis, Rennes

Public(s) cible(s) : les collégiens répondant aux critères suivants :

- élèves de milieux défavorisés ;
- élèves dynamiques
- élèves en difficultés scolaires.

Total des bénéficiaires : 200 collégiens bénéficiaires

Modalités opérationnelles :

1. Accompagnement d'un collégien au sein de l'établissement de l'élève sur 50 heures tout au long de l'année scolaire :
 - minimum de 20 séances de tutorat individuel sur l'année (2 heures / semaine) ;
 - trois demi-journées de découverte (établissement supérieur de l'étudiant, une entreprise et ses métiers, une « exposition de métiers » organisée au sein du collège à partir des travaux réalisés par les collégiens et les étudiants).
2. Accompagnement personnel donné par des étudiants volontaires au sein de l'établissement de l'élève, hors temps scolaire.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 4 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 216 500 euros

PROJET

ESCAPADE

(Espace Collaboratif Audio virtuel pour Préparer son Avenir et Découvrir les Etudes)

Porteur du projet : Université de Limoges

Evaluateur du projet : Cabinet ECARTS

Parties prenantes : Les 11 lycées généraux du Limousin, Rectorat de l'académie de Limoges, l'ONISEP, La 7 à Limoges (chaîne de télévision municipale), CanalsUP tv, DRONISEP.

Objectifs :

- renforcer le dispositif d'orientation active pour la mise en place d'une liaison à distance entre l'université et les lycées via Internet afin de faire des lycéens des agents actifs dans la démarche d'orientation, leur permettre d'explorer tous les possibles ;
- dédramatiser la transition université/lycée en communiquant avec les lycéens sur les formations, les métiers et la vie étudiante ;
- faciliter la transition entre la ville et le monde rural, en décryptant les codes et les fonctionnements de la vie urbaine à destination des lycéens des zones rurales ;
- mettre en relation les étudiants et les lycéens, en liaison avec les équipes éducatives et les personnels d'orientation ;
- utiliser le passeport numérique de l'orientation pour conforter l'information des jeunes et leur donner la possibilité d'une orientation choisie.

Territoire d'expérimentation : Les 11 lycées de la Région Limousin

Public(s) cible(s) : Elèves de Terminales générales et technologiques

Total des bénéficiaires : 1/3 élèves soit 500 de classe de terminales (une à deux classes par lycée)

Modalités opérationnelles :

Phase 1 : Le brainstorming dans les lycées

Phase 2 : Le tournage des reportages

Phase 3 : Le direct (la liaison université/lycée est permanente : elle se fait à travers le blog dédié et par une production de vidéos complémentaires podcastables. La DRONISEP de Limoges à partir de l'outil « passeport numérique pour l'orientation » met à disposition de chaque jeune un espace numérique de travail sur l'orientation permettant au jeune de construire son parcours).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 150 122 euros

PROJET

Sécuriser le choix des études supérieures

Porteur du projet : Université de Cergy-Pontoise

Evaluateur du projet : Observatoire de l'université de Cergy-Pontoise

Parties prenantes : Lycées du secteur (14), Formations du supérieur (DUT, BTS, licence)

Objectif : Sécuriser le choix des études supérieures en renforçant la coopération et la coordination de tous les acteurs de la première année d'étude post bac du bassin naturel de l'université et en proposant précocement, le cas échéant, une seconde chance aux étudiants en difficulté.

Territoire d'expérimentation : Bassin de recrutement naturel de l'université de Cergy-Pontoise

Public(s) cible(s) :

2009 : 30 élèves en STG et bac pro

2010 : 100 élèves de tout type de bac

2011 : 200 élèves

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 108 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Univ Inert Sciences

Porteur du projet : Université de Rennes I

Evaluateur du projet : Centre Associé Régional (CAR) au CEREQ pour la Bretagne - Faculté des Sciences Economiques de l'université de Rennes 1

Parties prenantes : Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés

Objectif :

L'objectif de l'expérimentation est de tester l'intérêt d'une mobilisation forte et coordonnée associant des acteurs internes et externes travaillant à des projets communs sur l'insertion professionnelle des étudiants issus de formations scientifiques (master 2).

1. création d'un « cluster de compétences » permettant de relier pour chaque formation cible, une grappe d'entreprises et de branches, de spécialistes de l'insertion professionnelle, de diplômés, de responsables et d'étudiants.
2. création d'une interface unique et multiservices pour les relations entre « l'Université, l'entreprise et la société » du point de vue des questions d'insertion professionnelle. L'Appel d'offres du HCJ arrive juste à temps pour encourager les différentes parties prenantes d'un tel programme à faire preuve d'imagination et d'esprit ouvert et créatif.
3. co-construction des outils d'aide à l'aide à l'insertion professionnelle adaptés aux besoins des étudiants, des formations
4. Test de l'efficacité des parcours innovants d'insertion professionnelle réalisés par toutes les parties prenantes

Territoire d'expérimentation : Etudiants inscrits dans les spécialités de Master 2 dans les filières scientifiques et technologies (domaine « Sciences-Technologie-Santé ») de l'université de Rennes1.

Public(s) cible(s) :

Etudiants et diplômés de 36 spécialités de Master 2 à finalité professionnelle et recherche (moyenne 18 étudiants).

Total jeunes bénéficiaires : Environ 330 dans le groupe expérimental, 330 dans le groupe témoin (à définir lors de l'élaboration du cahier des charges de l'expérimentation co-construit par les acteurs).

Modalités opérationnelles :

Etape 1 : Expérimentation qualitative la première année avec le renforcement des partenariats internes et externes.

Etape 2 : Expérimentation quantitative et qualitative sur les étudiants de master de filières scientifiques.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans et 4 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 749 514 euros

PROJET

Promotion de l'apprentissage et sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France

Porteur du projet : Conseil national des missions locales (CNML)

Evaluateur du projet : CREDOC – Département Evaluation des Politiques Sociales

Parties prenantes : le projet national représente la mise en synergie de 22 missions locales, 19 centre de formation d'apprentis qui travaillent sur 12 filières différentes où les métiers en tension sont particulièrement représentés, 5 chambres de commerce et d'industrie, 10 chambres des métiers et de l'artisanat, ainsi que l'Education nationale.

Objectif :

Le projet déposé vise à la mise en place d'un accompagnement renforcé des jeunes dans le but de :

- Réduire les inégalités d'accès à l'apprentissage,
- Augmenter le nombre de jeunes en apprentissage.
- Diminuer le taux de rupture des contrats d'alternance.
- Sécuriser les parcours des jeunes en permettant à ceux qui sont sans solution de rebondir sur une autre dynamique en leur proposant un nouveau parcours.
- Sécuriser les entreprises qui accueillent les jeunes apprentis en recherchant à garantir la bonne fin des contrats.
- Promouvoir sur le marché du travail la place des jeunes diplômés de l'apprentissage et favoriser leur accès à l'emploi durable.
- Préparer les éléments constitutifs d'un guide d'accompagnement des jeunes vers et dans l'apprentissage, en vue d'une future dissémination

Territoire d'expérimentation :

- Région Rhône-Alpes : 5 bassins d'expérimentation, portage par l'Union régionale des missions locales de Rhône-Alpes.
- Région Limousin : 2 départements (Creuse et Haute Vienne) portage par l'Association régionale des missions locales du Limousin
- Région Centre : Trois sites d'expérimentation indépendants correspondant aux trois agglomérations de Tours, Orléans, Blois
- Région Pays de la Loire : Un site correspondant à la Sarthe Nord, portage par la mission locale du Mans.

Public(s) cible(s) : Le public cible est constitué de jeunes soit encore scolarisés soit sortis récemment de l'éducation nationale, de ceux déjà suivis dans les Missions Locales, ou en contact avec des Centres d'Aide à la Décision, des Points A, des Chambres des Métiers et de l'Artisanat ou des Chambres de Commerce et d'Industrie ou en contact avec tout autre partenaire en charge de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

Modalités opérationnelles : Le projet réside dans la mise en œuvre d'un dispositif global de repérage, d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement renforcé de jeunes susceptibles de rencontrer des difficultés particulières d'accès à l'apprentissage.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 2 698 360 euros

Thématique : Sécuriser l'accès au logement des jeunes

PROJET

Relais Résados

Porteur du projet : Résados

Evaluateur du projet : en cours d'identification

Parties prenantes : Membres adhérents de RESADOS, tribunal pour enfants d'Aix, l'Education nationale, l'ADDAP, la Sauvegarde, Tremplin, Pointe Ecoute Jeunes...

Objectifs :

Création d'une structure d'accueil, d'accompagnement et/ou d'hébergement des adolescents les plus en souffrance et en difficulté, en proposant notamment une prise en charge coordonnée éducative et thérapeutique fondée sur un travail en réseau autour du relais résados.

Le projet a pour objectif de conforter l'accueil et l'accompagnement des adolescents, clarifier la problématique adolescente par un travail de mise en commun d'expériences entre les intervenants de l'éducatif et ceux du soin, et favoriser le travail en réseau.

Territoire d'expérimentation : Communes du ressort du TGI d'Aix en Provence.

Public(s) cible(s) : les adolescents et jeunes majeurs, présentant de grandes difficultés sociales, en souffrance psychique sévère ne nécessitant pas d'hospitalisation systématique en milieu psychiatrique.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 315 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Le temps des talents

Porteur du projet : Université de Franche-Comté, BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)

Evaluateur du projet : CEREQ - Centre associé de Besançon

Parties prenantes : Observatoire des Formations et de la Vie Etudiante (OFVE)

Objectifs : Amener des jeunes diplômés de Licence 3 à Master 2 (issus de formation initiale) ayant échoué aux concours des carrières de l'enseignement, à construire un projet professionnel cohérent et réaliste par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement vers l'emploi, coordonné et renforcé régionalement.

Territoire d'expérimentation : Région Franche-Comté

Public(s) cible(s) : 450 jeunes diplômés de Licence 3 à Master 2 (de formation initiale)

Modalités opérationnelles :

Phase 1 :

Les jeunes diplômés entrent dans un protocole d'accompagnement (alternance de phase collective et individuelle) vers l'emploi. Elaboration d'une méthodologie commune pour l'équipe d'accompagnants (partenaires des structures emploi insertion régionales) et organisation d'une journée de cadrage avec les intervenants.

Phase 2 :

Le jeune diplômé a défini un projet professionnel. Présentation du protocole d'accompagnement aux jeunes diplômés sélectionnés : signature d'une convention avec l'Université de Franche-Comté, inscription comme demandeur d'emploi à Pôle emploi et attribution d'une bourse (afin d'envisager un réel engagement).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 2 569 900 euros

PROJET

Actions d'insertion professionnelle à l'université

Porteur du projet : Université Paul Sézanne d'Aix Marseille III

Evaluateur du projet : GIP FCIP de l'académie d'Aix-Marseille

Parties prenantes : APEC, AFIJ, « JOB IN LIVE », RPO CONSULTING , MONALISA COACHING, Réseau d'entreprises (CPEM, PAI, Réseau entreprendre, IRCE, Incubateur impulse), Union patronal UPE13

Objectifs :

Création et renforcement d'outils destinés à faciliter et améliorer l'insertion professionnelle des étudiants y compris ceux en situation d'handicap. Pour ce faire, le projet comprend la mise en place d'un dispositif multi-partenarial, complet et innovant, pour faciliter la recherche de stages et / ou premiers emplois des jeunes diplômés.

Territoire d'expérimentation : Aix-Marseille

Public(s) cible(s) :

- Action 1 : 140 étudiants de sciences éco-gestion et droit, en master 1 et 2 (TRE), 180 étudiants (coaching individuel)
- Action 2 : 240 étudiants
- Action 3 : 60 étudiants en situation de handicap

Modalités opérationnelles :

- Action 1 : renforcement des techniques de recherche d'emplois (TRE)
- Action 2 : mise en place d'une cellule d'aide à la « création et reprise d'entreprise »
- Action 3 : création d'une cellule spécifique pour aider à l'insertion professionnelle des étudiants handicapés
- Action 4 : collaboration et communication élargies avec les équipes pédagogiques et les partenaires professionnels

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2009-2012

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 190 250 €

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Action Jeunes Diplômés

Porteur du projet : Université d'Orléans, Espace Stage Emploi Entreprise

Evaluateur du projet : CEREQ, Centre associé d'Orléans

Parties prenantes : Conseil Régional Centre, ECTI, professionnels seniors bénévoles, acteurs de l'université impliqués dans l'innovation et les relations université-entreprise (SURéO Innovation, SeFCO, ESEE, MEDEF, etc.).

Objectifs : D'une part, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de bac+5 à bac+8 et d'autre part, favoriser le développement économique des PME-PMI et des collectivités territoriales de la Région Centre.

Territoire d'expérimentation : Région Centre

Public(s) cible(s) : Jeunes diplômés de Bac+5 à Bac+8 (750 diplômés de master, 50 à 70 docteurs).

Modalités opérationnelles :

Quatre phases sont à distinguer :

1. Constitution d'un groupe de 17 à 20 diplômés après un entretien de motivation.
2. Préparation des jeunes diplômés au recrutement et formation à la détection et la validation d'un projet d'entreprise.
3. Identification, validation et planification du projet « dormant » au sein de l'entreprise. Après une nécessaire phase de prospection au sein du tissu économique et industriel de la région, une étude de faisabilité est réalisée dans le cadre d'un stage de 2 mois maximum, sans charges patronales pour l'entreprise. Le jeune diplômé bénéficie en permanence de l'expertise d'un cadre extérieur expérimenté.
4. Développement du projet validé au terme de l'étude préliminaire par le jeune diplômé. Cette phase fait alors l'objet d'un CDD de 6 mois minimum ou d'un CDI.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 8 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 164 800 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Mobilité internationale des jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle

Porteur du projet : Service Civil international - Région Nord

Evaluateur du projet : Cabinet E2i

Parties prenantes : En France : Missions Locales - Clubs de Prévention – Foyers aide sociale à l'enfance, - Fédération des centres d'insertion – Centres sociaux et espaces jeunes– (En projet : Communauté de Communes de Bapaume – Mission locale d'Arras - FNARS- APSM – Cap Solidarités)

A l'étranger : Europe (SCI –17 branches – Hephata Allemagne) – Maroc (JEC – CJV – FAAO) – Tunisie (ATAV) – Algérie (AMINE – APDAL – ATLED) – Sénégal (Ententes – CNCR)

Objectif :

Donner la possibilité à des jeunes issus des quartiers, sans autonomie suffisante, inscrits sur des dispositifs d'insertion sociale ou suivis à l'année dans des structures d'éducation ou d'animation spécialisées, de participer à des actions de volontariat à l'étranger en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle :

- Proposer aux jeunes éloignés de l'emploi et de la formation qualifiante d'accéder à la mobilité internationale et à l'autonomie de façon progressive
- Développer projet d'échanges internationaux en direction des jeunes en difficulté de la Métropole autour de deux axes : Développement Régional et interrégional (essaimage) et développement autour du public rural

Territoire d'expérimentation : Expérience en Région Nord Pas de calais et au niveau interrégional.

Public(s) cible(s) : jeunes chômeurs, résidents de foyers d'aide sociale à l'enfance, jeunes en insertion, jeunes suivis en clubs de prévention ou par les Missions locales

Modalités opérationnelles :

- Chantiers de jeunes de solidarité internationale
- Formations à l'encadrement de chantiers et relations interculturelles
- Formations volontariat et mobilité internationale
- Préparation aux départs des jeunes
- Accompagnement des porteurs de projets
- 15 à 30 départs individuels en volontariat long terme (SVE)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 48 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 155 419 euros

PROJET

Approfondir le dispositif d'orientation active

Porteur du projet : Université de La Rochelle

Evaluateur du projet : Observatoire de la vie étudiante

Parties prenantes : Rectorat, service académique d'information et d'orientation, ONISEP, CIO, établissements du supérieur, proviseurs, réunions de Bassin, enseignants principaux, fédérations de parents d'élèves, maison de l'Emploi - Cité des métiers, Observatoire du décrochage

Objectif :

- Accompagner les établissements du secondaire dans la mise en œuvre du Programme de Découverte des Métiers et des Formations et du dispositif d'orientation active en favorisant les liens entre établissement du supérieur et établissements du secondaire.
- Préparer les lycéens à une poursuite d'études dans le supérieur, quelle qu'elle soit, en les informant sur les différents cursus, les prérequis, les exigences et la vie étudiante

Territoire d'expérimentation : Région Poitou-Charentes et Vendée

Public(s) cible(s) : ensemble des lycéens (1ère et terminale) de l'académie de Poitiers et région Sud Vendée

Modalités opérationnelles :

- renforcement des liens entre les établissements du secondaire et les universités
- créer de véritables liens entre enseignants des deux degrés afin d'élaborer des outils méthodologiques favorisant la transition entre secondaire et supérieur
- Collaborer plus étroitement avec les organismes en lien avec l'information et l'orientation des jeunes
- Améliorer la lisibilité des formations universitaires
- Améliorer les échanges avec les lycéens et leur famille

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 126 651 euros

Thématique : Organisation intégrée des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

Porteur du projet : Université de La Rochelle

Evaluateur du projet : Observatoire de la vie étudiante

Parties prenantes : Maison de l'Emploi – Cité des Métiers, Mission Locale, ONISEP

Objectif :

1. Renforcer le réseau de professionnelles par la mise en place et l'animation d'une plate-forme multi partenariale de formation et d'accès à la vie professionnelle.
2. Mutualiser les informations et les compétences de différents partenaires impliqués dans l'orientation, la formation tout au long de la vie, l'emploi et la création d'activité.

Territoire d'expérimentation : Le département de la Charente-Maritime, la Région Poitou-Charentes

Public(s) cible(s) : Etudiants, jeunes diplômés, salariés, demandeurs d'emploi

Modalités opérationnelles :

- Le développement d'une culture commune entre services et institutions (rencontres régulières, état des lieux de l'ensemble des ressources disponibles, élaboration d'un cahier des charges pour le futur site commun) ;
- Elaboration d'un portail Internet multipartenarial (animation et évolution du portail).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 123 711 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Stop Décrochage

Porteur du projet : Université de Perpignan Via Domitia

Evaluateur du projet : Université de Perpignan Via Domitia

Parties prenantes :

- Associations APEC, AFIJ, E3JD : réalisation des accompagnements lors de la généralisation,
- SUMPPS, guichet unique, service social : réalisation des prestations relevant de la prévention des risques psychosociaux,
- Enseignants et étudiants référents : réalisation des prestations de tutorat pédagogique renforcé

Objectif :

- L'objectif particulier de ce projet consistera donc à développer des actions pour répondre aux besoins des étudiants, à court, moyen et long terme afin qu'ils ne se retrouvent pas en situation de décrochage
- Lors de la 1ère année universitaire, il s'agira d'assurer des actions de prévention en faveur des étudiants potentiellement « décrocheurs » en vue de la mise en place, si nécessaire, d'accompagnement : bilans d'orientation, bilans d'insertion, tutorat renforcé ou soutien psychosocial.

Territoire d'expérimentation : Perpignan

Public(s) cible(s) :

Les étudiants de l'Université de Perpignan en 1ère année de Licence :

- Pour la 1ère année d'expérimentation, environ 150 étudiants :
- Pour la 2ème et 3ème année d'expérimentation, tous les étudiants en 1ère année de Licence en situation de décrochage, ce qui représente environ 500 étudiants.

Modalités opérationnelles :

- Etape 1 : identification des publics cibles
- Etape 2 : accompagnement des étudiants

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 71 559 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Un accompagnement global individualisé et responsable : agir pour une alternance novatrice et durable

Porteur du projet : CNAM Pays de la Loire

Evaluateur du projet : CERIEME, Laboratoire d'anthropologie sociale de l'Université Rennes 2

Parties prenantes : Le CNAM des Pays de la Loire, le Club d'entreprises ENEID – FACE Atlantique, GDF Suez.

Objectifs :

1. Proposer de façon globale les différentes fonctions individualisées d'accompagnements dédiées à l'alternant, aux différents temps du processus (avant, pendant, après) de l'alternance, à partir de l'exemple des contrats de professionnalisation, et avec les différents acteurs concernés, dans l'objectif de développer son usage en direction des publics jeunes les plus éloignés de l'emploi.
2. Mettre en place les différentes formes d'accompagnement auprès d'un groupe de bénéficiaires en contrat de professionnalisation. Il s'agit d'un accompagnement global (multi-dimensionnel) et individualisé.

Territoire d'expérimentation : Loire-Atlantique : quartiers prioritaires de Nantes et Saint-Nazaire

Public(s) cible(s) : jeunes de moins de 26 ans des quartiers prioritaires, titulaires ou pas, du baccalauréat (et dans ce cas en particulier d'un bac technologique pour lequel il semble y avoir des ruptures de parcours)

Modalités opérationnelles :

L'action se déroule en 10 phases :

- ingénierie du projet, constitution d'un panel d'entreprises ;
- implication de l'encadrement concerné dans les entreprises du panel ;
- sélection du public cible de l'expérimentation, issus des quartiers prioritaires ;
- entrée dans le dispositif ;
- suivi des contrats de professionnalisation, accompagnement par le CNAM ;
- accompagnement des bénéficiaires à la recherche d'emploi et à la stabilisation dans l'emploi ;
- première évaluation de l'action en sortie de dispositif ;
- évaluations finales au regard de l'insertion et de la stabilisation dans l'emploi (bénéficiaires, groupe témoin) ;
- rédaction des livrables : recommandations et guide de l'accompagnement de l'alternant à destination de l'entreprise et de l'organisme de formation ;
- vérification des conditions de la déployabilité et préparation de la dissémination de l'expérimentation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 30 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 251 700 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Parcours à la réussite professionnelle active des jeunes

Porteur du projet : Union Professionnelle Artisanale des Alpes-Maritimes

Evaluateur du projet : Cabinet AMNYOS

Parties prenantes : Région Provence Alpes Côte d'Azur, Chambre de métiers et de l'artisanat 06, Chambre d'Agriculture 06, Centres de formations, Missions Locales du département, Conseil Général des Alpes-Maritimes, Mission Générale Insertion de l'éducation nationale, Centre d'Information et d'orientation, Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation, pôle Emploi Région PACA, GRETA

Objectif : Travailler sur la régulation du processus des constructions identitaires et professionnelles pour mieux envisager les modalités du parcours de sécurisation.

Territoire d'expérimentation : Le département des Alpes-Maritimes

Public(s) cible(s) : les jeunes signant un contrat d'apprentissage de niveau 5 en première année

Modalités opérationnelles :

- la mise en réseau des acteurs, en proposant la création d'un poste de chef de projet départemental ;
- l'accompagnement des jeunes durant l'apprentissage par la mise en place d'un dispositif recherche/action s'appuyant sur les prérogatives de l'ingénierie et de la psychologie des ressources humaines. Il s'agit par l'introduction d'une pratique nouvelle (entretien individuel d'évaluation en centre de formation et en entreprise), de réguler le processus des constructions identitaires et professionnelles ;
- le soutien des entreprises à l'accueil des jeunes par la formation des maîtres d'apprentissage à l'optimisation de leurs structures au travers de l'apprentissage et par la mise en place d'une « charte » entreprises artisanales sur le modèle de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 768 326 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Projet « ELITE » (Expérimentation Locale pour l'Insertion Territorialisée des Etudiants)

Porteur du projet : Université de Provence (Aix-Marseille 1)

Evaluateur du projet : Observatoire Régional des Métiers (ORM)

Parties prenantes : Pôle Emploi, les organisations professionnelles (UPR – CRESS PACA – IUMM – UBTP – UIC – UMIH –UFIP), les intermédiaires de l'emploi (ARDML, AFIJ), La MANU, CEREQ (centre d'études et de recherche sur les qualifications), ORM (observatoire régional des métiers).

Objectifs : Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en Lettres et Sciences Humaines (LSH) va l'accès à un contrat de professionnalisation. Action expérimentale, partenariale et territoriale d'accompagnement spécifique vers l'emploi qualifié.

Territoire d'expérimentation : La Région PACA

Public(s) cible(s) :

- étudiants du secteur Lettres et Sciences Humaines (LSH) ;
- niveau de diplôme : Licence Généraliste obtenue en 2009 ou en passe de l'être dans l'année universitaire 2009-2010 (redoublement des étudiants à qui il ne manque que quelques unités d'enseignement) ;
- nombre de bénéficiaires potentiels : 120 diplômés ou en passe de l'être pour la première année d'expérimentation (groupe test) ;
- accroissement du nombre de bénéficiaires potentiels les années suivantes : 180 (2^{ème} année), 210 (3^{ème} année).

Modalités opérationnelles :

Phase 1 : repérage et mobilisation du public sur la base des critères définis avec le cabinet d'évaluation ;

Phase 2 : accompagnement à la recherche d'un contrat de professionnalisation ;

Phase 3 : contrat de professionnalisation ;

Phase 4 : bilan et évaluation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 5 ans (septembre 2009 / décembre 2013)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 392 000 euros

Thématique : Expérimentation du « parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »

PROJET

« LOTU-BARNEAN »

Porteur du projet : Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque

Evaluateur du projet : Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire/Ecole nationale d'administration pénitentiaire ; ETCHARRY Formation et Développement

Parties prenantes : La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Pyrénées-Atlantiques, la Maison d'Arrêt de Bayonne, l'Unité Locale d'Enseignement, les organismes de formation AFEC, AFPA, INSUP et LABO, la Mission Formation Emploi du Conseil Régional d'Aquitaine.

Objectifs :

- rendre utile le temps d'incarcération, en vue d'une meilleure future insertion sociale et professionnelle des jeunes incarcérés ;
- préparer la sortie de la prison, en mobilisant et en organisant à cet effet tous les réseaux d'acteurs extérieurs nécessaires ;
- évaluer chacune des phases opérationnelles et en extraire les supports de dissémination.

Territoire d'expérimentation : Territoire du Tribunal de Grande Instance de Bayonne (Arrondissement de Bayonne)

Public(s) cible(s) : 80 jeunes hommes de 18 à 25 ans (*pas de mineurs ou de femmes incarcérés en Maison d'Arrêt de Bayonne*)

Modalités opérationnelles :

- Mise en dynamique-projet des jeunes dès leur arrivée en Maison d'Arrêt de Bayonne, avec un contact systématique de chaque jeune entrant et la présentation du programme d'action proposé, pour la signature éventuelle d'un contrat d'engagement tripartite (jeune, référent justice, référent Mission Locale);
- Utilisation de ce temps d'enfermement pour évaluer toutes les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les connaissances générales acquises ;
- Construction d'actions d'élaboration de projet professionnel et/ou formatives avec les jeunes accompagnés dans le cadre de ce projet ;
- Expérimentation de séquences de pré-qualification et de qualification dans des secteurs porteurs, tout en prenant en compte les besoins et les souhaits des jeunes, de même que les contraintes du cadre carcéral de Bayonne ;
- Elaboration de passerelles entre les jeunes incarcérés et les entreprises, par le biais d'entretiens en Maison d'Arrêt, de préparations d'embauche pour la sortie, de stages durant l'incarcération...
- Préparation de la sortie en activant tous les réseaux du partenariat extérieur (logement, entreprises, vis sociale...), notamment par le biais d'entretiens préparatoires en Maison d'Arrêt.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 21 mois (janvier 2010 à septembre 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 81 782,50 euros

Thématique : Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté

PROJET

Incidence des conditions de vie et d'études sur l'échec en licence et rôle des bourses

Porteur du projet : CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) d'Aix-Marseille

Evaluateur du projet : Laboratoire d'économie et de sociologie du travail

Parties prenantes : Université de Provence – Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Objectifs :

1. Identifier de manière fine l'adaptation des néo-bacheliers à la vie universitaire dans le cadre d'un recueil d'enquête qualitatif de façon à mesurer l'interdépendance des différents variables intervenant dans la réussite ou l'échec et mieux identifier « le moment » du décrochage et « l'événement » qui le déclenche.
2. Apprécier l'effet de la bourse parmi les diverses variables affectant la réussite.
3. Faire des préconisations concernant la mise en place de dispositifs complémentaires à ceux existants et en tester un de manière concrète par la mise en place d'un tutorat commun CROUS Université sur les étudiants qui décrochent

Territoire d'expérimentation : Aix-en-Provence

Public(s) cible(s) : les néo-bacheliers 2009 entrés à l'université en 2009/2010 titulaires d'un baccalauréat français (général, technologique, professionnel) inscrits en licence 1ère année dans différentes disciplines universitaires enseignées sur le site d'Aix-en-Provence. Environ 100 étudiants.

Modalités opérationnelles :

- 1) Il s'agit d'abord d'un recueil mobilisant des informations et des acteurs dispersés en différents lieux (CROUS et Université)
- 2) Il s'agit ensuite d'une expérimentation permettant de repérer le plus tôt possible les étudiants qui décrochent pour leur proposer un « accompagnement » CROUS – Université

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 74 965 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Diagnostic et Remédiation des Risques d'Abandons en Première Année d'Université.

Porteur du projet : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Evaluateur du projet : Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle (CNAM)

Parties prenantes : L'expérimentation sera menée à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense. Elle sera mise en place par CACIOPE (Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours Personnalisés des Etudiants) pour les étudiants de filières volontaires pour expérimenter ce dispositif. Ces actions seront réalisées en partenariat avec Paul Gore et son équipe de l'Université d'Utah.

Objectifs : Prévenir les abandons en première année d'université. L'objectif de ce projet est de s'appuyer sur le modèle du Pr. Paul Gore (Université de l'Utah) pour élaborer un dispositif de diagnostic et de remédiation permettant de prévenir les décrochages dès les premières semaines d'enseignement universitaire.

Territoire d'expérimentation : Université Paris Ouest-Nanterre La Défense

Public(s) cible(s) : Etudiants inscrits en L1 à l'Université Paris-Ouest – Nanterre La Défense

Modalités opérationnelles :

Phase 1 (Septembre 2009 à Juin 2010)

- Adaptation et validation de la version française du questionnaire « Student Strength Inventory » (Gore et coll.).
- Expérimentation sur un échantillon d'étudiants

Phase 2 (Octobre-Novembre 2010)

- Mise en oeuvre de la démarche dans deux filières de l'université (Filières AES et LCE Anglais) et communication des résultats de leurs questionnaires aux étudiants

Phase 3 (Janvier à mai 2011)

- Ateliers de remédiation proposés aux étudiants concernés

Août 2011 : Rédaction d'un rapport d'expérimentation

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 24 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 137 821 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Préparer, promouvoir l'insertion ou aide Préparation Insertion (API)

Porteur du projet : Université de Polynésie française

Evaluateur du projet : Laboratoire GDI de l'Université de Polynésie Française et des membres de l'Institut de la Statistique en Polynésie Française

Parties prenantes :

- Le ministère de l'Éducation, la DES (Direction des Enseignements Secondaires)
- Le SEFI
- Le CIO
- Le ministère de la famille Le CEPF
- L'ISTP

Objectifs : Ce projet vise à réinsérer dans un cursus universitaire ou professionnel des étudiants inscrits par défaut en première année de licence pour la première fois. Pour lutter contre l'échec de cette population et mesurer la motivation de ses membres, sera mise en place une formation ouverte de consolidation des acquis du secondaire, comportant à la fois un encadrement rapproché dans des disciplines fondamentales, dont le français.

Territoire d'expérimentation : Polynésie française

Public(s) cible(s) : 3 groupes de 25 étudiants et 1 groupe témoin de 75 étudiants

Modalités opérationnelles :

- Le repérage et la sélection des étudiants,
- La mise en place des groupes d'étudiants et des groupes témoins,
- Un premier bilan à mi-parcours,
- Un bilan de fin d'année,
- Un suivi personnalisé.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 194 900 euros

Thématique : Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortants de l'aide sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse

PROJET

Créer des parcours d'accompagnement pour jeunes en difficulté

Porteur du projet : Conseil général du Val de Marne

Evaluateur du projet : LERFAS

Parties prenantes : DDPJJ (direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse), Inspection académique de Créteil (mission générale d'insertion), missions locales

A mobiliser : Conseil régional, organismes de formation et d'insertion du département, CCAS (centre communal d'action sociale), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), Samu social.

Objectifs :

- prévenir les ruptures de parcours des jeunes notamment celles intervenant en aval des suivis proposés par l'ASE (aide sociale à l'enfance) et la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)
- mieux articuler l'accompagnement éducatif proposé par l'ASE et la PJJ avec la prise en compte des problématiques d'insertion (formation, logement, emploi ...) pouvant nécessiter l'intervention de multiples professionnels venus d'horizons différents, en particulier un partenariat renforcé avec les missions locales.
- Mutualiser des outils, des actions, des places existantes dans les centres de formation implantés dans le département et favoriser ainsi des passerelles entre différents dispositifs aujourd'hui cloisonnés.
- Tester de nouveaux outils d'accompagnement, dans une logique renforcée d'accès au droit commun tout en reconnaissant la spécificité des besoins d'accompagnement d'un public particulièrement fragilisé

Territoire d'expérimentation : un des 6 territoires de coordination du département du Val de Marne.

Public(s) cible(s) : des jeunes de 16-21 ans suivis par l'ASE (aide sociale à l'enfance) ou la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) et des jeunes de 16-25 ans « en rupture » (300 jeunes bénéficiaires).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 21 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 553 000 euros

Thématique : Approfondir le dispositif d'orientation active

PROJET

Immersion dans l'université scientifique de la seconde à la terminale S

Porteur du projet : ERTé Hippocampe (n°47)

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : Les professeurs de sciences de la Vie et de la Terre du secondaire (lycées Diderot et Saint-Exupéry), les chercheurs (ERTé47 et Association Tous chercheurs), les enseignants du supérieur, les personnels du SUIO et les conseillers d'orientation psychologiques.

Objectifs : L'objectif est d'aider les élèves des filières scientifiques à mûrir, approfondir et déterminer leur projet professionnel, dans le cadre de l'orientation active, au cours de leur scolarité, pour éviter les orientations par défaut en série scientifique. Il est donc essentiel de leur faire découvrir activement la réalité des sciences, pour permettre de légitimer leurs enseignements et de se projeter dans leurs études post-baccalauréat.

Territoire d'expérimentation : Académie d'Aix-Marseille : lycées Saint-Exupéry, Diderot, ERTé 47, Association Tous Chercheurs et SUIO de l'Université.

Public(s) cible(s) : 180 lycéens par an.

Modalités opérationnelles :

Le projet consiste à proposer aux lycéens :

1. un suivi spécial par leurs professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre.
2. une immersion active dans l'expérimentation scientifique de recherche encadrée par des étudiants en thèse dans un laboratoire spécialement conçu pour les lycéens dans un institut de recherche situé sur un campus universitaire (40h par élève et par an, par groupe de 8 élèves) avec un suivi au lycée de la démarche de recherche par le professeur de SVT pendant toute l'année scolaire (30h par élève et par an).
3. un enseignement accompagné sur la recherche d'un projet professionnel dispensé et encadré par les enseignants chercheurs de l'Université, le personnel d'un SUIO et des conseillers d'orientation psychologiques (12h par élève et par an, par groupes de 15 élèves).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 à 30 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 101 428 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Plate forme régionale pour la mobilité internationale des apprentis

Porteur du projet : Région Rhône Alpes

Evaluateur du projet : en cours d'identification

Parties prenantes : Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône/Rhône-Alpes –
Chambre régionale du commerce et d'industrie – délégation régionale ANFA

Objectifs : Développer le nombre de mobilités internationales des apprentis et contribuer à améliorer leur insertion professionnelle.

Territoire d'expérimentation : Région Rhône-Alpes

Public(s) cible(s) : 40 602 jeunes apprentis

Modalités opérationnelles :

Création d'une plate forme régionale de la mobilité des apprentis en Rhône-Alpes (lieu ressource/mise en place actions concertées/accompagnement des projets/partenariats) :

- Etat des lieux,
- Promotion/communication
- Appui à l'ingénierie des projets
- Animation d'un réseau de référents dans les CFA (centre de formation des apprentis)
- Articulation projets régionaux/transnationaux

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 180 000 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Salon permanent des métiers

Porteur du projet : MIFE (maison de l'information sur la formation et l'emploi) – Cité des Métiers

Evaluateur du projet : Laboratoire Thema Cereq

Parties prenantes : Inspection Académique, CIO (centre d'information et d'orientation), CDDP (centre départemental de documentation pédagogique)

Objectifs :

L'objectif principal du projet s'inscrit dans l'éducation à l'orientation par un rapprochement de l'école et de l'entreprise sous un angle d'information sur les métiers, leurs conditions d'exercice et les cursus de formation y conduisant. Il s'agit également de créer et d'animer un comité de coordination (MIFE – Education Nationale – CIO – CDDP).

Territoire d'expérimentation : Territoire de Belfort

Public(s) cible(s) :

- environ 4000 élèves et parents d'élèves par an
- 150 enseignants et enseignants principaux
- 13 établissements

Modalités opérationnelles :

- étendre la mobilisation du monde professionnel
- favoriser les échanges enseignants – entreprise
- intégrer l'information sur les parcours de formation en lien avec la connaissance des métiers
- développer des approches spécifiques pour des entrées différentes dans le processus
- accueillir les parents

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 135 500 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Chèque habitat pour jeunes en alternance

Porteur du projet : Union Régionale pour l'Habitat des jeunes (3 associations)

Evaluateur du projet : Cabinet AMNYOS

Parties prenantes : 15 CFA, centres de formation, gestionnaire de logements temporaires, CLLAJ (comité local pour le logement autonome des jeunes), gîtes ruraux, Conseils Régionaux Midi-Pyrénées, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon, entreprises, CAF.

Objectifs :

- Permettre la mobilité des jeunes en alternance pour promouvoir l'accès et sécuriser le maintien dans un apprentissage.
- Mettre en place une aide à l'hébergement répondant à l'alternance d'hébergement des jeunes apprentis grâce à la distribution de chèque mobilité.

Territoire d'expérimentation : 3 Régions : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon

Public(s) cible(s) : 1000 jeunes en situation d'alternance sur 3 régions pour une période de 16 semaines moyennes de formation.

Modalités opérationnelles :

- Création d'un chéquier – mobilité pour aider le jeune dans l'accès à la mobilité lors de son apprentissage à travers une aide à l'hébergement ;
- Ce chéquier sera une aide directe aux jeunes ;
- Les chèquiers seront distribués par les lieux de formation (CFA, AFPA,...). Le chéquier a une valeur de 25 € pour 5 chèques de 5€.
- L'outil permet d'identifier le lieu de formation distributeur du chéquier. L'aide doit être consentie directement à la personne ou aux représentants légaux.
- Les jeunes qui bénéficieront de ce chèque seront des jeunes qui auront besoin pour suivre leur formation d'une double résidence. Ils pourront disposer de chéquier d'un nombre défini de 5 jours d'hébergement en fonction du nombre de semaines de formation qu'ils suivront.
- 15 lieux de formation en alternance seront expérimentateurs du projet.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans (juillet 2009- juillet 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 616 495 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Ouvrir l'Université au monde socio-économique par la professionnalisation des acteurs
:
Guide de compétences et plan de formation des enseignants et des étudiants

Porteur du projet : Université de Saint Etienne

Parties prenantes : APEC (association pour l'emploi des cadres), représentants de l'entreprise et Pôle Emploi

objectifs :

1. Développer les partenariats avec les organismes professionnels, les entreprises et les organismes spécialisés dans l'aide à l'insertion professionnelle (APEC, Pôle emploi, missions locales...)
2. Optimiser la mise en relation entre les partenaires extérieurs et les étudiants récemment diplômés.
3. Poursuivre et intensifier une politique d'information et de communication à destination des employeurs et des étudiants.

Territoire d'expérimentation : département de la Loire

Public(s) cible(s) : Etudiants, enseignants, entreprises, professionnels de l'orientation.

Modalités opérationnelles :

Etape 1 : formation enseignants et personnels
Etape 2 : formation étudiants

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : année universitaire 2009/2010

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 153 650 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Informier et accompagner les jeunes en situation de handicap afin que leurs parcours de formation soient le chemin vers l'emploi choisi

Porteur du projet : Association « OSONS l'égalité » au sein de la CCI des Côtes d'Armor

Evaluateur du projet : CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)

Parties prenantes : les centres d'information et d'orientation de l'Education Nationale, HANDISUP Bretagne, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, Inspection Académique des Côtes d'Armor, Conseil Régional Bretagne.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de faire un choix d'orientation en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités et même de leurs rêves ;
- Aider les jeunes en situation de handicap à concrétiser une orientation réaliste mais ambitieuse en démultipliant les possibilités de parcours ;
- Informer les jeunes et favoriser les rencontres avec des professionnels (en situation de handicap et valides) pour lever les freins ;
- Créer des liens entre les acteurs de l'éducation, de l'orientation et de l'emploi pour changer le regard sur les jeunes et tendre vers une égalité des chances ;
- Réunir des entreprises privées et des employeurs publics volontaires et actifs dans l'emploi de personnes en situation de handicap et la diversité en Bretagne.

Territoire d'expérimentation : Côtes d'Armor – Finistère - Ille et Vilaine – Morbihan

Public(s) cible(s) : les élèves handicapés intégrés individuellement en collèges et lycées, dont 240 collégiens en troisième dans les 4 départements et 506 lycéens en situation de handicap dans les 4 départements. (746 jeunes au total)

Modalités opérationnelles :

L'accompagnement des jeunes s'articule sur 4 niveaux :

1. informer (site internet ; forums de communication, etc.) ;
2. accompagner (rencontres individuelles, recherche de stages, rencontre d'un parrain) ;
3. animer (réunions préparatoires et comités de pilotage dans les 4 départements bretons) ;
sensibiliser (interventions pour favoriser l'accueil des jeunes chez les employeurs).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 417 797,8 euros

Thématique : Sécuriser l'accès au logement des jeunes

PROJET

Logement Intergénérationnel – ensemble2générations

Porteur du projet : L'association ensemble2générations

Evaluateur du projet : ASDO Etudes

Parties prenantes :

CROUS, Universités, associations étudiantes, grandes écoles, Missions Locales, CAF, Bailleurs HLM, services de la vie étudiante, organismes en lien avec les personnes âgées, CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse), CCAS (centre communal d'action sociale), personnel médical, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Général des Yvelines, Caisse des Dépôts et Consignations.

Objectifs :

- le logement intergénérationnel : favoriser le logement gratuit pour des jeunes, chez des personnes âgées, en échange de présences ou de menus services.
- la sous-location intergénérationnelle dans le parc public : favoriser, en partenariat avec les bailleurs sociaux, la sous location dans le parc HLM pour des jeunes, chez des personnes âgées en réponse à la sous occupation des logements.

Territoire d'expérimentation : Ile de France avec une antenne e2g dans chaque département francilien

Public(s) cible(s) : Les publics cibles sont les jeunes et les seniors. A fin 2011, pour le seul périmètre de l'expérimentation, l'Ile de France, à l'exclusion des associations du réseau e2g en province, 689 binômes auront été mis en place.

Modalités opérationnelles :

- Informer les jeunes d'une possibilité de logement gratuit chez des seniors en échange de présence ou de services ;
- Recevoir les jeunes prêts à vivre cette cohabitation ;
- Faire connaître le concept auprès des personnes âgées, en s'appuyant sur les communes, les réseaux de la gériatrie, les infirmières, ...
- Visiter les seniors intéressés, et bien identifier leurs attentes ;
- Mettre en place les binômes, fruits d'une "alchimie" complexe ;
- Définir une charte d'échanges réciproques ;
- En assurer le suivi tout au long de l'année, avec une disponibilité constante.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : mi 2009 –2011 soit 2,5 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 119 055 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Aquitaine Cap Métiers, un partenariat régional pour l'orientation

Porteur du projet : Aquitaine Cap Métiers

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : les membres d'Aquitaine Cap Métiers, le Conseil Régional d'Aquitaine, l'ONISEP, le Rectorat, Pôle Emploi, les partenaires sociaux, les branches professionnelles.

Objectifs :

1. créer un lieu d'échange pour l'ensemble des praticiens de l'orientation, afin de leur faire partager des pratiques professionnelles, et de viser l'émergence d'une culture commune entre formation initiale et formation continue ;
2. créer un espace d'échange entre le monde économique et les praticiens de l'orientation, pour former les praticiens à la réalité des métiers et sensibiliser les entreprises aux contraintes de l'acte d'orientation ;
3. professionnaliser les praticiens de l'orientation en offrant un programme de formation spécifique, en partenariat notamment avec les OPCA ;
4. assurer l'égalité d'accès, sur l'ensemble du territoire, à l'information sur l'orientation, la formation et l'emploi, en partenariat avec des acteurs spécifiques comme l'ONISEP et Pôle Emploi ;
5. faciliter la prescription dans les stages de formation, par la prescription en ligne.

Territoire d'expérimentation : Région Aquitaine

Public(s) cible(s) : les praticiens de l'orientation et le grand public pour certaines actions

Modalités opérationnelles :

- La création d'un portail Internet permettra l'information du public, et des professionnels offrant des ressources sous accès réservés aux professionnels de l'orientation et de la formation.
- La mise en place d'une plate-forme téléphonique, coordonnée avec celle développée par l'ONISEP et celles développées par l'ensemble des partenaires d'Aquitaine Cap métiers.
- Le Déploiement d'un réseau de site « Espaces Métiers Aquitaine », sur l'ensemble du territoire régional.
- La mise en place d'un programme de formation destiné aux praticiens de l'orientation.
- La mise en place d'une prescription en ligne obligatoire.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 394 014,75 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Maîtrise des savoirs de base comme facteur de "sécurisation" des parcours de formation des apprentis

Porteur du projet : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Evaluateur du projet : Centre d'études et de recherche sur les qualifications

Parties prenantes : Conseil Régional (co-pilotage avec l'ANLCI), direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, rectorat, mission générale de l'insertion de l'éducation nationale, direction régionale de l'agriculture dont des centres de formation d'apprentis, associations régionales des missions locales, chambres métiers et artisanat, centre d'aide à la décision, association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, agence régionale du développement et de l'innovation du Rhône-Alpes.

Objectifs : Sécuriser les parcours de formation des apprentis et prévenir les risques de rupture du contrat d'apprentissage via des actions visant à la maîtrise des compétences de bases (lutte contre l'illettrisme).

Territoire d'expérimentation : 3 régions (Ile de France, Rhône-Alpes, PACA) et 8 régions pour une 2^e phase.

Public(s) cible(s) : jeunes, 16-25 ans, en formation de niveau V dans 2 CFA par région pour la 1^{ère} phase et 15/région lors de la 2^{ème} phase du projet

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 20 mois en deux phases : septembre 2009 et d'avril 2010 et avril 2010 à juin 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 264 902 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Plate-forme de resocialisation – création d'un espace intermédiaire individuel et collectif

Porteur du projet : Conseil général de l'Eure et l'inspection d'académie

Evaluateur du projet : association de recherche et d'études des politiques sociales

Parties prenantes : Protection Judiciaire de la jeunesse, communauté de communes, municipalité de Brionne, association départemental d'insertion santé et de soin et centre régional d'information jeunesse

Objectifs : Permettre aux jeunes en situation de décrochage scolaire de résoudre leurs difficultés et de révéler leurs potentialités grâce à un espace d'apprentissage individuel et collectif intermédiaire entre le collège et des expériences extérieures. Mise en synergie des partenaires autour du projet du jeune et de sa famille.

Territoire d'expérimentation : 3 collèges département de l'Eure

Public(s) cible(s) : jeunes en décrochage scolaire et leurs parents

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 15 mois (mars 2009 à juin 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 35 125 euros

PROJET
REBONDS 94

Porteur du projet : Mission Locale Bièvre Val de Marne

Evaluateur du projet : Cabinet Pluricité

Parties prenantes : Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val de Marne, les conseillers de l'interface justice Mission Locale, le réseau Val de Marnais des Missions Locales, le réseau des collectivités territoriales (Conseil Général, communautés d'agglomération, préfecture du Val de Marne), le réseau de l'IAE, le réseau d'éducation spécialisée.

Objectifs : Permettre aux jeunes en situation de décrochage scolaire de résoudre leurs difficultés et de révéler leurs potentialités grâce à un espace d'apprentissage individuel et collectif intermédiaire entre le collège et des expériences extérieures. Mise en synergie des partenaires autour du projet du jeune et de sa famille.

Territoire d'expérimentation : Département du Val de Marne (94)

Public(s) cible(s) : Jeunes Val de Marnais âgés de 16 à 25 ans incarcérés à Fresnes et Fleury-Mérogis

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois de septembre 2009 à décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 243 722 euros

PROJET

Dernier Ecrou

Porteur du projet : Mission Locale du Bassin d'Emploi de Rennes

Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en Pratiques et Analyses Sociales)

Parties prenantes : Maison d'Arrêt, SPIP, Contrat Urbain de cohésion sociale, CG du Finistère, les organismes de formation, Conseil Régional de la Bretagne, DDTEFP, Rennes Métropole, les Foyers de Jeunes Travailleurs de Rennes et Brest, les structures Insertion par l'Activité économique, les entreprises, les branches professionnelles, les Chambres consulaires.

Objectifs : Saisir de l'opportunité que constitue l'ouverture d'une nouvelle maison d'arrêt au 1er trimestre 2010 à Vezin le Coquet (périphérie de Rennes) pour réorganiser le partenariat des structures intervenant auprès des jeunes détenus en fin de peine, et créer la synergie avec les interventions dans les premiers temps qui suivent le levée d'écrou.

- 1) Obtenir le retour à l'emploi des jeunes détenus vers le secteur marchand en développant l'offre de formation en détention, en valorisant la professionnalisation de la formation et en les accompagnant vers l'emploi durable ;
- 2) Eviter les ruptures en s'appuyant notamment sur une sécurisation des phases de transition des jeunes vers la sortie en partant du principe que tout se joue dès l'entrée en détention selon les préconisations des RPE (Règles Pénitentiaires Européennes).

Territoire d'expérimentation : Bassin d'emploi de Rennes, Pays de Brest

Public(s) cible(s) : jeunes de 18 à 25 ans révolus

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 12 mois (avril 2010 – juin 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 338 145 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Réseau Lyon 1 : Recherche d'Emploi Socialisée par des Entreprises avec les Anciens de l'Université Lyon 1

Porteur du projet : Université Claude Bernard Lyon 1

Evaluateur du projet : Université Lumière Lyon 2, Institut de la Communication

Parties prenantes : Université Claude Bernard Lyon 1 – Coordination Lyon 1 pour l'insertion professionnelle des étudiants, Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Etudiants (SOIE), Université Lumière Lyon 2 : Institut de la Communication ICOM

Objectifs : Mesurer l'impact de la formation à la « démarche réseau » en matière d'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Il s'agit de former les jeunes diplômés à l'utilisation et la potentialisation d'une base de données répertoriant les « Anciens » de l'université Claude Bernard Lyon 1 – anciens identifiés dans l'annuaire, ou dans un hub spécifique sur Internet – et de vérifier la pertinence et le niveau d'efficacité d'une telle démarche dans la phase de recherche d'emploi des jeunes diplômés – période immédiatement consécutive à l'obtention du diplôme.

Territoire d'expérimentation : L'Université Claude Bernard Lyon 1

Public(s) cible(s) : nouveaux diplômés (diplôme obtenu en juin 2010) de niveau Master professionnel de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 18 Mois (octobre 2009 à mars 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 171 709 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Espadon - J2S (espace partagé des données pour les jeunes sans solution)

Porteur du projet : Académie de Nantes

Evaluateur du projet : CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes)

Parties prenantes : académie de Nantes, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseil régional, missions locales, pôle Emploi Pays de la Loire, directions diocésaines de l'Enseignement catholique

Objectifs :

Réduction des sorties prématurées du système de formation ;
Repérage et suivi des sortants du second degré sans certification ;
Renforcer la collaboration entre les différentes structures.

Territoire d'expérimentation : Pays de la Loire

Public(s) cible(s) : Jeunes sans solution à la sortie du système scolaire

Modalités opérationnelles :

Réalisation d'un outil informatique partagé permettant des échanges d'informations sur le suivi des jeunes sans solution à la sortie du système scolaire

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 18 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 283 477 euros

PROJET

Développement d'un service médiation logement sur le Lot-et-Garonne

Porteur du projet : Mission Locale de l'Agenais et de l'Albret

Evaluateur du projet : Université Lumière Lyon 2, Institut de la Communication

Parties prenantes : Mission Locale de l'Agenais et de l'Albret, Mission Locale du Pays Villeneuvois, Mission Locale de la Moyenne Garonne, Agen Habitat (office HLM municipal), CCAS de la Commune de Villeneuve sur Lot, Propriétaires privés.

Objectifs : Mettre en œuvre deux autres expérimentations novatrices d'accès au logement des jeunes, au regard de la problématique existante sur le territoire.

Territoire d'expérimentation : Département de Lot-et-Garonne

Public(s) cible(s) : Jeunes de 18 à 25 ans suivis par les Missions Locales du département

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 8 mois, de septembre 2009 à décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 307 810 euros

PROJET

SUP Premières Rencontres : Des actions, des réseaux pour la découverte des formations universitaires et de leurs débouchés pour les élèves de première

Porteur du projet : Université Stendhal Grenoble 3

Evaluateur du projet : UMR Education et Politiques, Institut national de recherche pédagogique, Lyon

Parties prenantes : Les universités de l'académie de Grenoble, le Rectorat , l'ONISEP, le service académique d'information et d'orientation, le réseau académique « ASUR », les professeurs principaux, les lycéens.

Objectifs :

- Informer sur les conditions et les possibilités d'études à l'université qui conduisent à l'insertion professionnelle ;
- Permettre la réussite à l'université par une meilleure connaissance de cette dernière.

Territoire d'expérimentation : Académie de Grenoble

Public(s) cible(s) :

16 966 lycéens de premières générales de l'académie de Grenoble (établissements publics et privés), et 500 professeurs principaux pour la formation

Modalités opérationnelles :

- Mettre en œuvre, dans les lycées, des temps forts de préparation de l'après bac pour les élèves de première permettant la rencontre entre l'université et lycées « SUP premières rencontres » ;
- Structurer et généraliser un réseau d'acteurs ;
- Améliorer la cohérence des actions existantes et développer de nouvelles actions ;
- Produire des ressources d'information accessibles aux acteurs visés.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 304 000 euros

PROJET : « Demain l'université »

Porteur du projet : Universités Lille I, Lille II, Lille III

Evaluateur du projet : CEREQ Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Parties prenantes : Rectorat, CIO, AFEV, centre de ressources des jeunes déficients, 24 lycées de Lille, Roubaix, Tourcoing

Objectifs :

4. Renforcer la phase d'information auprès des lycéens en amont de l'entrée dans l'université, dans un souci d'égalité de l'accès à l'information pour les lycéens des établissements concernés, quel que soit leur milieu d'origine.
5. Contribuer à une meilleure réussite étudiante en première année de licence et au-delà.
6. Limiter les sorties prématurées de l'enseignement supérieur sans diplôme par des actions de remédiation

Territoire d'expérimentation : Lille, Roubaix, Tourcoing

Public(s) cible(s) : 12 000 lycéens et étudiants

Modalités opérationnelles :

- Conception et mise en œuvre d'actions d'information et d'orientation,
- Réalisation d'outils de communication externe (film vidéo de présentation de l'université, plaquettes, portail) en direction du public lycéen ;
- Actions de formation réunissant le personnel de l'université (SUAIO, responsables de formations) et les équipes pédagogiques des lycéens partenaires.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2009-2012

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 1 250 257 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

REO –SUP (Réorientation dans le Supérieur) - Mobiliser les compétences des chambres de commerce et d'industrie pour proposer une offre alternative d'orientation aux étudiants de premier cycle en situation de décrochage

Porteur du projet : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)

Evaluateur du projet : EduConsult (be)

Parties prenantes : Le réseau des CCI, les Universités, les Cités des Métiers

Objectif : Mobiliser, au profit d'un public d'étudiant en situation de décrochage, les moyens et savoir-faire du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie en matière d'orientation et de réorientation professionnelle, de connaissance de l'activité économique, de formateur

Territoire d'expérimentation : Expérimenter un parcours complet de réorientation dans 10 CCI pilotes de 4 régions différentes :

- Ile-de-France : CCI de Paris, CCI de Versailles Val d'Oise Yvelines, et CCI de Seine-et-Marne
- Lorraine : CCI de Meurthe-et-Moselle et CCI de la Moselle
- Auvergne : CCI de Clermont-Ferrand et CCI de Moulin-Vichy
- Bretagne : CCI / Faculté des Métiers de Rennes, CCI de Brest et CCI du Morbihan

Public(s) cible(s) : 4 000 étudiants sur deux ans. Etudiants en situation de décrochage au niveau du premier cycle de l'enseignement supérieur :

- Cycle licence universitaire
- Classe préparatoire Grandes Ecoles
- 1^{er} cycle d'écoles ingénieurs

Modalités opérationnelles :

- Repérer

1^{ère} étape visant à élaborer une stratégie et des outils de communication adaptés à la cible pour informer les jeunes décrocheurs et les sensibiliser au dispositif d'accompagnement mis en place

- (Ré)Orienter

2^{ème} phase centrée sur l'identification des pistes d'orientation et de réorientation possibles au travers d'un « passeport pour l'orientation » (800 personnes ciblées)

- Intégrer/Insérer

3^{ème} phase consistant à intégrer les jeunes décrocheurs qui le souhaitent dans un cycle de formation professionnalisant afin de les préparer à une insertion professionnelle réussie (400 personnes ciblées)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 562 900 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Constitution d'un réseau d'employeurs citoyens aux côtés des jeunes

Porteur du projet : Ville de Saint-Priest

Evaluateur du projet : Cabinet Equation-management

Parties prenantes : les établissements volontaires, le centre d'information et d'orientation, les trois collèges de la Ville, la SEGPA et le lycée professionnel, Lions Club (réseau d'employeurs locaux).

Objectif : Améliorer l'accueil de jeunes stagiaires et le déroulement des stages de découverte professionnelle ou d'apprentissage :

- en développant les possibilités de stages liés aux centres d'intérêt des jeunes ;
- en préparant davantage les jeunes aux contraintes spécifiques du monde professionnel ;
- en fournissant aux employeurs les informations et les contacts dont ils ont besoin pour optimiser le déroulement de ces stages.

Territoire d'expérimentation : Ville de Saint Priest

Public(s) cible(s) :

- élèves de 3^{ème} des trois collèges de la ville (dont deux classés en Réseau de Réussite Scolaire) : 1 100 élèves
- élèves de SEGPA de 4^{ème} et de 3^{ème} : 30 jeunes ;
- jeunes apprentis (Lycée professionnel, autres organismes de formation) : 60 jeunes

Total des bénéficiaires : 1 190 jeunes

Modalités opérationnelles :

- recrutement d'un chargé de mission pour constituer et animer un réseau d'employeurs ;
- travail en lien avec les établissements d'enseignement secondaire pour mieux préparer les jeunes à ces stages, en leur délivrant une information complète sur les possibilités locales ;
- constitution d'un réseau d'employeurs locaux, publics et privés, disposés à accueillir des jeunes de Saint-Priest en stage et en formation.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 98 000 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Action de prévention du décrochage scolaire : accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle

Porteur du projet : AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville)

Evaluateur du projet : TRAJECTOIRES Reflex

Parties prenantes : Le collège scientifique (dirigé par Aziz JELLAB), la Direction générale de l'enseignement scolaire

Objectif : Pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes en filière professionnelle à l'entrée en seconde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP, le projet vise à instaurer un continuum éducatif autour du jeune via un accompagnement individualisé mené hors du temps scolaire par un étudiant bénévole.

1. remobiliser le jeune dans sa scolarité afin de réduire les phénomènes d'absentéisme ;
2. accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet d'orientation ainsi que dans des démarches vers le monde professionnel ;
3. lui faire développer les compétences transversales requises pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Territoire d'expérimentation : Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur

Public(s) cible(s) : 140 jeunes (1^{ère} année), 260 jeunes (2^{ème} année), 360 jeunes (3^{ème} année)

Modalités opérationnelles :

- Projet coordonné au pôle national et porté localement par les équipes salariées de l'Afev et les jeunes effectuant un service civil volontaire ;
- Une fois les jeunes repérés, les équipes mettront en place les binômes et si nécessaire présenteront l'action aux familles ;
- Le parcours de formation se répartit en trois modules : accompagnement individualisé, agir contre les exclusions, échanges et analyses des pratiques.
- Comité scientifique se réunira afin de proposer un cadrage à la modélisation de cette expérimentation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 261.052 €

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et aide à l'insertion professionnelle des étudiants

Porteur du projet : AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville)

Evaluateur du projet :

- 1) Centre d'étude de l'emploi – CNRS – travail emploi et politique publique
- 2) Cabinet DS et O

Parties prenantes : Cabinet Conseil PCC, les universités des territoires d'expérimentation, association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés, CNRS « Travail, Emploi et Politiques Publiques » (TEPP) et le Centre d'Etudes de l'Emploi.

Objectifs :

- Améliorer la transition entre formation et emploi pour les étudiants, en valorisant auprès du monde professionnel les compétences que les étudiants acquièrent en s'engageant dans des actions de bénévolat, en renforçant la dernière partie du CV venant après la formation et l'expérience pré-professionnalisante ;
- Développer une action d'accompagnement des étudiants dans la valorisation de ces compétences pour l'insertion professionnelle ;
- Favoriser un accroissement du nombre de jeunes ayant un engagement dans une association ou initiateur du projet.

Territoire d'expérimentation :

- 1) Cergy, région Ile-de-France ;
- 2) Nantes, région Pays de la Loire ;
- 3) Albi, région Midi-Pyrénées ;
- 4) Lyon, région Rhône-Alpes.

Public(s) cible(s) : 200 jeunes

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 24 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 308.910€

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Dispositif de sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale

Porteur du projet : AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville)

Evaluateur du projet : TRAJECTOIRES Reflex

Parties prenantes : Trajectoires Reflex, le collège scientifique (dirigé par François Dubet, associés Bernard Bier de l'INJEP, Olivier Rey de l'Institut national de recherche pédagogique), la Direction générale de l'enseignement scolaire

Objectif : Dégager un modèle d'accompagnement permettant la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et social par de jeunes bénévoles. *Appréhendant la dimension scolaire mais ne s'y limitant pas, l'accompagnement favorise le développement de compétences transversales (ouverture, mobilité, capacités relationnelles et communicationnelles, capacité à se projeter...).*

Territoire d'expérimentation :

1. Bretagne
2. Poitou-Charentes
3. Provence Alpes Côte d'Azur
4. Aquitaine
5. Nord Pas de Calais
6. Normandie

Public(s) cible(s) :

Groupe cible: 180 jeunes ; groupe témoin : 180 jeunes

Modalités opérationnelles :

Dispositif de tutorat permettant la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale à l'entrée et à l'issue du collège. Les jeunes seront accompagnés sur trois ans, l'évaluation des effets produits se fera au cours des 3 années de suivi.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 401.972€

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Parcours d'insertion intégré pour les jeunes étudiants « décrocheurs »

Porteur du projet : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Evaluateur du projet : CNAM, Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE)

Parties prenantes : La Mission Locale de Nanterre et le CREFOP (centre des relations avec les entreprises et de formation permanente de l'Université Paris Ouest la Défense, le service économique de la ville de Nanterre, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre (MEF), l'AFIJ (association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, le CRIJ (centre régional d'information jeunesse), l'APP, l'association des Missions Locales du 92.

Objectifs : Permettre à des jeunes étudiants « décrocheurs » en 1^{ère} année de se rapprocher de l'Université et/ou de renouer avec des processus d'apprentissage en empruntant un chemin qualifiant et/ou diplômant alternatif.

Territoire d'expérimentation : Département des Hauts de Seine (92)

Public(s) cible(s) : étudiants Paris Ouest Nanterre, la Défense « décrocheurs » en 1^{ère} année de licence, jeunes alto séquanais d'un niveau BAC+

Modalités opérationnelles :

La mise en œuvre d'un parcours multi partenarial d'insertion intégré :

- composé de 3 phases interdépendantes : orientation professionnelle, formation et emploi ;
- avec des modalités d'accompagnement personnalisé individuel et collectif ;
- avec des intervenants diversifiés, professionnels de : l'insertion professionnelle, la « remédiation », l'innovation pédagogique ;
- articulé autour de contenus avec des équivalences en termes d'éléments constitutifs, Unités d'Enseignement dont le cumul progressif permet l'obtention de Diplômes Universitaires
- un parcours qui alterne périodes de formation et de stages en entreprises ;
- un parcours construit avec une flexibilité d'entrée et de sortie et la possibilité d'interruption et de reprise.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 32 mois (novembre 2009 - mai 2012)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 388 182 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Système mutualisé de suivi des élèves en région (SYMSEER)

Porteur du projet : Rectorat Académie de Lille

Evaluateur du projet : Conseil en pratiques et analyses sociales

Parties prenantes : Education nationale (établissements, centres d'information et d'orientation, mission générale d'insertion, service académique d'information et d'orientation, Conseil régional Nord P-D-C (centres de formation d'apprentis), missions locales et permanence d'accueil, d'information et d'orientation, pôle Emploi, établissements agricoles, organismes judiciaires, Centre Régional Information Jeunesse.

Objectifs :

Etat des lieux sur le décrochage scolaire

Réduction du nombre de jeunes sans solution et meilleure coordination acteurs

Développement au sein des établissements d'une culture de prévention du décrochage scolaire et d'aide à l'insertion des jeunes

Territoire d'expérimentation : Nord Pas de Calais

Public cible : Les élèves décrocheurs de plus de 16 ans, scolarisés en lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technologique, publics et privés

Modalités opérationnelles

- Réalisation d'un outil informatique pour le suivi des jeunes pour chaque établissement privé et public
- Formation des responsables à l'utilisation de cet outil
- Pilotage, suivi et évaluation du fonctionnement du dispositif

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 15 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 128 493 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Prévention du décrochage et pré-orientation pour les 13/17 ans
Expérimentation sur le territoire d'Achères (Yvelines)

Porteur du projet : Mairie d'Achères

Evaluateur du projet : Université de Saint-Quentin-en-Yvelines

Parties prenantes : Projet réussite éducative, Collège Jean Lurçat, Association AJIR – Prévention spécialisée intervenant sur le territoire d'Achères et de Chanteloup-les-Vignes, Centre Georges Devereux – association universitaire d'ethno-psychiatrie, Mairie d'Achères – Service du développement économique, Centre d'information et d'orientation professionnelle de la chambre de commerce.

Objectif : Prévenir une sortie sans orientation des jeunes en difficulté scolaire au collège

- Remobiliser le jeune et ses parents autour de sa scolarité et son orientation.
- Utiliser les temps d'exclusion temporaires du collège (qui sont souvent des temps de décrochage) pour, au contraire, travailler sur un projet d'avenir.
- Faciliter les mises en stage et la connaissance des différents métiers.
- Assurer un soutien éducatif et psychologique aux parents d'élèves décrocheurs.
- Mieux faire connaître l'alternance et faciliter les étapes permettant d'y accéder.

Territoire d'expérimentation : Ville d'Achères (1 seul collège : Jean Lurçat)

Public(s) cible(s) : Collégiens en risque de décrochage. Collégiens exclus temporairement ou définitivement d'un établissement scolaire.

Total des bénéficiaires : Le nombre de collégiens concernés se situerait entre 40 et 50 par an, principalement en 4ème 3ème, mais un travail peut être entamé dès la 6ème pour certains. Sur les deux ans, entre 80 et 100 collégiens seraient concernés.

Modalités opérationnelles :

1. Prise en charge personnalisée, à travers la signature par la famille et le dispositif, d'un contrat.
2. Cette prise en charge plurielle dans les actions vise à travailler sur une remobilisation du jeune autour de son avenir, en particulier son insertion sociale.
3. Ce travail comprend une remobilisation autour de sa scolarité et, surtout, un travail sur son orientation à l'issue de sa scolarité au collège.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 82 000 euros

PROJET

Développer le micro-crédit professionnel pour les jeunes entrepreneurs

Porteur du projet : France Active

Evaluateur du projet : OPUS 3

Parties prenantes : Réseaux bancaires : Caisses d'Épargne, Banques Populaires, Crédit Mutuel, LCL. Réseaux d'accompagnement : réseau des boutiques de gestion, Ordre des experts comptables.

Objectifs : Développer le micro-crédit professionnel pour les jeunes entrepreneurs en veillant à un accès au crédit professionnel et aux services bancaires dans des conditions satisfaisantes

Territoire d'expérimentation : 4 Régions : Sélection au sein du réseau France Active au terme d'un appel à projet interne, et en tenant compte de la nécessité d'une représentation de territoires différents (dominante urbaine ou rurale, partenariats existants avec les organismes d'accompagnement, partenariats bancaires locaux).

Public(s) cible(s) : Il s'agit des entrepreneurs de moins de 26 ans. En 2008, ces créateurs représentaient 12 % des créateurs soutenus par le réseau France Active, soit une population totale d'environ 200 entrepreneurs. L'expérimentation sur 4 Région peut viser 60 porteurs de projet.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 18 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 317 000 euros

Thématique : Développer les incitations au maintien dans le système scolaire

PROJET

Prévention des sorties prématurées et sans qualifications – Réussite dans le parcours BAC Professionnel et BTS

Porteur du projet : Rectorat de l'Académie de Lyon

Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en analyses et pratiques sociales)

Parties prenantes : Direction et enseignants des établissements ; professionnels des entreprises rôle de tuteur.

Objectif : Développer les incitations au maintien dans le système scolaire :

- Limiter les sorties constatées dans la filière Tertiaire administratif
- Développer l'accès et la réussite en BTS

Territoire d'expérimentation : Couronne Lyonnaise (7 lycées)

Public(s) cible(s) :

- 56 élèves issus des classes de 2^{ème} année de Bac Pro 3 ans et de 1^{ère} année de Bac Pro 2 ans pour l'aide financière au mérite
- 105 élèves de terminale Bac Pro pour accompagnement personnalisé vers BTS

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation portera sur un plan d'action en 3 volets :

- L'attribution « d'une aide financière au mérite » à certains élèves de Baccalauréat professionnel de la filière « tertiaire administratif » ;
- Un accompagnement par un professionnel : aider l'élève à la construction d'une image positive de la formation, du métier ;
- La mise en place d'un accompagnement personnalisé de type remédiation scolaire pour certains élèves en vue d'accéder et de réussir en BTS après le Baccalauréat professionnel.

Les acteurs du milieu professionnel concerné seront sollicités pour un accompagnement plus personnalisé des élèves notamment dans le cadre de leur accueil lors des périodes de formation en entreprise. Cette posture devra faciliter une meilleure accroche de l'élève à sa formation et au métier.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux ans et 6 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 296 025 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Réseaux locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes Aquitains

Porteur du projet : Conseil Régional d'Aquitaine

Parties prenantes : Acteurs publics intervenant dans les champs du décrochage scolaire et de l'aide à l'insertion, communes, structures éducatives, de formation, de l'emploi, d'insertion, collectivités, représentants du monde économique, des familles.

Objectifs :

1. Encourager et soutenir le partenariat et la mise en réseau des différentes institutions qui localement interviennent sur les « décrochages » par la prévention ou la remédiation.
2. Accompagner l'action de trois réseaux locaux expérimentaux pour la persévérance et la réussite des jeunes des territoires pour repérer et accompagner les jeunes « décrocheurs » potentiels ou avérés en difficulté de formation et/ou d'insertion.
3. Accompagner l'action des réseaux locaux pour repérer et encourager les jeunes « à potentiel » dont l'environnement est peu favorable à l'engagement dans des formations longues.
4. Structurer, coordonner, valoriser au niveau régional, les dispositifs et actions existantes qui contribuent à encourager la « persévérance », à pallier les abandons, à sécuriser les parcours.

Territoire d'expérimentation :

- Blayais Cubzacais (Pays de la Haute Gironde)
- Arrondissement de Marmande et cantons de Houeillès et de Casteljaloux
- Hauts de Garonne : communes de Lormont, Bassens, Cenon, Floirac, Ambarès et Lagrave.

Public(s) cible(s) : Jeunes « décrocheurs » de 16 à 25 ans en risque d'exclusion sociale et professionnelle sur chaque territoire expérimental. Définition de publics-cibles plus spécifiques par action et par territoire expérimental par les partenaires locaux.

Modalités opérationnelles :

- mise en place, développement et pérennisation de trois réseaux locaux expérimentaux pour la persévérance et la réussite des jeunes ;
- création et animation de conseils locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes des territoires pour faciliter la structuration des parcours de réussite des jeunes ;
- capitalisation et transfert des pratiques innovantes ou porteuses ;
- création des conditions de l'essaimage.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2009-2011 avec « essaimage » dès 2010

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 160 000 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Une alternance à l'échec dans le premier cycle universitaire

Porteur du projet : Conseil Régional d'Aquitaine

Evaluateur du projet : Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale de l'Emploi Aquitaine

Parties prenantes : L'Université de Bordeaux IV, les partenaires sociaux (COPIRE Aquitaine) et leurs outils, le Conseil Régional d'Aquitaine

Objectifs : Expérimenter une action pour amener les jeunes en échec dans le premier cycle universitaire à rebondir au travers un contrat de professionnalisation, contrat qui allie contrat de travail et formation.

Territoire d'expérimentation : Communauté Urbaine de Bordeaux

Public(s) cible(s) : 200 jeunes bénéficiaires

Modalités opérationnelles :

1. Repérage et mobilisation des jeunes sur cette expérimentation
2. Accompagnement et positionnement professionnel vers la signature d'un contrat de professionnalisation de 200 jeunes en échec et inscrits en premier cycle universitaire.

➤ 3 grandes étapes :

- Etape 1 : repérage et mobilisation des jeunes sur cette expérimentation avec l'université et les services du SUIO de l'université,
- Etape 2 : accompagnement et positionnement professionnel des jeunes. Cette étape sera confiée à un prestataire compétent en matière d'accompagnement à l'orientation professionnelle et sera choisi dans le cadre d'une mise en concurrence à partir d'un cahier des charges défini en commun entre le Conseil Régional Aquitaine, les partenaires sociaux et l'université.
- Etape 3 : signature du contrat de professionnalisation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 150 000 euros

Thématique : Sécuriser l'accès au logement des jeunes

PROJET

Mise en place d'un réseau d'hébergement en chambres chez les particuliers pour les jeunes en mobilité.

Porteur du projet : Conseil régional d'Aquitaine

Parties prenantes : groupe technique sous l'égide de la Région (Agence Départementale d'Information sur le logement de la Gironde, la Chambre des métiers de la Gironde et le Foyer de jeunes travailleurs Le Levain à Bordeaux)

Objectifs :

4. Développer des solutions d'hébergement chez des particuliers disposant de chambres ou de dépendances inutilisées à leur domicile afin de satisfaire les besoins de logement de courte durée de jeunes en formation ou en mobilité professionnelle sur un territoire.
5. Elargir le spectre des solutions d'hébergement bon marché et de qualité en capacité de répondre à un accueil de courts séjours, de manière à rendre plus attractif l'accès à la formation sur des sites distants du domicile habituel des jeunes, tout en rassurant les parents en terme d'encadrement.

Territoire d'expérimentation : Plusieurs territoires en Aquitaine (agglomération bordelaise, agglomération bayonnaise, bassin d'Arcachon, Bergeracois et marmandais).

Public(s) cible(s) : 30-60 chambres pour un groupe de bénéficiaires de 30 à 60 jeunes

Modalités opérationnelles :

1. Phase de recherche et de développement
2. Phase d'expérimentation opérationnelle
3. Phase dite d'essaimage

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : septembre 2009-mai 2010

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 94 750 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Humaquitaine

Porteur du projet : Conseil Régional d'Aquitaine

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Conseil régional, INSUP Formation, Missions locales

Objectifs :

- Développer la mobilité des publics en difficulté en direction des pays francophones et/ou en voie de développement (Madagascar, pays africains francophone)
- Professionnaliser 150 référents aquitains
- Mobiliser 50 Organismes différents et accompagner les groupes dans le cadre des actions de mobilité
- Constituer et pérenniser un réseau de partenaires européens et de pays partenaires.

Territoire d'expérimentation : Région Aquitaine (territoire urbain, rural et mixte)

Public(s) cible(s) : 450 jeunes en difficulté suivis par une mission locale

Modalités opérationnelles :

- Poursuite du travail engagé par la Plate Forme Aquitaine Cap Mobilité mise en œuvre par le Conseil régional d'aquitaine (professionnalisation des acteurs aquitains –référents mobilité- et constitution d'un réseau de partenaires européens et de pays partenaires).
- Avec un volet complémentaire : développer la mobilité des publics en difficulté en direction des pays francophones et/ou en voie de développement.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 Mois (Septembre 2009 à Décembre 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 334 000 euros

PROJET

Action favorisant le logement intergénérationnel

Porteur du projet : Union départementale des associations familiales (UDAF) de l' AISNE

Evaluateur du projet : Cabinet Pluricité

Parties prenantes : les institutions accueillant les jeunes de 18 à 25 ans, fédération d'association de conjoints survivants, apolitique et non confessionnelle, comité départemental des retraités et personnes âgées, les villes de Laon, Saint-Quentin, Soissons, Caisse d'Epargne Picardie, Conseil Général, Conseil Régional.

Objectifs : Mettre en relation des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors désireux de compagnie, de partage de tâches de la vie quotidienne ou d'un complément de revenus.

- 1) Faciliter l'accès à un logement pour les jeunes dans de bonnes conditions financières, en offrant une alternative nouvelle et solidaire, à la pénurie de logements de courts séjours.
- 2) Créer ou retisser le lien social générationnel ;
- 3) Prévenir l'isolement des seniors.

Territoire d'expérimentation : Les principales villes de l'Aisne : Laon, Saint-Quentin et Soissons.

Public(s) cible(s) : Etudiants, jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi de moins de 30 ans, personne âgée seule ou en couple.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 105 860 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Recensement et suivi des décrocheurs et des sortants sans diplôme du système éducatif

Porteur du projet : Rectorat / Académie de Nice

Evaluateur du projet : Cabinet Pluricité

Parties prenantes : association régionale des missions locales, service régional de la formation de la direction régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, centres de formation d'apprentis (CFA)

Objectif : Réduction du nombre de jeunes de plus de 16 ans qui quittent le système éducatif sans qualification, sans solution d'insertion ou de formation avérée.

Territoire d'expérimentation : académie de Nice, départements des Alpes Maritimes et du Var

Public(s) cible(s) : jeunes décrocheurs plus de 16 ans

Modalités opérationnelles

- Repérage des jeunes concernés,
- Suivi concerté de ces jeunes avec les missions locales, l'enseignement agricole et les centres de formation d'apprentis
- Mise en commun des différentes bases de données
- Evaluation
- Action menée dans le cadre d'une convention, association régionale des missions locales
conseil régional – rectorats d'Aix Marseille et Nice

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 155.840 euros

PROJET

Développer des synergies d'avenir

Porteur du projet : Université d'Angers

Evaluateur du projet : Maisons des Sciences humaines (UFR Lettres, langues et sciences humaines)

Parties prenantes : Rectorat et service académique d'information et d'orientation de l'académie de Nantes ; inspection académique du Maine et Loire

Objectifs : développer et rationaliser de façon pérenne les actions de liaisons de l'université avec les lycées de son bassin et le département ; améliorer son dispositif d'accueil et d'encadrement des primo-arrivants.

Territoire d'expérimentation : région des Pays de la Loire : Académie de Nantes et département du Maine et Loire.

Public(s) cible(s) : l'ensemble des élèves de terminale des lycées de la région des Pays de la Loire ; 250 élèves dans le cadre des cordées de la réussite.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 160 544 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Espace métiers info, un lieu partagé et un lien entre les acteurs de l'AIOA

Porteur du projet : Bureau Information Jeunesse d'Indre et Loire

Evaluateur du projet : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Parties prenantes : Etat- direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Direction départementale de la jeunesse et des sports, Conseil Régional, GIP Alfa Centre, Conseil Général, Tours Plus, Ville de Tours, le réseau Accueil, Information, Orientation, Accompagnement (l'AIOA), les branches professionnelles et les syndicats interprofessionnels.

Objectif :

1. Apporter aux jeunes une vision concrète des métiers dans une finalité de réduction des inégalités (genre, handicap, origine) en partenariat avec les secteurs d'activité, les entreprises et les professionnels.
2. Développer des compétences communes et valoriser les identités professionnelles des différents acteurs de l'AIOA (accueil, information, orientation, accompagnement).
3. Accroître l'accessibilité de l'information par un espace de proximité au sein duquel le public a une place centrale et par une meilleure visibilité de l'ensemble des organismes ressources.
4. Evaluer la pertinence d'un outil partagé entre les différents acteurs de l'AIOA au bénéfice d'un public précis, les collégiens en option découverte professionnelle 3 heures (DP3)

Territoire d'expérimentation : Agglomération de Tours, différents sites ruraux d'Indre-et-Loire (Loches, Chinon, Amboise)

Public(s) cible(s) : entre 800 et 1000 collégiens en DP3 (découverte professionnelle 3 heures)

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation porte sur l'accompagnement de classes de collégiens en DP3 dans une démarche de découverte des métiers par un dispositif interactif multi partenarial « l'Espace Métiers Info » associant la dynamique d'un espace collectif et les ressources mutualisées d'un site.

- la construction du partenariat pour le pilotage du projet ;
- la mise en œuvre de l'information sur les métiers auprès de différents groupes de collégiens ;
- la mise en œuvre du partenariat avec les enseignants chargés de l'accompagnement des collégiens ;
- le développement de l'Espace Métiers Info en fonction des besoins des publics observés.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 170 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Améliorer la valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes

Porteur du projet : Scouts et Guides de France

Evaluateur du projet : Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE), Université d'Evry

Parties prenantes : CNOSF, Croix Rouge

Objectifs : Améliorer la perception qu'ont les recruteurs de l'engagement bénévole des jeunes diplômés en situation d'insertion professionnelle

Territoire d'expérimentation : France entière

Public(s) cible(s) :

Nombre de bénévoles concernées par les 3 associations :

Scouts et guides de France : 15 000 (dont 14 000 jeunes)

Croix Rouge française : 50 000 (dont 17 000 jeunes)

Modalités opérationnelles :

- Définir les qualités et compétences spécifiques des bénévoles utiles pour l'entreprise. Un travail qualitatif est réalisé avec des employeurs et des bénévoles.
- Une campagne nationale de communication est montée auprès des recruteurs : grandes entreprises, PME et TPE, fonction publique territoriale.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans, de septembre 2009 – septembre 2012

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 106 170 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes (PARTAJ)

Porteur du projet : Etat (Préfecture de Région et Académie de Lille) et Région Nord Pas de Calais

Evaluateur du projet : COPAS

Parties prenantes : Mission générale d'insertion de l'Education nationale, établissements scolaires de l'éducation nationale et de l'agriculture, centres de formation d'apprentis, ARML, CIO, CRIJ, CRAJEP, Pôle emploi, Alliance ville emploi, associations de parents d'élèves, etc...

Objectifs : Rassembler et coordonner les efforts des acteurs qui contribuent à l'accompagnement des jeunes sortis sans diplômes ou sans solution du système éducatif vers l'insertion sociale et professionnelle. L'enjeu est de parvenir à une mobilisation partenariale afin de créer une continuité éducative pour tous les jeunes.

1. amélioration de l'orientation et de l'information sur les formations et les métiers
2. repérage précoce, la lutte contre le décrochage scolaire et les obstacles pour l'accès aux formations et à l'emploi
3. sécurisation des parcours par l'instauration de démarches globales territorialisées de mobilisation et de coordination des acteurs et des dispositifs.

Territoire d'expérimentation : Nord-Pas de Calais

Public(s) cible(s) : 10.000 jeunes décrocheurs chaque année

Modalités opérationnelles :

- 1) Le renforcement de la qualité de l'information et de l'orientation à tous les niveaux et points de passage stratégiques du système éducatif ;
- 2) L'amélioration de la prévention, du repérage et du traitement du décrochage en milieu scolaire, universitaire et en apprentissage ;
- 3) L'expérimentation de plate-formes territoriales pour l'insertion des jeunes sortis sans solution du système éducatif dans son ensemble.
- 4) La mobilisation par les partenaires de toutes les ressources existantes propres à faciliter l'insertion des jeunes décrocheurs.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2010-2011 (2 ans)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 2.000.000 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Inscrire les contrats en alternance dans une logique de parcours sécurisé

Porteur du projet : Mission locale rurale de Beaune

Evaluateur du projet : IREDU (Institut de Recherche sur l'Education)

Parties prenantes : Conseil régional de Bourgogne, directions régionale et départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Service études, prospective, évaluation, statistiques de la direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, Chambre de commerce et d'Industrie de Beaune et Dijon, Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne, Chambre de métiers et de l'artisanat et Chambre d'agriculture Côte d'Or, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, organisme paritaire collecteur agréé, centres de formation d'apprentis et organismes de formation, syndicats employeurs et salariés, missions locales, Institut de Recherche sur l'Education, les jeunes.

Objectifs :

- 1) Valider l'opportunité d'un tutorat du jeune. Sécuriser les parcours de jeunes en alternance avec 4 missions : assurer l'accompagnement extraprofessionnel du jeune, une médiation au sein de l'entreprise, analyser les difficultés afin de sécuriser l'orientation et favoriser l'insertion, éviter le décrochage, réduire le nombre de jeunes sans diplômes ou qualification.
- 2) Définir les conditions de la généralisation.

Territoire d'expérimentation : Côte d'Or et 3 autres départements de Bourgogne.

Public(s) cible(s) : 1500 jeunes au total : apprentis secteur hôtellerie (500 pour l'année 1), jeunes en apprentissage ou en contrat de qualification sur 3 secteurs professionnels (juillet 2010 à juin 2011), jeunes de 15-25 ans

Modalités opérationnelles :

De juillet 2009 à juin 2010 :

- Mise en place d'un tutorat
- Mise en place de 3 groupes d'analyse des difficultés et ruptures (accueil en entreprise, lien entre les acteurs visant les solutions de prévention, appui externe sur le vécu des jeunes),
- Suivi informatique pour l'analyse du parcours des jeunes,
- Extension sur les secteurs choisis par le comité de pilotage,
- Extension au contrat de professionnalisation.

De juillet 2010 à juin 2011 : application de l'expérimentation à 1000 jeunes en apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans et 5 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 546 117 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

« Mon collège est dans mon quartier, la vie de mon quartier est dans mon collège »

Porteur du projet : Ville de Saint Denis

Evaluateur du projet : Maison Sciences de l'Homme

Parties prenantes :

- maisons de quartier,
- direction de la jeunesse
- direction de l'action sociale
- direction de l'enfance
- conseil général du 93,
- Collège Iqbal Masih,
- Association de prévention CANAL,
- Association Objectif Emploi, etc.

Objectifs :

- Travailler sur le décrochage scolaire à partir du maillage territorial d'une vingtaine de professionnels (toute institution confondue),
- Initier des actions de prévention volontaire sur le territoire et d'accompagnement autour du décrochage scolaire
- Mener une étude-action/ projet de développement au sein du collège autour de l'image et l'identité en mettant au centre le projet d'établissement,
- A partir de ce travail, mettre en place à N+1 (2010) des actions partagées au sein du collège sur les questions de prévention/exclusion puis les étendre à deux autres collèges via le groupe de travail Ville piloté par l'Inspection académique

Territoire d'expérimentation : seine saint-denis (Quartiers Plaine/ Pleyel)

Public(s) cible(s) : collégiens et parents

Modalités opérationnelles :

- Tisser une toile qui permettra de placer le collège et l'équipe enseignante au coeur du territoire, comme vecteurs de réussite et instigateurs de projet professionnel, en direction des jeunes
- Offrir des possibilités d'insertion professionnelle par des opérations fortes avec les entreprises du territoire
- Permettre aux professionnels et parents de se former sur les problématiques de jeunesse.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 349 800 euros

Thématique : Sécuriser l'accès au logement des jeunes

PROJET

AgiLoJe - Mise en œuvre de concertations opérationnelles insertion hébergement-logement jeunes à échelle territoriale variable

Porteur du projet : Conseil national des missions locales, FAPIL (Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement), FN-PACT, Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes co-pilotent le projet (multi porteurs)

Evaluateur du projet : CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)

Parties prenantes :

CNML, FAPIL, FN-PACT, UNCLLAJ, UNHAJ (plate-forme AgiLoJe), Mission Locale de l'Ariège / Ariège, Mission Locale Reims / Communauté d'agglomération de Reims, Mission Locale de St Omer / Pas-de-Calais, PACT Pays Basque / Communauté de communes Sud Pays Basque, PACT du Tarn et Garonne / Tarn et Garonne, UNCLLAJ / Ardèche, UNHAJ / Deux Sèvres, UNHAJ / Indre et Loire, CAF, bailleurs sociaux, bailleurs privés, Chambres consulaires et CFA, Acteurs de l'ESS (membres de la CRES), Maison des entreprises, FASTT, Mutuelles, Fnars, Uriopss, UNAF0, ADOMA, ADIL, Foyers ruraux, Familles rurales, CEMEA, Autres associations d'éducation populaire (membres du CRAJEP), Centres sociaux, Conseil général, Conseil régional, etc.

Objectifs :

1. Fluidifier le parcours résidentiel des jeunes en insertion professionnelle par un accompagnement renforcé et individualisé, brassant l'ensemble des solutions mobilisables de l'hébergement d'urgence au logement autonome et pérenne en fonction du parcours d'insertion.
2. Mesurer les effets de la sécurisation des parcours résidentiels des jeunes concernés par l'expérimentation sur leurs parcours d'insertion.
3. Améliorer la qualité de l'information, du conseil et de l'accompagnement des jeunes par la mise en œuvre d'actions adéquates et concertées.

Territoire d'expérimentation :

Départements (pressentis) : Ariège (réfèrent Mission Locale de l'Ariège), Deux Sèvres (réfèrent UNHAJ), Indre et Loire ((réfèrent UNHAJ), Pas-de-Calais (réfèrent Mission Locale de St Omer), Tarn et Garonne (réfèrent Fédération des PACT), Ardèche (réfèrent URCLLAJ)

Etablissements publics de coopération intercommunale (pressentis) : Communauté d'agglomération de Reims (réfèrent Mission Locale Reims), Communauté de communes Sud Pays Basque (réfèrent Fédération des PACT)

Public(s) cible(s) : Ensemble des jeunes de 16 à 30 ans présents sur chaque territoire susceptibles de s'adresser à l'un des co-porteurs de l'action pour trouver une réponse hébergement-logement ou une aide à l'insertion sociale et professionnelle pour laquelle se pose une question relative au logement (ou l'hébergement).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 1 958 364,60 euros

PROJET

L'orientation active dans l'académie d'Aix Marseille

Porteur du projet : Académie d'Aix Marseille : Rectorat et trois Universités

Evaluateur du projet : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Parties prenantes : ONISEP, Centre de formation des conseillers d'orientation psychologique, 3 Universités, Rectorat, les lycées expérimentaux.

Objectif : Améliorer le processus de l'orientation active mis en œuvre dans l'académie d'Aix Marseille dès la classe de 1^{ère} afin que l'université soit un choix réfléchi et éclairé et que les lycéens qui y viennent s'y insèrent mieux.

Territoire d'expérimentation : L'Académie d'Aix Marseille

Public(s) cible(s) :

Pour les actions générales :

- les lycéens de 1^{ère} : 9 500 élèves environ
- lycéens de terminale : 9 000 élèves environ
- enseignants de 1^{ère} et de terminale : tous les professeurs principaux

Pour les actions concernant les TPE et l'accompagnement par les COP stagiaires :

- lycéens de 1^{ère} : 300 élèves environ
- lycéens de terminale : 300 élèves environ
- enseignants de lycée : 100
- enseignants du supérieur : 100

Modalités opérationnelles :

1. des lycéens :

- une participation aux « Journées du Futur Bachelier »
- une aide apportée aux lycéens au cours de la 1^{ère} phase de l'orientation active par les conseillers d'orientation psychologiques en formation ;
- un accueil personnalisé de lycéens ayant participé à la 1^{ère} phase de l'orientation active dans le cadre des Journées Portes Ouvertes organisées en commun par les 3 universités ;
- un accompagnement de projets de TPE par des allocataires-doctorants ou des PRAG, en liaison étroite avec les enseignants du lycée ;
- l'organisation de visioconférences.

2. des enseignants de lycée et de l'enseignement supérieur :

- des rencontres entre enseignants de lycée, COP et enseignants-chercheurs ;
- des formations disciplinaires ;
- l'organisation d'un temps d'échanges, dans le cadre des Journées du Futur Bachelier ;
- la lettre de l'orientation active commune aux enseignants de lycée et de l'enseignement supérieur ;
- une formation sur les grands chiffres des formations universitaires et l'élaboration d'un système expert permettant un traitement différencié des projets d'études universitaires.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 712 744 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Stimuler les capacités cognitives pour éviter l'échec scolaire

Porteur du projet : IREDU (Institut de recherche sur l'éducation), Université de Bourgogne

Objectifs :

1. Lutter contre l'échec scolaire en agissant dès la grande section de maternelle sur les capacités cognitives des élèves (notamment la mémoire de travail et l'attention).
2. Déterminer l'importance de l'impact d'activités spécifiques et contrôlées (activités musicales) sur le développement cognitif des jeunes élèves.

Territoire d'expérimentation : 20 classes de grande section de maternelle dans le département de l'Essonne, avec un suivi des effectifs en classe de CP.

Public(s) cible(s) : 20 classes de grande section se portent volontaires :

1. Groupe test : 10 classes, soit environ 200 élèves bénéficient d'un programme renforcé de musique à raison de 2 heures par semaine en GS ;
2. Groupe témoin : 10 classes, soit environ 200 élèves.

L'appel aux classes volontaires se fera en priorité dans des zones défavorisées où les niveaux de difficultés scolaires sont élevés (de préférence en ZEP).

Total des bénéficiaires : 400 élèves

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation dans les classes se déroule sur 6 mois :

- étalonnage et amélioration d'un programme d'activités musicales ; amélioration des outils pédagogiques sur la musique ;
- exposition des élèves aux programmes d'activités musicales des élèves de grande section de maternelle, avec mesure de leurs capacités cognitives ;
- mesure des capacités cognitives des élèves et de leurs performances scolaires en début, mi et fin d'année.
- traitement des données et compte rendu des résultats.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 50 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Suivi de la professionnalisation des jeunes chercheurs d'emploi qui n'ont plus de carte d'étudiant

Porteur du projet : Université Paris 3

Evaluateur du projet : INJEP (institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)

Parties prenantes :

- le centre de bilan de compétences de l'Essonne
- le CNAM
- Pôle emploi IDF et l'APEC
- AFIJ
- Le centre des jeunes dirigeants en entreprise
- Anciens diplômés

Objectifs : Offrir un suivi, une coordination des démarches de recherche d'emploi aux diplômés de Paris 3 qui le souhaitent, dans une période de 0 à 18 mois après leur sortie de l'université

Territoire d'expérimentation : anciens élèves de l'université Paris 3

Public(s) cible(s) : 120 diplômés de master en recherche professionnelle

Modalités opérationnelles :

Volet 1 : création d'un partenariat avec les anciens diplômés

Volet 2 : coaching des jeunes diplômés

Volet 3 : suivi et coordination des démarches individuelles d'insertion, avec les partenaires du projet, professionnels de l'insertion et du placement et branches professionnelles

Volet 4 : Formation des formateurs enseignants, en partenariat avec l'AFIJ

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans (une année de mise en place et d'expérimentation, deux années de montée en charge)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 411 000 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

TRANSVER'SUP (TRANSition et TransVERsalité du SUPérieur)

Porteur du projet : Université d'Angers

Service universitaire d'orientation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle / bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Evaluateur du projet : AVISO

Parties prenantes : Missions locales d'Angers et de Nantes, mission générale d'insertion, Unis-Cité, Conservatoire national des Arts et Métiers, Chambre de commerce et d'industrie

Objectifs : améliorer le dispositif d'orientation et de réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur:

- en remobilisant les étudiants en risque de décrochage pour qu'ils poursuivent leur formation initiale, qu'ils choisissent une formation qualifiante courte, ou qu'ils s'inscrivent dans un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle ;
- en accompagnant ces étudiants dans la construction d'un projet personnel et professionnelle réaliste.

Territoire d'expérimentation : Académie de Nantes / Région Pays de Loire

Public(s) cible(s) :

- 1er semestre de L1 (étape identification) : 9000 primo inscrits des 2 universités (3300 de l'université d'Angers et 6500 de l'université de Nantes)
- 2nd semestre de L1 (accompagnement) : 72 étudiants de l'université d'Angers en 2010 puis 144 étudiants des 2 universités en 2011.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 383 766 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Prévention du décrochage scolaire - Accompagnement de jeunes en voie de décrochage ou décrocheurs pour une insertion sociale et professionnelle

Porteur du projet : Ligue de l'Enseignement de la Loire

Evaluateur du projet : Elie GALLON, consultant libéral

Parties prenantes :

- Equipe éducative des établissements scolaires
- Mission Générale d'Insertion
- Entreprises
- Structures associatives locales
- Travailleurs sociaux
- Chambre des métiers
- Chargée de mission Jeunesse de la Ligue de l'Enseignement de la Loire
- Ligue de l'Enseignement
- Rectorat
- Conseil Général

Objectifs :

- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et la sortie sans qualification en mettant en place un parcours personnalisé
- Mieux appréhender le décrochage des lycéens

Territoire d'expérimentation : Bassins Loire Centre et Loire Sud.

Public(s) cible(s) : Lycéens scolarisés en lycée professionnel en voie de décrochage scolaire ou décrocheurs.

Modalités opérationnelles :

- Accompagnement du jeune à la création d'un nouveau projet de formation et d'insertion professionnelle ou à la consolidation de son projet (orientation, rencontre avec des professionnels, des chefs d'entreprises, visites de salons professionnels).
- Lien à créer avec le projet « mobilité européenne » (Axe 4 – Programme 2) porté par la Ligue de l'Enseignement de la Loire pour rencontrer des chefs d'entreprises européens ou encore réaliser un stage en Europe, afin de faciliter son insertion professionnelle future.
- Tutorat tout au long de ce projet pour éviter tout décrochage potentiel

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : un an

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 220 000 euros

PROJET

« PARCOURS CONFIANCE JEUNE »

Porteur du projet : Boutique de Gestion Ouest

Evaluateur du projet : FIMOSOL

Parties prenantes :

- CRIJ et missions locales (pour l'information)
- Boutique de gestion Ouest et son réseau OXIGENE (accompagnement individuel et collectif)
- FONDES (France Active) (pour l'instruction des microcrédits, primes et garanties)
- PARCOURS CONFIANCE (gestion des microcrédits « création » et « social »)
- ENTREPRENEUR DE LA CITE (pour la micro-assurance solidaire)
- Caisse d'Epargne Bretagne- Pays de la Loire (services bancaires et financement des prêts)

Objectifs :

- Construire un dispositif global et complet de soutien à la création d'entreprise (de l'émergence au suivi de la jeune entreprise) pour un public jeune, pouvant répondre de manière coordonnée aux différents besoins spécifiques de cette population (jeunes de faible culture économique, expériences professionnelles limitées, absence de fonds propres...).
- Mobiliser les acteurs locaux susceptibles de répondre à ces besoins dans une démarche commune et coordonnée afin de simplifier l'accès au dispositif et de fluidifier le parcours pour le public visé.
- Articuler les dispositifs de droit commun au soutien à la création d'entreprise avec ce projet afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières à mobiliser.

Territoire d'expérimentation : Loire Atlantique

Public(s) cible(s) :

- 160 jeunes reçus en 1^{er} accueil diagnostic de projet
- 70 à 80 jeunes intégrant le dispositif « parcours confiance jeune »
- 35 à 40 jeunes créant une entreprise + 10 à 15 retours à l'emploi salarié
- 20 à 30 jeunes créateurs en suivi post création

Modalités opérationnelles :

Ce dispositif proposé est une offre intégrée multi-partenariale proposant au jeune porteur de projet un dispositif d'accompagnement renforcé associé à du microcrédit bancaire garanti, de la micro-assurance, du parrainage et à une bancarisation à coût réduit.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 93 730 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Espace métiers info, un lieu partagé et un lien entre les acteurs de l'AIOA

Porteur du projet : Bureau Information Jeunesse d'Indre et Loire

Evaluateur du projet : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Parties prenantes : Etat- direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Direction départementale de la jeunesse et des sports, Conseil Régional, GIP Alfa Centre, Conseil Général, Tours Plus, Ville de Tours, le réseau Accueil, Information, Orientation, Accompagnement (l'AIOA), les branches professionnelles et les syndicats interprofessionnels.

Objectif :

5. Apporter aux jeunes une vision concrète des métiers dans une finalité de réduction des inégalités (genre, handicap, origine) en partenariat avec les secteurs d'activité, les entreprises et les professionnels.
6. Développer des compétences communes et valoriser les identités professionnelles des différents acteurs de l'AIOA (accueil, information, orientation, accompagnement).
7. Accroître l'accessibilité de l'information par un espace de proximité au sein duquel le public a une place centrale et par une meilleure visibilité de l'ensemble des organismes ressources.
8. Evaluer la pertinence d'un outil partagé entre les différents acteurs de l'AIOA au bénéfice d'un public précis, les collégiens en option découverte professionnelle 3 heures (DP3)

Territoire d'expérimentation : Agglomération de Tours, différents sites ruraux d'Indre-et-Loire (Loches, Chinon, Amboise)

Public(s) cible(s) : entre 800 et 1000 collégiens en DP3 (découverte professionnelle 3 heures)

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation porte sur l'accompagnement de classes de collégiens en DP3 dans une démarche de découverte des métiers par un dispositif interactif multi partenarial « l'Espace Métiers Info » associant la dynamique d'un espace collectif et les ressources mutualisées d'un site.

- la construction du partenariat pour le pilotage du projet ;
- la mise en œuvre de l'information sur les métiers auprès de différents groupes de collégiens ;
- la mise en œuvre du partenariat avec les enseignants chargés de l'accompagnement des collégiens ;
- le développement de l'Espace Métiers Info en fonction des besoins des publics observés.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 170 000 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

LORFOLIO : amélioration de la coordination des acteurs de l'Accueil Information Orientation (AIO)

Porteur du projet : Inffolor

Evaluateur du projet : Cabinet Amnyos

Parties prenantes : Conseil régional Lorraine, DRTEFP, Pôle emploi Lorraine, Rectorat SAIO, AFPA, Amilor (réseau des missions locales), partenaires sociaux membres de la COPIRE, CRIS VAE, Chambres consulaires, FFP, Conseil général Meuse et Conseil général de Meurthe et Moselle.

Objectifs :

- Expérimenter comment le e-portfolio transforme et améliore la coordination entre les professionnels qui accompagnent les jeunes lorrains dans leur insertion professionnelle
- Mesurer comment l'outil e-portfolio permet une participation plus active des jeunes lorrains dans la définition de leur projet professionnel et dans leur démarche d'orientation et d'insertion professionnelle.

Territoire d'expérimentation :

Etablissements scolaires (lycées, lycées professionnels sur les bassins d'emploi de Toul (54), Saint-Dié (88) et Thionville (57), missions locales sur les bassins d'emploi concernés, réseau école de la 2^{ème} chance sur les bassins d'emploi concernés. Cette expérimentation pourra être étendue à d'autres structures AIO en région Lorraine notamment le Pôle emploi Lorraine et le réseau Information Jeunesse ainsi qu'à des organismes de formation intervenant auprès d'un public jeune.

Public(s) cible(s) : jeunes lorrains

Modalités opérationnelles :

- Phase 1 : septembre à novembre 2009 : 1^{ère} expérimentation, sur la base d'un prototype de e-portfolio, destinée à valider le contenu de l'outil et ses modalités d'usage dans les dispositifs d'accompagnement des jeunes lorrains. Constitution du panel de jeunes lorrains.
- Phase 2 : décembre 2009 à janvier 2010 : Analyse des résultats de la première phase et réunion du comité de pilotage. Mise en service de l'outil à destination des actifs lorrains.
- Phase 3 : février 2010 à février 2011 : Expérimentation de la mise en œuvre de l'outil auprès du panel de jeunes lorrains et des professionnels qui les accompagnent
- Phase 4 : mars 2011 à décembre 2011 : Analyse des résultats et étude des conditions de généralisation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : entre septembre 2009 et décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 168 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Poitou-Charentes et les missions locales pour les jeunes demandeurs d'emploi : une chance pour l'Europe

Porteur du projet : Région Poitou-Charentes

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Missions locales – Agence régionale de la formation tout au long de la vie

Objectifs : Permettre aux jeunes souvent en situation d'échec, de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'étranger dans des conditions d'accompagnement privilégiées.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs généraux du programme Education Tout Au Long de la Vie en favorisant les capacités d'insertion professionnelle et le renforcement de l'esprit d'initiative, en préconisant la citoyenneté européenne active, le dialogue interculturel, en contribuant à l'accroissement de la participation de groupes défavorisés et en aidant à la diversité linguistique.

Territoire d'expérimentation : Région Poitou-Charentes

Public(s) cible(s) : jeunes suivis par les missions locales (JAMO) – 60 jeunes sur deux ans

Modalités opérationnelles :

- sélection des jeunes en fonction de leur motivation
- accompagnement personnalisé
- préparation du jeune par une étude suivie de son projet, par un travail de valorisation des acquis formels et informels et par l'organisation et la coordination d'ateliers ressources, animés par d'anciens stagiaires, qui faciliteront la préparation culturelle et permettront une aide à la constitution du dossier.

Les départs seront gérés individuellement par le service Mobilités Internationales de la Région Poitou-Charentes, de la phase de recherche de stage jusqu'au retour. Ce service, en lien avec des partenaires étrangers sur place, assurera également le suivi du jeune tout au long de sa période en centre de langue et en entreprise.

Au retour du jeune, le conseiller de la Mission Locale travaillera avec le participant à la valorisation de ses nouvelles connaissances. Un travail d'auto-évaluation, réalisé grâce au Portfolio Europass (passeport de langue et CV europass).

La formalisation de la réussite du stage, par la remise de l'Europass mobilité, qui apportera une valeur européenne reconnue au parcours professionnel du jeune.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 668 400 euros

*Thématique :
Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs*

PROJET

Articulation entre prévention spécialisée et éducation nationale pour lutter contre le décrochage scolaire

Porteur du projet : Conseil Général du Nord

Evaluateur du projet : Cabinet CRESS

Parties prenantes : l'APSN (Centre de Ressources Départemental de la Prévention Spécialisée du Nord), le Club de prévention spécialisée itinéraires à Lille, le Club de prévention spécialisée Alizées de l'AAE (Association d'Action éducative) à Dunkerque, l'Education Nationale par le biais de l'inspection d'Académie.

Objectifs : évaluation de l'impact de l'activité des Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire dans le département du Nord

7. Mettre en évidence les liens de coopération innovants entre la prévention spécialisée et l'Education Nationale, par l'introduction, au sein de la communauté éducative, d'A.L.S.E.S., éducateurs de prévention, agissant selon ses modes d'action, auprès des jeunes collégiens en risque de rupture.
8. Valoriser de nouveaux modes de coopération, imaginés en partenariat entre l'école et la prévention spécialisée pour lutter contre le décrochage scolaire.
9. Mesurer l'impact de ces accompagnements sur les trajectoires des jeunes cibles comme « en risque » de décrochage.
10. Définir les conditions, les modalités de transfert de ces collaborations innovantes.

Territoire d'expérimentation :

- Territoire de la ville de Lille avec 5 collèges identifiés dans le projet d'étude d'impact.
- Territoire de l'agglomération de Dunkerque (Dunkerque, Saint Pol sur Mer, Grande Synthe) avec 5 collèges identifiés dans le projet proposé.

Public(s) cible(s) : les jeunes « en risque » de rupture scolaire et accompagnés par un A.L.S.E.S.

Modalités opérationnelles :

- Mener une étude d'impact portant sur les prises en charge des jeunes « en risque de décrochage scolaire » qui bénéficieraient de l'accompagnement d'un acteur de liaison sociale.
- Cette innovation en matière de partenariat et de construction de parcours d'accompagnement des jeunes nécessite d'être consolidée dans l'évaluation de ces apports.
- Ce projet d'étude sera ancré sur deux territoires du département du Nord, sur lesquels sont positionnés des A.L.S.E.S.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : de 18 à 24 MOIS

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 149 564 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

De l'université à l'entreprise

Porteur du projet : Mission locale de Dunkerque

Evaluateur du projet : CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)

Parties prenantes : Etat, Pôle Recherche Enseignement Supérieur de Lille Nord de France (PRES), Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO), Région, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Entreprendre Ensemble (Plans locaux pour l'insertion et l'emploi ; Mission Locale).

Objectifs :

- Prévenir le décrochage des étudiants par un effort d'orientation, un accompagnement individualisé et renforcé.
- Améliorer la transition entre formation et emploi pour les étudiants diplômés.
- Développer les parcours en alternance adaptés à la situation des jeunes concernés.

Territoire d'expérimentation : L'expérimentation concernera les jeunes résidant sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Public(s) cible(s) :

- jeunes en rupture de parcours universitaire (100 jeunes)
- jeunes diplômés en difficulté d'accès à l'emploi (100 jeunes)

Modalités opérationnelles :

Les étudiants bénéficieront d'un accompagnement individualisé organisé autour de l'offre de service suivante :

- Accès aux contrats d'alternance dans l'enseignement supérieur et développement des opportunités d'alternance.
- Mobilisation des entreprises sur les contrats en alternance.
- Accès à une réorientation pour reprendre le cursus de formation initiale
- Accès au réseau d'entreprises et aux offres d'emploi du Département emploi d'Entreprendre Ensemble en partenariat avec Pôle emploi.
- Préparation à l'emploi, opérations emploi formation en fonction des offres d'emploi captées et accompagnement aux techniques de recherche d'emploi et placement à l'emploi.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 267 137 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Ateliers pédagogiques / Nanterre

Porteur du projet : Centre Hospitalier Théophile Roussel

Evaluateur du projet : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Parties prenantes : Centre Hospitalier Théophile Roussel, service de psychiatrie infanto juvénile, l'Education Nationale, l'association Maison des Adolescents des Hauts de Seine, la [Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales](#), l'association Ephéta.

Objectifs :

1. Mobiliser des adolescents déscolarisés ou en voie de l'être par le moyen d'une expérience pédagogique nouvelle pour eux : un « atelier pédagogique » situé hors d'un établissement scolaire, selon des modalités ajustées à chaque cas mais comportant toujours : un bilan de compétence, une reprise des apprentissages, une socialisation dans le groupe de jeunes de l'atelier et l'élaboration d'un projet personnel.
2. Evaluer les données du décrochage scolaire, proposer un accompagnement éducatif et favoriser le traitement de troubles psychiques du jeune.

Territoire d'expérimentation : Les jeunes sont domiciliés sur les communes de Nanterre, Puteaux, Suresnes et Neuilly-sur-Seine (Hauts de Seine)

Public(s) cible(s) : Adolescents âgés de 12 à 18 ans déscolarisés ou en voie de l'être. Total des bénéficiaires : 60 adolescents pourraient en bénéficier sur la durée du projet (20 nouveaux chaque année)

Modalités opérationnelles :

Evaluer la pertinence de ce type de dispositif, son utilisation par les partenaires du réseau et préciser quels sont les jeunes qui en tirent un bénéfice.

L'atelier développe une double interface :

- Il participe à un réseau au sein de l'Education Nationale associant des proviseurs, des enseignants de collège, des CIO, des intervenants des classes relais
- Il s'appuie sur un service de psychiatrie infanto juvénile qui a développé des modalités d'accès au soin pour les adolescents, notamment des groupes médiatisés et un accueil ajusté, permettant une synergie entre les soins et la remobilisation des apprentissages.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 333 371 euros

Thématique : Expérimentation du « parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »

PROJET

Plate-forme d'insertion pour Jeunes sous main de justice Allier (P.I.J.S.M.J 03)

Porteur du projet : Mission Locale de Moulins

Evaluateur du projet : LERFAS (Laboratoire, Etude, Recherche, Formation en Action Sociale), Association Touraine Education et Culture (ATEC)

Parties prenantes : Les Missions Locales co-porteurs, les services institutionnels de la justice, les partenaires de l'emploi, les organismes de formations, les partenaires du secteur Santé, les partenaires du secteur Hébergement, les partenaires de l'I.A.E. (Union Régionale des Entreprises d'Insertion et d'intérim), les partenaires du monde économique, les partenaires institutionnels (le FSE, l'ACSE, l'Etat, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général de Haute-Loire, la CA du Puy en Velay), une commission de régulation pluridisciplinaire au sein de la plate-forme.

Objectifs :

1. Mettre en place un dispositif coordonné entre tous les partenaires intervenant sur les problématiques des jeunes sous main de justice détenus et sortant de maison d'arrêt, afin de leur proposer un parcours « DEDANS, DEHORS », et optimiser leurs chances d'accès à un emploi.
2. Proposer aux jeunes de 16 à 26 ans sous main de justice incarcérés en maison d'arrêt, y compris mineurs en détention préventive, un accompagnement renforcé « DEDANS, DEHORS » par un référent unique Justice de Mission Locale, basé sur la notion de parcours, durant la période carcérale, puis en milieu ouvert vers l'emploi et l'insertion.

Territoire d'expérimentation : Le département de l'Allier et limitrophes

Public(s) cible(s) : Jeunes de 16 à 26 ans incarcérés dans les maisons d'arrêt de Moulins et Montluçon, y compris jeunes mineurs en détention préventive avec une sortie envisagée dans les 4 mois (80 à 100 jeunes incarcérés)

Modalités opérationnelles :

Première étape en milieu fermé :

- construire un projet professionnel et repérer ses compétences
- se remobiliser vers le travail et acquérir des savoirs de base
- repérer les premiers freins à son insertion professionnelle et enclencher des actions pour lever ses freins sur le plan social, santé et professionnel.
- préparer son retour en milieu ouvert dans la vie active
- mettre en place les solutions d'hébergement et de revenu minimum pour la vie ordinaire hors milieu carcéral

Deuxième étape en milieu ouvert :

- lever les freins à son insertion sociale et professionnelle et acquérir les compétences clés manquantes
- se qualifier par la formation professionnelle et s'intégrer dans le milieu du travail
- retrouver une place valorisante dans la société et s'insérer durablement.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 356 350,70 euros

PROJET

Sécuriser le parcours du jeune via une offre de logement innovante et engageante

Porteur du projet : Association Le Temps pour toiT

Evaluateur du projet : Cabinet Brigitte Croff & associés

Parties prenantes : CROUS (centre régional des œuvres universitaires et scolaires), CRIJ (centre régional information jeunesse), FJT (foyers jeunes travailleurs), CCAS (centre communaux d'action sociale), Missions Locales, centres de formations, écoles supérieures, Conseils généraux de Loire Atlantique et Maine et Loire, villes de Nantes et Angers

Objectifs :

1. Rapprocher les projets des jeunes et des plus âgés, en les réunissant autour d'une question commune : le logement.
2. Expérimenter et mesurer l'impact d'une expérience d'habitat partagé intergénérationnel sur différents types de publics hébergés.

Territoire d'expérimentation : Agglomérations de Nantes et Angers

Public(s) cible(s) : 100 jeunes

- Etudiants en école d'infirmiers, d'aides-soignants, faculté de médecine, etc. ;
- étudiants souhaitant s'investir dans un projet à dimension sociale forte ;
- jeunes en insertion ou en ré-insertion professionnelle ;
- jeunes en rupture de parcours d'études.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années (septembre 2009 / septembre 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 44 000 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Pour les étudiants décrocheurs de l'enseignement supérieur

Porteur du projet : AFIJ (Association pour Faciliter l'Intégration Professionnelle des Jeunes Diplômés)

Evaluateur du projet : CREST

Parties prenantes : CRIJ, Assemblée Permanente des Chambres des Métiers, MEDEF.

Objectifs :

11. Repérer au plus tôt les étudiants décrocheurs ne fréquentant plus leur établissement d'enseignement supérieur.
12. Favoriser le retour à l'emploi et/ou la formation, en accompagnant individuellement, le plus tôt possible, les jeunes décrocheurs et en privilégiant une orientation forte vers les métiers en tension.
13. Valider la formalisation du projet professionnel à travers le parrainage par des professionnels en activité (multiplicité des contacts avec les professionnels).

Territoire d'expérimentation : Sites universitaires (Alsace : Strasbourg et Mulhouse ; Aquitaine : Bordeaux et Pau ; Centre : Tours et Orléans ; Bourgogne : Dijon ; Franche –Comté : Besançon ; Ile-de-France : Paris, Nanterre, Saint-Denis et Cergy ; Languedoc-Roussillon : Montpellier, Nîmes et Perpignan ; Limousin : Limoges ; Lorraine : Metz et Nancy ; Midi-Pyrénées : Toulouse et Albi ; Nord : Lille ; PACA : Marseille, Nice, Aix en Provence , Avignon et Toulon ; Pays de Loire : Nantes ; Picardie : Amiens ; Rhône-Alpes : Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Chambéry).

Public(s) cible(s) : Etudiants sortis de l'université sans diplôme (2 200 étudiants décrocheurs répartis sur le territoire métropolitain sur les 80 000 jeunes décrocheurs référencés par an en France).

Modalités opérationnelles :

Etape 1 : important travail de rapprochement avec tous les partenaires

Etape 2 : Repérage des étudiants décrocheurs hors de leur établissement par une vaste opération de repérage, d'identification et de mobilisation des jeunes en échec universitaire

Etape 3 : Accompagnement vers une solution positive. La démarche générale appliquée à tous les accompagnements individuels renforcés (accompagnement renforcé « standard », accompagnement renforcé « standard » appuyé par un parrainage, accompagnement renforcé vers des métiers en tension, accompagnement renforcé vers des métiers en tension appuyé par un parrainage).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans de 2009 à 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 1 785 274 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Programme Découverte Professionnelle 3 et 6 heures (DP3 et DP6)

Porteur du projet : Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education

Evaluateur du projet : Université Internationale Paris Ouest Nanterre La Défense, CREF (Centre de recherche en éducation et en formation)

Parties prenantes : le Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education, les académies partenaires, les entreprises.

Objectifs :

- la professionnalisation des filières dès le collège ;
- la lutte contre l'abandon et l'échec scolaire à ce niveau ;
- amélioration des conditions d'évolution des élèves des classes de DP3 et DP6 par l'organisation des Forums Ecole-Entreprises pour favoriser la diffusion de proposition d'offres de stages émises par les entreprises membres du Réseau et l'organisation de visites d'entreprises et d'interventions de professionnels.

Territoire d'expérimentation : 14 académies partenaires (Amiens, Créteil, Versailles, Lille, Rennes, Nice, Aix-Marseille, Toulouse, Limoges, Nancy, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg)

Public(s) cible(s) : Tous les collèges ainsi que les lycées techniques et professionnels situés dans les 14 académies partenaires.

Total des bénéficiaires : 20 000 bénéficiaires

Modalités opérationnelles :

1. l'organisation de forums Ecole-entreprises pour faciliter la rencontre des élèves et de leurs parents et des entreprises qui apporteront une vue globale des métiers de leur branche respective et donneront des indications aux élèves qui souhaitent s'orienter dans le secteur d'activité.
2. l'organisation de visites d'entreprises et d'interventions de professionnels en classe pour faciliter aux bénéficiaires du projet d'obtenir sur la demande des équipes pédagogiques l'intervention de professionnels en classe ;
3. la proposition, par les entreprises membres du Réseau, d'offres de stages pour les élèves ayant choisi l'option de Découverte Professionnelle 3 heures.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 450 000 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Programme Découverte Professionnelle 3 et 6 heures (DP3 et DP6)

Porteur du projet : Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education

Evaluateur du projet : Université Internationale Paris Ouest Nanterre La Défense, CREF (Centre de recherche en éducation et en formation)

Parties prenantes : le Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education, les académies partenaires, les entreprises.

Objectifs :

- la professionnalisation des filières dès le collège ;
- la lutte contre l'abandon et l'échec scolaire à ce niveau ;
- amélioration des conditions d'évolution des élèves des classes de DP3 et DP6 par l'organisation des Forums Ecole-Entreprises pour favoriser la diffusion de proposition d'offres de stages émises par les entreprises membres du Réseau et l'organisation de visites d'entreprises et d'interventions de professionnels.

Territoire d'expérimentation : 14 académies partenaires (Amiens, Créteil, Versailles, Lille, Rennes, Nice, Aix-Marseille, Toulouse, Limoges, Nancy, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg)

Public(s) cible(s) : Tous les collèges ainsi que les lycées techniques et professionnels situés dans les 14 académies partenaires.

Total des bénéficiaires : 20 000 bénéficiaires

Modalités opérationnelles :

4. l'organisation de forums Ecole-entreprises pour faciliter la rencontre des élèves et de leurs parents et des entreprises qui apporteront une vue globale des métiers de leur branche respective et donneront des indications aux élèves qui souhaitent s'orienter dans le secteur d'activité.
5. l'organisation de visites d'entreprises et d'interventions de professionnels en classe pour faciliter aux bénéficiaires du projet d'obtenir sur la demande des équipes pédagogiques l'intervention de professionnels en classe ;
6. la proposition, par les entreprises membres du Réseau, d'offres de stages pour les élèves ayant choisi l'option de Découverte Professionnelle 3 heures.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 450 000 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Alternance Champagne

Porteur du projet : Animation Régionale des Missions Locales Champagne Ardenne

Evaluateur du projet : CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)

Parties prenantes : Réseaux champardennais des missions locales / permanences d'accueil, d'information et d'orientation, Fédération des centres de formation d'apprentis interprofessionnels de la Champagne Ardenne, Conseil régional de Champagne Ardenne, Animation Régionale des Missions Locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation, Conseil National des Missions Locales, les chambres consulaires et les centres d'aides à la décision.

Objectif :

1. Etablir en lien avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'alternance une *Charte Qualité* précisant les engagements en vue d'une sécurisation des parcours des jeunes en entreprise ;
2. Mobiliser au sein des Missions Locales un dispositif de sas et de suivi des jeunes en amont et en aval de la signature des contrats en alternance en désignant pour chaque jeune un référent unique ;
3. Mesurer l'impact d'une meilleure orientation et du suivi des jeunes en alternance en terme de ruptures de parcours ;
4. Remonter les difficultés rencontrées en terme de sécurisation et rechercher de façon partenariale les solutions à apporter aux jeunes en alternance.

Territoire d'expérimentation : Champagne Ardenne

Public(s) cible(s) : 200 jeunes par an

Modalités opérationnelles :

Mise en place d'engagements Qualité pour sécuriser les parcours d'alternance
Cette Charte Qualité s'adressera à l'ensemble des jeunes suivis par les Missions Locales pour lesquels l'accès à un dispositif d'alternance est considéré comme la solution d'insertion la plus favorable. Cette Charte comprendrait 5 points :

En amont de la signature du contrat d'alternance :

- la vérification formelle de la motivation du jeune pour le métier (soit par une conclusion d'entretien, une PMP, une immersion, une ECCP ou un bilan...) ;
- la vérification formelle de l'absence de problématique de logement avant l'entrée en contrat ;
- la vérification formelle de l'absence de problématique de mobilité avant l'entrée en contrat.

En aval de la signature du contrat d'alternance :

- un suivi en emploi pendant trois mois (suivi mensuel)
- un entretien de médiation en entreprise en cas de besoin par le Jeune ou l'employeur.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 137 500,80 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Création d'un réseau d'ambassadeurs métiers/formations professionnelles/VAE

Porteur du projet : Région Basse Normandie

Evaluateur du projet : CEREQ

Parties prenantes : rectorat, DRAAF, Université, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, pôle emploi, missions locales, OPACIF (organisme paritaire collecteur agréé du CIF)

Objectifs : mettre en place un réseau d'ambassadeurs métiers/formation professionnelle/VAE dont le rôle principal est d'être accessible et disponible sur le lieu de travail afin de décrire leur métier/parcours professionnel

Territoire d'expérimentation :

- 2009-2010 : bassins d'emploi de Flers, Coutances et Lisieux
- 2010-2011 : élargissement aux bassins d'emploi de l'Orne et aux bassins de Granville et Bayeux
- 2011-2012 : généralisation à toute la région

Public(s) cible(s) :

- jeunes scolaires en classe de 3^e de découverte professionnelle (environ 2 500 jeunes)
- jeunes lycéens de terminale souhaitant s'orienter vers une filière professionnalisante (environ 4 000)
- jeunes sortant précocement du système éducatif sans qualifications (2 500)
- jeunes suivis par les missions locales bénéficiant d'un contrat d'accompagnement (6 800 en flux moyen mensuel)

Modalités opérationnelles :

- septembre 2009-juin 2010 : tour de table associant les services de l'Etat et les secteurs professionnels les plus représentatifs sur le territoire et production d'une mallette pédagogique destinée aux ambassadeurs
- septembre 2010-juin 2011 : retour d'expérience/analyse critique
- septembre 2011-juin 2012 : généralisation à tous les bassins d'emploi et mise en place d'un label ambassadeur

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 278 615 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Offre régionale d'accompagnement dans l'orientation des jeunes

Porteur du projet : Le Centre Régional Information Jeunesse du Limousin

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : GIP Prisme Limousin, réseau Point Information Jeunes et Bureau Information Jeunesse, la Cité des Métiers à Limoges

Objectif : Accompagner les jeunes dans une orientation prenant en compte la globalité de leur situation.

Territoire d'expérimentation : Limoges et le Limousin

Public(s) cible(s) : les jeunes en recherche d'informations de la région Limousin

Modalités opérationnelles :

- **Conforter et développer l'ensemble des prestations actuellement offertes aux usagers du Carré Jourdan : est notamment envisagé un accroissement du volume horaire d'ouverture du CRIJ, de telle sorte que les prestations fournies aux usagers soient identiques quel que soit le moment de leur venue ;**
- **Elargir l'offre à l'ensemble de la population limousine par la mise en place d'un réseau cohérent et structuré de relais ;**
- **Utiliser les nouvelles possibilités offertes par Internet pour mettre à disposition des relais institutionnels et du grand public des outils de communication modernes et performants permettant de faciliter le repérage dans la masse d'informations disponibles.**

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 176 715 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Améliorer la qualité des emplois exercés par les étudiants (AQ3E)

Porteur du projet : Université du MAINE

Evaluateur du projet : Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE), Université d'Evry

Parties prenantes :

Les entreprises du bassin d'activité manœuvre, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Pôle Emploi, agences de travail intérimaire, Communauté Urbaine du Mans, CJD (centre des jeunes dirigeants d'entreprise), Jeune Chambre Economique, ANDRH (association nationale des directeurs des ressources humaines), Chambre des Métiers, etc.

Objectifs : Permettre aux étudiants d'accéder à des offres d'emploi à temps partiel de bonne qualité, c'est-à-dire en adéquation avec les compétences de l'étudiant et compatible avec le calendrier de ses études.

Territoire d'expérimentation : La Sarthe et son centre universitaire : l'Université du Maine

Public(s) cible(s) : Etudiants de LMD (300 – 500 étudiants)

Modalités opérationnelles :

- La mise en place d'une cellule de placement par l'Université, en partenariat avec le tissu local d'entreprises, les intermédiaires du marché du travail et les collectivités territoriales ;
- Création d'un bureau des stages et de l'emploi ;
- Collaboration avec tous les acteurs du marché du travail local.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 221 974,50 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Classe de remédiation proposant un parcours éducatif de prise en charge des collégiens exclus temporairement

Porteur du projet : PEP 78

Evaluateur du projet : Groupe AMNYOS

Parties prenantes : Collège Romain Rolland (Sartrouville, Yvelines), Réussite Educative de Sartrouville

Objectifs : favoriser, par un accueil spécifique, une réinsertion durable des élèves, en voie de rupture scolaire, dans un contexte de relations sociales et scolaires apaisées.

Territoire d'expérimentation : Collège Romain Rolland de Sartrouville (implanté au coeur de la cité des Indes de Sartrouville).

Public(s) cible(s) : Les élèves du collège Romain Rolland exclus temporairement : de 2 à 8 jours par le chef d'établissement ou plus de 8 jours par un conseil de discipline.

Modalités opérationnelles :

- Année scolaire 2009/2010 : expérimentation avec les élèves du collège Romain Rolland de Sartrouville
- Année scolaire 2010/2011 : extension du périmètre de l'expérimentation au collège Louis Paulhan de Sartrouville
- Année scolaire 2011/2012 : confirmation de l'expérimentation sociale et extension aux autres collèges de Sartrouville intéressés par le dispositif.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 141 788,74 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Parcours préparatoires à la signature de contrats d'apprentissage en Bac Pro

Porteur du projet : Union des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREO)

Evaluateur du projet : Université des Sciences et Technologies de Lille

Parties prenantes : Maisons Familiales Rurales, Conseils Généraux et Conseils Régionaux, les représentants des professionnels des métiers concernés

Objectif :

- Faciliter le passage du statut scolaire à celui d'apprenti ;
- Préparer le choix d'un métier avant la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- Accompagner les jeunes futurs apprentis dans la recherche puis la signature de leur contrat ;
- Diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage en particulier dans le cadre des nouveaux parcours Bac Pro.

Territoire d'expérimentation : Les départements des 20 à 30 maisons familiales rurales (MFR) engagées dans l'expérimentation et les CR suivants (Franche-Comté, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Lorraine et Provence)

Public(s) cible(s) : 200 à 400 jeunes de 15 à 18 ans ayant terminé leur scolarité au collège ou effectué une ou deux années au lycée.

Modalités opérationnelles :

- Proposer un parcours vers l'alternance sous statut scolaire d'une durée modulable de 2 à 6 mois en vue de la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- Les jeunes seront accueillis en internat au cours des semaines passées en MFR de manière à favoriser la vie de groupe, à faciliter les actions de soutien et d'accompagnement personnalisé ;
- Le parcours fera alterner régulièrement des semaines passées à la MFR ;
- Un accompagnement personnalisé de chaque jeune et des outils pédagogiques faciliteront l'articulation des séquences en entreprise et de celles de centre de formation ;
- Le parcours sera terminé dès la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- La formation se déroulera dans le CFA choisi par l'entreprise signataire du contrat en fonction de la formation préparée ;

Une MFR proposera l'accompagnement dans une seule famille de métiers pour à la fois éviter la dispersion mais aussi pour s'appuyer sur le réseau professionnel caractéristique de l'identité professionnelle de la MFR concernée.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 892 500 euros

Thématique :

Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES SORTANTS DE L'UNIVERSITE

Porteur du projet : Université Paris-Est Marne-La-Vallée

Evaluateur du projet : CEREQ

Parties prenantes : Université de Paris Est Marne-la-Vallée, Université de Paris 12 Val-de-Marne, Maison de l'Emploi de Sénart, CEREQ.

Objectifs : Accompagner les étudiants sortants de l'université à tous niveaux, diplômés et non diplômés, vers l'emploi, grâce à des actions collectives et individuelles auprès d'un public identifié comme étant en difficulté d'insertion professionnelle.

Territoire d'expérimentation : Ile-de-France Est : départements du Val de Marne, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis.

Public(s) cible(s) : Sortants diplômés et non diplômés (Estimations - Université Paris 12 Val-de-Marne: 9470 ; Université Paris-Est Marne-la-Vallée : 5240)

Modalités opérationnelles :

Mise en œuvre d'un accompagnement vers l'emploi des étudiants sortants de l'université à tous les niveaux (LMD), diplômés et non diplômés.

Le projet comprend trois étapes :

- Construire les échantillons expérimentaux grâce à une pré-enquête auprès d'un tiers des sortants des deux universités, diplômés et non diplômés ;
- Proposer aux étudiants en situation de recherche d'emploi ou en emploi de « mauvaise qualité » un dispositif d'accompagnement personnalisé vers l'emploi ;

Mise en œuvre de deux actions d'accompagnement vers l'emploi : un atelier de construction d'une stratégie de recherche d'emploi durable et une sensibilisation à la création d'activité.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : Deux années universitaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 236 900 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Affirmer son projet professionnel, vecteur de la réussite à l'université

Porteur du projet : Université Paris Nord XIII, BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle)

Evaluateur du projet : Université Paris Nord XIII, Cellule d'aide au pilotage et d'analyse de gestion (CAPAG) et l'Observatoire de la Vie étudiante (OVE)

Parties prenantes : APEC (association pour l'emploi des cadres), AFIJ (association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés), PROXITE

Objectifs : Augmenter le taux de réussite en Licence en s'appuyant sur la construction du projet professionnel et en y associant des moyens extérieurs (partenaires) mais aussi des compétences internes (SCUIO-IP, équipes pédagogiques et étudiants en psychologie de l'établissement).

Territoire d'expérimentation : Saint Saint-Denis (campus de Villetaneuse)

Public(s) cible(s) : les étudiants de Licence Economie et Gestion

Modalités opérationnelles :

1. la présentation du dispositif, information sur les débouchés des filières en terme d'emplois et de secteurs d'activités ;
2. la mise en place des groupes de parole dans le cadre de TD afin de permettre l'accompagnement et le suivi du public concerné par le projet. Un parrainage en entreprise pourra également être proposé à certains étudiants relevant d'un accompagnement spécifique par l'intermédiaire d'un partenariat avec l'association PROXITE.
3. les étudiants suivent le module EPP (exploration du projet professionnel) afin d'affiner la construction du projet.
4. les étudiants suivent les ateliers de techniques de recherche de stages animés par les consultants de l'APEC afin de les préparer activement à cette démarche.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 45 800 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Plate forme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône Alpes

Porteur du projet : UNION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE RHONE ALPES

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Union régionale des missions locales de Rhône Alpes – CRIJ (centre régional information jeunesse) – Calliope – JEMRA (jeunes emploi mobilité Rhône Alpes – MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) – URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes)

Objectifs : Mise en réseau des structures assurant la fonction d'accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

Territoire d'expérimentation : Région Rhône Alpes

Public(s) cible(s) :

Jeunes 16-25 ans en difficulté d'insertion :

-accueil : 450 jeunes par an

-mobilité : 200 jeunes par an

Modalités opérationnelles :

- Phase d'accueil/phase d'accompagnement/labellisation des structures (guichets uniques mobilité)
- Phase expérience Mobilité : Eurodyssee/SVE /Léonardo /Jeunes métiers d'Europe

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : Septembre 2009-Décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 1 477 151 euros

Thématique : Expérimentation du « parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »

PROJET

Un pas dehors

Porteur du projet : Mission Locale de l'Agglomération Mancelle

Evaluateur du projet : CREDOC

Parties prenantes :

SPIP, partenaires économiques (GEIQ bâtiment, métiers de la propreté, ETTI A2I, Club FACE Le Mans Métropole), Plan local d'insertion et d'emploi Le Mans Métropole.

Objectifs :

Reformaliser et renforcer l'intervention des différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle :

- Accompagner et préparer les jeunes placés sous main de justice à la sortie de détention ;
- Favoriser leur retour à la formation et/ou l'emploi ;
- Mettre en synergie des moyens et spécificités professionnelles de l'ensemble des acteurs de l'insertion ;
- Trouver des solutions pérennes à la sortie de maison d'arrêt pour lutter contre la récidive.

Territoire d'expérimentation :

Préparation à la sortie : Maison d'arrêt du Mans

Accompagnement des sortants : Sarthe et départements limitrophes selon leurs lieux de résidence et en particulier l'Orne dont la Maison d'arrêt va fermer, les détenus seront transférés au Mans.

Public(s) cible(s) : 30% de jeunes 18-25 ans incarcérés aux 2 maisons d'arrêt « Les Croisettes », soit 140 jeunes environ à l'année

Modalités opérationnelles :

- Valider au sein d'une commission l'entrée des jeunes sur ce dispositif spécifique, puis élaborer de façon partenariale leur parcours.
- Organiser des journées d'information sur une thématique particulière en fonction des besoins exprimés, repérés pour un groupe de jeunes détenus (gestion du budget, conduites addictives...).
- Mettre en place des temps de rencontres entre le binôme et les partenaires économiques (ETTI, GEIQ, groupements d'employeurs FACE et PLIE du Mans Métropole).
- Identifier un réseau de référents spécifiques à l'échelle de la Sarthe et des départements limitrophes, en particulier avec le département de l'Orne dont la fermeture de la maison d'arrêt d'Alençon est programmée en 2010.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 24 MOIS (2010-2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 241 925,60 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Réalisation d'une gamme cohérente d'outils d'accompagnement individualisé des étudiants pour améliorer leur insertion professionnelle.

Porteur du projet : Université de Bordeaux

Evaluateur du projet: CRESS (Centre de Recherche et d'études en Sciences sociales) Université de Strasbourg

Parties prenantes :

- Partenaires universitaires (Plateforme insertion professionnelle, SCUIO-IP, BAIP, Bureaux des stages, services informatiques et scolarités, enseignants et responsables de formation),
- Département Technologie de l'information et de la communication du PRES Université de Bordeaux,
- Conseil Régional Aquitaine.

Objectifs :

- Concevoir et mettre en œuvre une gamme cohérente et complémentaire d'outils informatiques permettant aux différents acteurs de l'insertion professionnelle des étudiants d'agir simultanément sur de grands effectifs et d'avoir une action plus individualisée,
- Permettre à chaque étudiant de s'approprier sa préparation à l'insertion professionnelle, d'acquérir un « esprit campus », d'améliorer son insertion professionnelle en certifiant de façon infalsifiable ses acquis, de maintenir le lien en tant qu'ancien, de faciliter une VAE ultérieure éventuellement.

Territoire d'expérimentation : Site université de Bordeaux (agglomération bordelaise et antennes délocalisées de Périgueux et d'Agen).

Public(s) cible(s) : 64 000 étudiants (PRES Université de Bordeaux)

Modalités opérationnelles :

- Elaboration de cahiers de charges complémentaires et compatibles sur les différents niveaux (élaboration du projet professionnel et d'études PPE par l'étudiant, gestion des stages, gestion des offres d'emploi et de stage, gestion des communautés, mise en place d'un portfolio de compétences certifiées par l'Université).
- Elaboration et mise en place de ces outils,
- Evaluation de l'impact sur l'insertion professionnelle des étudiants,
- Généralisation aux autres établissements universitaires.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 98 000 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Professionnalisation des équipes éducatives du groupe d'aide à l'insertion (GAIN) oeuvrant pour la lutte contre le décrochage scolaire

Porteur du projet : Rectorat Académie de Créteil

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) et centre associé régional Ile De France

Parties prenantes : personnels du rectorat, consultant COPAS (Conseil en analyses et pratiques sociales)

Objectifs :

Prévention du décrochage scolaire

Organisation des coopérations pour suivre les jeunes en décrochage

Professionnalisation des équipes éducatives pour atteindre ces objectifs de prévention.

Territoire d'expérimentation : Académie de Créteil, lycées des départements Seine et Marne, Seine St Denis et Val de Marne

Public(s) cible(s) : 50 lycéens dans 20 lycées, soit 1000 jeunes environ

Modalités opérationnelles

- Formation théorique du groupe d'aide à l'insertion (GAIN) de 20 lycées d'enseignement général et professionnel
- Accompagnement des équipes (méthodologie, outils, valorisation des acquis....)

Date de démarrage : octobre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 393 156 euros

Développer les incitations au maintien dans le système scolaire

PROJET

Lutte contre l'absentéisme et incitations collectives

Porteur du projet : Académie de Créteil

Evaluateur du projet : Ecole d'économie de Paris

Parties prenantes : Académie de Créteil, Ecole d'économie de Paris.

Objectif : Diminuer l'absentéisme qui est l'un des indicateurs de décrochage scolaire. Le dispositif ne s'appuie pas sur des incitations privées et individuelles, mais sur le groupe classe, en lui permettant de mettre en œuvre un projet qu'il aura élaboré à l'aide d'un adulte référent.

Territoire d'expérimentation : Académie de Créteil

Public(s) cible(s) : Les élèves de lycées professionnels en risque de décrochage.

Modalités opérationnelles :

Le projet se présente comme un contrat entre l'équipe éducative et les élèves : l'institution scolaire est disposée à mettre des moyens importants à la disposition des élèves, mais en contrepartie, elle attend une implication plus grande dans l'ensemble des activités scolaires. L'effort ne doit pas être à sens unique. La contrepartie attendue des élèves conduits à indiquer le montant mis à disposition du projet sur la présence des élèves en cours et leur sérieux.

Etant donné le caractère novateur du projet, il se déroulera en deux temps :

1. Sur l'année 2009-2010, un programme pilote est mené dans 4 classes, sur un ou deux établissements volontaires. Ce pilote permet de tester deux protocoles pour en déceler les difficultés, les ajuster et retenir un protocole qui semble fonctionner convenablement.
2. Sur l'année 2010-2011, le protocole retenu est mis en œuvre de manière à en permettre l'évaluation, avec un grand nombre de classes contrôle et témoin tirées au sort.

Date de démarrage : lundi 5 octobre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : Deux années scolaires

Subvention demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 772 167 euros

Thématique :

Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Mise en place de responsables des études en EPLE et lien avec l'organisation des CIO

Porteur du projet : Académie de Créteil

Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en Pratiques et Analyses Sociales)

Parties prenantes : Personnels du rectorat de Créteil (pilotage, suivi, communication), CAFOC du rectorat (accompagnement et formation)

Objectifs : améliorer le processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire par la mise en place d'un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel de l'EPLE dédié, en relation avec des prestations spécifiques dispensées par les CIO.

Territoire d'expérimentation : Académie de Créteil (collèges des départements 77,93,94).

Public(s) cible(s) : Elèves de collège. Groupe test : élèves de 5 collèges en difficulté (2500 élèves environ). Groupe témoin : élèves de 5 collèges tirés au sort parmi les collèges de l'académie de taille et difficulté équivalentes.

Modalités opérationnelles :

En EPLE : Mise en place d'une action transversale de responsable des études des élèves par niveau.

En CIO : redéfinition des missions des CIO en lien avec l'EPLE.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 4 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 767 323 euros

Thématique :

Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle de l'académie de Créteil

Porteur du projet : Académie de Créteil (GIP FCIP de l'Académie de Créteil)

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Rectorat Créteil, Conseil Régional, OFAJ, Agence Europe Education Formation France, Mouvement des jeunes européens

Objectifs :

- stimuler le désir de mobilité (rencontres/interventions)
- éliminer les obstacles à la mobilité (accompagnement de proximité jeunes/équipes éducatives/6 médiateurs de proximité/simplifier l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité/renforcer l'implication des établissements/octroi de 120 bourses)

Territoire d'expérimentation : Académie de Créteil

Public(s) cible(s) : 120 jeunes scolarisés dans 6 lycées professionnels de l'académie de Créteil dans des filières qui offrent des débouchés sur les marchés du travail à l'international

Modalités opérationnelles : un comité de pilotage (Rectorat, chef d'établissement, conseil régional, Agence Europe Formation, le mouvement des jeunes européens, des associations) se réunit tous les deux mois afin de sélectionner les jeunes motivés et non motivés par la mobilité internationale.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 427 900 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Accompagnement partenarial d'itinéraires personnalisés d'accès à la qualification (APIPAQ)

Porteur du projet : Mission locale de Marseille – Académie d'Aix-Marseille

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : établissements publics locaux d'enseignement - Centre d'information et d'orientation – association départementale pour le développement des actions de prévention – Protection Judiciaire de la Jeunesse – Point animation prioritaire pour l'emploi des jeunes – UNISCITE – Service d'Orientation Professionnelle – Ecole de la 2^e chance – Maison de l'apprenti – Cité des métiers

Objectifs :

Accompagner les jeunes décrocheurs vers un itinéraire personnalisé d'accès à la qualification

Développer la coopération entre les partenaires

Faciliter le passage d'une structure à une autre

Réduire les sorties sans qualif. du système scolaire

Territoire d'expérimentation : Marseille

Public(s) cible(s) : 500 jeunes marseillais en décrochage scolaire

Modalités opérationnelles

1. repérage des jeunes sans solution, par les établissements d'origine pour ceux scolarisés l'année scolaire précédente, et par les CIO, les missions locales et les travailleurs sociaux pour les autres.

2. recensement des places disponibles dans les établissements

3. accueil et prise en charge : sessions d'accueil en groupe, RDV individuels, bilans et propositions d'informations, de visites d'entreprises, CFA, ...

4. aide à la construction d'un projet, à la rédaction d'un CV,

5. inscription en formation en lycées, en CFA, sur une action de la mission générale d'insertion de l'Education nationale une action de formation continue ou sur une action d'élaboration de projet professionnel, à entrées et sorties permanentes

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 368 904 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

Porteur du projet : Association SOA XIII

Evaluateur du projet : Cabinet Pluricité

Parties prenantes : l'association SOA XIII, les écoles primaires, les collèges, les lycées, les centres sociaux.

Objectifs :

- aller au devant des enfants et adolescents dans leur quartier ;
- conventions avec les écoles, collèges, centres sociaux, lycées ;
- amener le sport et le rugby à XIII à proximité des jeunes ;
- acquérir de la confiance en soi et de l'estime de soi, travailler sur le respect, apprendre à refuser l'échec ;
- orienter et lutter contre l'échec scolaire, grâce au sport ;
- s'appuyer sur une équipe d'éducateurs référents de haut niveau ;
- formation-emploi grâce au rugby à XIII.

Territoire d'expérimentation : Avignon, grand Avignon, départements limitrophes 13 et 30.

Public(s) cible(s) : adolescents 11-17 ans, mixte. Handicapés de la tranche d'âge 11-26 ans, mixte (création d'une équipe handisport). Seniors 18-23 ans, centre de formation de haut niveau.

Total jeunes bénéficiaires : 1000 enfants et adolescents dans les quartiers difficiles

Modalités opérationnelles :

- repérage du public et partenariat existant (dans les quartiers sensibles, les centres sociaux, les écoles, les collèges, les lycées) ;
- orientation et lutte contre l'échec scolaire (en relation avec les enseignants, les éducateurs et des acteurs de la politique de la ville l'accompagnement pour lutter contre l'absentéisme, l'échec scolaire, la prévention aux addictions, la lutte contre les incivilités avec comme support le rugby à XIII) ;
- déroulement de l'action se réalise sous forme d'entraînements, de règles simples à apprendre, individuellement et dans le partage avec les autres (vie de groupe, vie d'équipe, respect de l'adversaire) ;
- moyen de récompenser les enfants par la pratique sportive (les entraînements, mais surtout les tournois et les invitations gratuites en famille de voir jouer l'équipe ELITE 1).

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 30 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 245 300 euros

PROJET

Développer le logement intergénérationnel en Rhône-Alpes

Porteur du projet : AIDER (tête de liste et coordinateur de l'action) + DIGI, Coup de Pouce, ESDÉS inter-génération.

Evaluateur du projet : AIRES (Association d'information et de recherche sur l'économie sociale)

Parties prenantes : AIDER, DIGI, COUP DE POUCE, ESDÉS, AIRES, collectivités et structures locales, bénéficiaires

Objectifs :

Sécuriser l'accès au logement des jeunes :

- proposition d'action sur le logement intergénérationnel : auprès des étudiants et également auprès des jeunes actifs ;
- applications en environnement urbain et rural ;
- développer l'outil en tant que solution adaptée à des publics jeunes divers ;
- constituer un réseau des partenaires relais ;
- envisager des propositions pour consolider l'action.

Territoire d'expérimentation :

- Lyon et agglomération, recueil des demandes hors agglomération
- Grenoble et agglomération, recueil des demandes hors agglomération
- Chambéry et agglomération, recueil des demandes hors agglomération
- Annecy et agglomération, recueil des demandes hors agglomération
- Département de la Drôme et zones limitrophes en Ardèche.

Public(s) cible(s) : nombre total de bénéficiaires de cohabitations : 135 dont 100 étudiants et 35 jeunes actifs

Modalités opérationnelles :

Le projet porte sur 2 niveaux :

1. développement et consolidation de l'existant. Développement et consolidation de l'action d'accompagnement au « logement intergénérationnel » qui répond actuellement essentiellement aux territoires urbains et au public étudiant.
2. application sur de nouveaux publics et de nouveaux besoins. Cette expérimentation conduite depuis plusieurs années par les structures porteuses fait apparaître des besoins. Les associations reçoivent de plus en plus de demandes de logement de la part de jeunes entrant dans la vie professionnelle.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 16 mois (de septembre 2009 à décembre 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 178 100 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active

Porteur du projet : Mission locale agglomération rouennaise / rectorat

Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en analyses et pratiques sociales)

Parties prenantes : Rectorat académie de Rouen – réseau mission locales de Haute Normandie – direction régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - collectivités territoriales – centres de formation d'apprentis, établissements, Centre d'information et d'orientation, Point Information Jeunes, service public de l'emploi, maisons familiales rurales

Objectif : Prévention du décrochage et accompagnement lors de l'entrée dans la vie active

Territoire d'expérimentation : agglomération rouennaise dans un 1^{er} temps puis déclinaison dans les 7 autres bassins d'éducation et de formation de l'académie

Public(s) cible(s) : 2500 décrocheurs des établissements publics, privés et lycées agricoles

Modalités opérationnelles :

Coordination des acteurs et mises en commun des informations concernant les jeunes

Date de démarrage : juillet 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans et demi

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 171 624,40 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse

Porteur du projet : Association ADICE

Evaluateur du projet : Kaléido'Scop

Parties prenantes :

Associations locales – Missions locales – Conseils Régionaux/Général – Ville de Roubaix – ANCS – OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse) – AFVP – OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) – Pôle Emploi – Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports – Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Objectifs :

- Développer et structurer un dispositif de plate forme d'appui à la mobilité des jeunes déjà initié en Nord Pas de Calais et le tester dans une autre région (Rhône Alpes)
- Mettre en place un cadre de concertation ainsi qu'un cadre opérationnel d'appui à la mobilité internationale des jeunes (des quartiers/issus de l'immigration/jeunes ruraux) et de lutte contre les discriminations.

Territoire d'expérimentation : Nord - Pas de Calais et Rhône-Alpes

Public(s) cible(s) :

- jeunes de 16-25 ans, connus ou en rupture avec les dispositifs des PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) et Missions locales
- professionnels de l'insertion sociale et professionnelle et de la jeunesse soit 3000 jeunes informés et 300 structures informées

Modalités opérationnelles :

- Pôles locaux de mobilité : réunions, accompagnement structures/jeunes, formations
- Comités régionaux : réunions de concertation
- Comité national : réunions de concertation

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans et 4 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 486 408 euros

Thématique :

Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

La mobilité européenne en Deux-Sèvres pour les jeunes en insertion
MEJI 79

Porteur du projet : ASSOCIATION L'ESCALE

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Ville de Niort, Conseil Général, Missions Locales, réseau départemental Habitat Jeunes, Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, Institut régional de travail social de Poitiers, inspection académique des Deux-Sèvres, CIBC (centre de bilan de compétence), PAQI (Pôle d'accompagnement à la qualification et à l'insertion), CRIJ (centre régional information jeunesse)

Objectifs : Création d'une plate forme départementale favorisant la mobilité européenne des jeunes (tout profil). Le projet valorise la mixité sociale des jeunes.

Territoire d'expérimentation : Département des Deux-Sèvres et pour 2011 développement régional (Poitou-Charentes)

Public(s) cible(s) : 100 jeunes de tout profil

Modalités opérationnelles :

- mise en réseau des acteurs qui travaillent autour de l'insertion professionnelle des jeunes et de la mobilité européenne.
- accompagnement individualisé des jeunes /formations/information
- inscrire le projet dans le cadre du volontariat européen, de programmes d'échanges universitaires européens pour les jeunes (Léonardo)
- proposer des modules de formation à la mobilité pour les acteurs de l'insertion

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux ans et demi

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 376 700 euros

PROJET

Promotion des « Logements Solidaires »

Porteur du projet : AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville)

Evaluateur du projet : Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII Val-de-Marne

Parties prenantes : ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) ; CNOUS (centre national des œuvres universitaires et scolaires) ; CPU ; Université catholique de Louvain, Institut d'Urbanisme de Créteil, Réseau reflex, cabinet Trajectoire, bailleurs sociaux, associations gestionnaires de logement social, associations de jeunesse gestionnaire de résidence, ville de Poitiers, Grenoble, Lyon, Région Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Logiparc (bailleur social à Poitiers), CDC Rhône-Alpes.

Objectifs :

- Expérimenter une pratique originale européenne pour développer la colocation étudiante organisée autour d'une activité citoyenne dans le quartier
- Expérimenter une nouvelle forme de logement qui peut s'avérer être une alternative au logement étudiant et jeune traditionnel.

Territoire d'expérimentation :

- Lyon : quartier « La Duchère »
- Grenoble : quartier « Village Olympique »
- Poitiers : quartier « La Couronnerie »

Public(s) cible(s) : 200 étudiants et jeunes en formation pendant la phase d'expérimentation.

Modalités opérationnelles :

1. suivi et promotion globale du projet ;

Ce travail devra aboutir à un répertoire de bonnes pratiques à destination des différents acteurs du logement pour promouvoir la colocation comme mode alternatif de logement jeune et étudiant.

2. montage de 4 dossiers de logements solidaires avec ouverture progressive en 2010 et 2011.

Sur chaque site, un comité local de suivi sera mis en place, associant les partenaires nationaux et les partenaires locaux.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 403.750€

Thématique : Approfondir le dispositif d'orientation active

PROJET

Pour une orientation réussie du Lycée à l'Université

Porteur du projet : Université Lumière Lyon 2

Evaluateur du projet : Université Lumière Lyon 2 [Division SIGMA (Statistiques, indicateurs et gestion des moyens)]

Parties prenantes :

- Rectorat de l'Académie de Lyon, en particulier le SAIO (Service académique d'information et d'orientation)
- Inspection Académique
- CIO
- Lycées

Objectifs :

Classes de Première :

- favoriser une meilleure connaissance de l'environnement universitaire ;
- aider à clarifier un projet d'études voire à le construire dès la classe de Première au travers d'une mise en situation « d'étudiant à l'Université » ;
- anticiper les choix d'orientation qui devront être faits en Terminale ;
- limiter les erreurs d'orientation et le décrochage des étudiants en première année de licence ;
- développer un partenariat fort entre l'Université Lumière Lyon 2, les lycées et les Centres d'information et d'orientation ;
- informer sur les perspectives professionnelles des différentes filières.

Classes de Terminale :

- aider à la prise de décision du choix d'études post-bac ;
- accompagner le passage entre le lycée et l'Université ;
- faciliter l'adaptation à l'entrée à l'Université et rassurer les futurs étudiants.

Parrainage à l'Université :

- faciliter l'intégration à l'Université des bacheliers les plus fragiles et les aider à se projeter dans leur vie d'étudiants ;
- faire découvrir et intégrer les méthodologies spécifiques du travail universitaire.

Territoire d'expérimentation : Les lycées publics dépendant des bassins de formation de l'Académie de Lyon suivants : Lyon Nord, Nord-est, Sud-est, Rhône-Sud, Monts du Lyonnais, et les lycées privés sous contrat du Département du Rhône.

Public(s) cible(s) : Ensemble des lycéens du Département du Rhône (bassins de formation) soit 13 400 lycéens.

Modalités opérationnelles :

Le programme d'action se déclinera en trois axes complémentaires :

- pour les classes de Premières : un cours magistral de découverte ;
- pour les classes de Terminales : des étudiants référents « passeurs d'information » de Licence 3e année et Master 1re année formés pour présenter études et critères de réussite aux futurs bacheliers lors des manifestations d'information ;
- à l'entrée à l'Université : un parrainage pour les bacheliers technologiques qui sont les plus fragiles, afin de leur assurer l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures et permettre leur réussite.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 118 678 euros

PROJET

S.Y.N.A.R.T : synergie artisanat du bâtiment

Porteur du projet : Fédération compagnonnique des métiers du Bâtiment « groupe Ile-de-France » ; Co-pilotage : Institut National de Formation et d'Application (INFA)

Evaluateur du projet : Cabinet Cairn Ingénierie

Parties prenantes : Education Nationale (Mission générale d'insertion de l'éducation nationale, centres d'information et d'orientation...), Missions Locales, Pôle Emploi, Maisons de l'Emploi et des Entreprises, Agences d'Intérim, Branches professionnelles (Fédération Française du Bâtiment, confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), centres de formation, Conseil régional d'Ile de France

Objectif :

Ingénierie d'un dispositif structuré et cohérent pour favoriser l'entrée de jeunes en alternance dans les métiers de l'artisanat et du bâtiment et les mettre dans un parcours de réussite.

Construire une vraie articulation entre les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, les prescripteurs (pôle emploi, missions locales, maison de l'emploi et des entreprises), les branches professionnelles (CAPEB, FFB) et les organismes de formation (Education Nationale, CFA des Compagnons du Tour de France, INFA) pour :

- attirer les jeunes vers les formations en alternance dans les métiers de l'artisanat, du bâtiment (menuisier, peintre décorateur...) ;
- leur donner les moyens d'effectuer de véritables choix et de mesurer les avantages et contraintes du milieu professionnel choisi ;
- les inscrire dans un parcours de réussite débouchant sur une insertion durable dans l'emploi.

Territoire d'expérimentation : La Seine et Marne sur le territoire de Torcy ; La Seine Saint Denis : Tremblay en France : zone d'aménagement concerté sud – Paris Charles de Gaulle

Public(s) cible(s) : jeunes suivis par les missions locales ou en décrochage du système scolaire

Modalités opérationnelles :

- mise en synergie des acteurs compétents autour du projet commun.
- constitution de la structure de pilotage.
- construction des étapes de la démarche globale :
 - o valorisation des métiers de l'alternance et du compagnonnage ;
 - o développement et mise en œuvre du SAS préparatoire ;
 - o recherche des entreprises partenaires ;
 - o organisation de l'accompagnement tout au long du parcours ;
 - o réalisation des formations en alternance ;
 - o évaluation du parcours et des résultats.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 12 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 99 558 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Les Appreneuriales : je pense donc j'agis !

Porteur du projet : Université de Bretagne Sud

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : Rectorat de l'Académie de Rennes, Université de Rennes 2, Chambre régionale de l'économie sociale, Crédit Coopératif.

Objectifs :

Proposer des formations en alternance dans des domaines en pénurie, en développant une méthodologie de l'alternance pour les jeunes et les adultes en reprise d'études en section Lettres, Sciences Humaines et Sociales et Activités Physiques et Sportives, afin de :

- Développer l'alternance pour favoriser les parcours réussis et sécuriser de nouveaux parcours professionnels
- Sensibiliser les étudiants et les enseignants à l'alternance et à sa valeur ajoutée
- Former les étudiants en amont et tout au long d'un projet
- Accompagner, préparer et développer avec les enseignants la pédagogie de l'alternance
- Renforcer l'engagement des partenaires sociaux, des entreprises et des professionnels de l'alternance
- Prendre en compte les besoins exprimés par l'environnement familial et social

Territoire d'expérimentation :

Quatre Bassins d'Animation de la Politique Educative (BAPE) :

- Lorient-Quimperlé
- Auray-Vannes-Ploërmel
- Loudéac-Pontivy
- Rennes - Saint Brieuc

Public(s) cible(s) : l'ensemble des acteurs de l'alternance :

- Etudiants, jeunes et adultes en reprise d'études
- Etudiants décrocheurs, jeunes lycéens diplômés en arrêt d'études et en recherche de projets, adultes en situation fragilisée
- Enseignants
- Entreprises
- Collectivité

Modalités opérationnelles :

Cadre d'actions composé de 4 dispositifs :

1. Des *Ateliers (ou workpackages)* : processus de coopération et d'échange de pratiques entre les partenaires sur les problématiques de l'alternance et devant aboutir à une mise en œuvre de recommandations et d'outils. Ces Ateliers-projets visent la mise en place d'actions communes des retombées concrètes sur les pratiques pédagogiques.
2. L'accompagnement des acteurs pédagogiques, des acteurs de la formation et de l'emploi dans le montage de l'alternance, la valorisation et le transfert d'outils.
3. La promotion et l'organisation de l'alternance.
4. Le rapprochement avec le niveau national pour favoriser l'appropriation, des systèmes développés.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 912 650 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs et ceux sortis du système scolaire depuis moins d'un an

Porteur du projet : Académie de Clermont-Ferrand

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : GIP Auvergne, Mission générale d'insertion, missions locales, service académique de l'information et de l'orientation, société informatique Avalone.

Objectif : Développement du partenariat (convention) rectorat/missions locales d'Auvergne et mutualisation des démarches afin de mieux connaître, repérer et accompagner ces jeunes.

Favoriser la démarche de prévention du décrochage

Territoire d'expérimentation : académie d'Auvergne

Public(s) cible(s) : décrocheurs

Modalités opérationnelles :

- Mise en commun d'une application informatique
- Recherche de nouveaux partenaires pour la cellule de veille éducative
- Mise en place de CVE sur d'autres territoires

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 777 257 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale

Porteur du projet : Association Régionale des Missions Locales Languedoc Roussillon

Evaluateur du projet : Cabinet CIVITO

Parties prenantes : Les collectivités territoriales, les entreprises et leurs représentants, les organismes de formation, de l'éducation et de l'insertion et de l'orientation

Objectif : Expérimenter une coopération régionale des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi regroupés sous l'appellation « Plate-forme partenariale des acteurs » au service des jeunes et des entreprises afin de sécuriser les parcours dans les contrats en alternance.

Territoire d'expérimentation : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.

Public(s) cible(s) : les jeunes en alternance

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation régionale repose sur la mise en œuvre d'un dispositif, partenarial et innovant, d'accompagnement des jeunes alternants tout au long d'un parcours, dénommé « Parcours i4 » (i puissance 4), en quatre étapes :

1. s'informer
2. s'inscrire
3. s'intégrer
4. s'insérer

Cette expérimentation vise à renforcer l'information orientation afin de mieux cibler les métiers et la définition du projet professionnel du jeune, l'accompagnement durant le contrat pour lever les freins à son intégration dans l'entreprise en globalisant l'ensemble des interventions nécessaires (aides financières, logement, mobilité, santé, autres), et après le contrat dans son insertion professionnelle.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 986 815 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

« L'apprentissage : des stéréotypes aux réalités »

Porteur du projet : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

Parties prenantes : centre d'orientation de la Chambre de Commerce de Paris, le Conseil Régional d'Ile-de-France et 3 académies (Paris, Créteil et Versailles)

Objectif : Améliorer la prévention des ruptures par l'association de 4 partenaires institutionnels, en favorisant auprès des enseignants (classes option « découverte professionnelle 3 heures », professeurs principaux des classes de 3^{ème} et de seconde) une meilleure connaissance de la filière de l'apprentissage aux moyens d'actions d'information, de pédagogie et d'une étude de besoins.

Territoire d'expérimentation : Ile-de-France : 3 académies de Paris, Créteil et Versailles.

Public(s) cible(s) : les enseignants d'Ile-de-France des classes option « découverte professionnelle 3 heures », « découverte professionnelle 6 heures » et des professeurs principaux des classes de 3^{ème} et de seconde.

11 700 personnes sont potentiellement visées.

1500 collèges publics et privés sous contrat en Ile de France (1500 classes option « découverte professionnelle 3 heures » et 7500 classes de 3^{ème}) et 540 lycées (2700 classes de seconde) et 50 classes de « découverte professionnelle 6 heures » en lycée professionnel.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 31 812 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Passeport accueil commun

Porteur du projet : association régionale des missions locales (ARML) Midi-Pyrénées

Evaluateur du projet : CIRESE Consultants

Parties prenantes : Education nationale, Centre d'information et d'orientation (CIO), Mission générale d'insertion (MGI), réseau des groupements d'établissements publics locaux d'enseignement, chambres consulaires, missions locales

Objectif :

Renforcer la collaboration entre l'éducation nationale (CIO, MGI) et les missions locales pour assurer un repérage précoce et meilleur suivi des jeunes décrocheurs.
Réduire la période d'errance post-rupture scolaire
Mettre en place les conditions d'un parcours coordonné d'insertion plus efficace

Territoire d'expérimentation : 4 territoires (2 ruraux, 2 urbains) de la région Midi-Pyrénées

Public(s) cible(s) : 480 jeunes de 16 à 18 ans en rupture scolaire par an (moitié groupe test /moitié groupe témoin)

Modalités opérationnelles :

- Repérage des jeunes en décrochage,
- Augmenter la qualité, la durée et le volume d'accueil des jeunes,
- Mise en place d'un accueil commun du public,
- Accompagnement individualisé avec un référent unique.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 28 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 469 858 euros

PROJET

ProméthéPlus : le + pour l'insertion professionnelle des BTSA

Porteur du projet : APECITA (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture)

Évaluateur du projet : ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse-Auzeville)

Parties prenantes : Les délégués et les conseillers de l'APECITA, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, services régionaux de la formation et du développement, délégués régionaux chargés d'ingénierie de la formation, réseau des chargés d'insertion des établissements, les établissements scolaires des filières BTSA de l'enseignement agricole.

Objectif : Permettre aux apprenants d'approcher les métiers autrement, de réfléchir puis d'agir pour réussir leur orientation puis leur insertion professionnelle.

Territoire d'expérimentation : Régions pressenties : Aquitaine, Bretagne, Lorraine, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Public(s) cible(s) : sur 80 classes de BTSA 1^{ère} année, options :

- IAA (industrie agroalimentaire)
- ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation)
- Services en milieu rural
- Gestion et protection de la Nature.

Total des bénéficiaires : 1200 élèves

Modalités opérationnelles :

Phase 1 : préparation de l'expérimentation avec les responsables des établissements scolaires, les équipes enseignantes et les chargés d'insertion.

Phase 2 : intervention d'une journée par classe sélectionnée, sur les thèmes (l'entreprise, les profils de métiers, approche de positionnement individuel).

Phase 3 : développement du positionnement individuel : tests et analyses personnalisées.

Phase 4 : suivi de l'accompagnement réalisé au cours de l'année 1 et conseil en orientation.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : deux années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 220 983 euros

PROJET

Parcours d'orientation

Porteur du projet : Université du Havre

Parties prenantes : Lycées du secteur (14), Formations du supérieur (DUT, BTS, licence)

Objectif : Approfondir le dispositif d'orientation active en développant les pratiques collaboratives entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur sur le territoire pour sécuriser les démarches d'aide à l'orientation.
Sécuriser les démarches d'orientation des élèves en terminale en organisant pendant la période d'ouverture du portail orientation post-bac une série d'évènements coordonnés pour accompagner la démarche des futurs bacheliers.

Territoire d'expérimentation : Territoire de la Pointe de Caux

Public(s) cible(s) : Elèves de terminale de la pointe de Caux (4500 élèves)

Modalités opérationnelles : Implication de l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire et supérieur du territoire (lycées – terminales, BTS, CPGE), université (Licences, IUT, écoles internes). Renforcement et mise en cohérence de dispositifs existants.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 68 900 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Décrochage des jeunes : Agir ensemble dans Le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Porteur du projet : Université du Havre

Evaluateur du projet : Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Parties prenantes : Les universités normandes (Universités du Havre et de Caen), la ville du Havre et les institutions partenaires, la Mission Locale, l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, le Conseil de Développement.

Objectif :

Réduire et prévenir le décrochage des jeunes dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, composé de la Communauté d'Agglomération Havraise et de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc.

Territoire d'expérimentation : Les 33 communes du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire composé de la Communauté d'Agglomération Havraise et de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc.

Public(s) cible(s) :

- les jeunes scolarisés en formation initiale dans un établissement public ou privé qui connaissent des fragilités (absentéisme notamment) et leur famille ;
- les acteurs des secteurs institutionnels, associatifs et économiques du territoire du Pays.

Modalités opérationnelles :

1. une étude diagnostic et leviers d'actions expérimentales pour se donner les moyens d'une vision partagée et valoriser l'existant ;
2. mise en place d'une journée pédagogique de lancement de l'expérimentation ;
3. développer une logique de travail collective et de partage d'expériences pour des ateliers pérennes ;
4. organisation d'un colloque national avec des témoignages européens sur le décrochage des jeunes.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 36 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 139 567 euros

PROJET

Micro-crédit pour les jeunes

Porteur du projet : CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Besançon

Evaluateur du projet : Universitaire en cours d'identification + ANSA

Parties prenantes : Ville et CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Besançon, MILO (Mission Locale), Conseil régional de Franche-Comté, Conseil général du Doubs, CAGB (communauté d'Agglomération du Grand Besançon), CRIJ (Centre Régional d'Information de la Jeunesse), CFAA (Centre de Formation Agricole), les jeunes.

Objectifs : Renforcer la sécurité des parcours des jeunes par une aide sous forme de micro-crédit.

Territoire d'expérimentation : La ville de Besançon

Un rapprochement a été opéré entre ce projet et celui porté par le CCAS de Grenoble. Des modalités d'évaluation communes sont en cours de finalisation.

Public(s) cible(s) : 50 jeunes de 16 à 25 ans engagés dans un parcours d'insertion et d'accès à l'emploi

Modalités opérationnelles :

Promotion du micro-crédit pour les jeunes

- ces prêts permettront de sécuriser les parcours dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet global ;
- des modules d'information et d'accompagnement collectifs seront contractualisés avec les jeunes afin de les soutenir dans l'organisation de leur budget et dans leurs démarches administratives ;
- au vu du projet du jeune et de l'utilisation des différents fonds dont le prêt, une clause d'engagement citoyen sera prévue.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : une année (septembre 2009 / septembre 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 67 900 euros

Thématique :

Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Aide à la mobilité internationale des jeunes

Porteur du projet : Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon

Evaluateur du projet : *en cours d'identification*

Parties prenantes : Ville et CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Besançon, MILO (Mission Locale), Conseil Régional de Franche-Comté, Conseil Général du Doubs, CAGB (communauté d'Agglomération du Grand Besançon), CRIJ (Centre Régional d'Information de la Jeunesse), CFAA (Centre de Formation Agricole), les jeunes.

Objectifs : Créer une plate-forme au service de la mobilité internationale des jeunes (et de leurs projets)

Territoire d'expérimentation : Communauté d'agglomération du Grand Besançon

Public(s) cible(s) : 50 jeunes de 16 à 25 ans en situation d'apprentissage ou suivis par la Mission Locale

Modalités opérationnelles :

- une campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale en valorisant des expériences positives de jeunes dans ce domaine
- à partir d'un diagnostic partagé de la situation, un accompagnement individuel et collectif par l'équipe mobilité internationale des partenaires ;
- un accompagnement pédagogique et une acculturation au pays de destination dans le cadre d'un atelier collectif, une sensibilisation aux valeurs civiques de la République et l'engagement citoyen ;
- l'élaboration du projet professionnel ;
- un dispositif financier coordonné pour soutenir les projets ;
- un projet collectif de mobilité internationale à vocation citoyenne ou humanitaire pour un groupe de 15 jeunes issus de milieux défavorisés ;
- l'organisation d'un séjour international à vocation pédagogique et citoyenne au profil de 20 apprentis de 1^{ère} année d'un CFA ;
- une manifestation régionale d'envergure pour promouvoir l'apprentissage et la mobilité internationale avec des démonstrations de savoir faire et des organismes de formation de différents pays de l'Union.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : une année (septembre 2009 / septembre 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 226 400 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Repérage des décrocheurs et des sortants sans diplôme du système scolaire

Porteur du projet : Académie d'Aix-Marseille

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : Enseignement agricole (service régionale formation de la DRAF), Conseil régional, missions locales (ARDML).
D'autres partenaires sont envisagés pour la généralisation du projet (par convention).

Objectif :

Prévention du décrochage scolaire

Organisation et renforcement des collaborations, notamment grâce à un système d'information, pour le suivi des jeunes en décrochage, leur repérage précoce.

Développer des outils transférables.

Diminuer le nombre de sortie sans qualification.

Eviter les périodes d'errance pour certains de ces jeunes.

Territoire d'expérimentation : académie d'Aix Marseille, région PACA

Public(s) cible(s) : jeunes en rupture scolaire (niveau 3^e, 1^{ère} année LP...)

Modalités opérationnelles :

Mise en commun de bases de données et mise en place d'une application Web visant la mise à jour des informations qui seront ultérieurement exploitées (indicateurs, analyses statistiques, évaluation du dispositif, etc).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 212 000 euros

PROJET

Loracl, le dispositif d'orientation active de l'Université

Porteur du projet : Université de Paris 13 Nord – Services communs universitaires et interuniversitaires d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants

Parties prenantes : Rectorat de Créteil, Inspection académique de Seine St Denis, établissements d'enseignement secondaire de Seine St Denis

Objectif : Structurer des actions menées en direction des lycéens et développer des outils nécessaires à la démarche d'orientation active proposée par le dispositif « Loracl » en développant un partenariat avec les établissements de zones géographiques d'influence.

Territoire d'expérimentation : Etablissements d'enseignement secondaire de Seine St Denis

Public(s) cible(s) : 10 000 élèves des classes de 1^{ère} générale et candidats à l'inscription à l'université.

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation va s'attacher à développer simultanément les 2 axes suivants :

- Rencontrer les lycéens de Seine Saint-Denis dans leurs établissements afin d'établir avec eux les bases d'un dialogue nécessairement fructueux pour leur orientation.
- Développer sur notre site web des outils interactifs au service de l'information et de l'orientation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 187 000 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS
Passerelles vers les études scientifiques

Porteur du projet : Académie d'Aix-Marseille et Chancellerie des universités (établissement public administratif)

Evaluateur du projet : Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES/ CNRS/ Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme)

Parties prenantes :

- Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Corps d'inspection : IA/IPR de disciplines scientifiques,
- Universités : de Provence, de la Méditerranée, Paul Cézanne, d'Avignon et des Pays de Vaucluse,
- Organismes de recherche : IMÉRA, INSERM, INRA, CEA, CNRS.

Objectifs :

- Améliorer la réussite scolaire des élèves en difficulté par leur implication dans des pratiques de projets scientifiques articulées avec l'enseignement obligatoire
- Rehausser chez les élèves l'estime de soi, la confiance et l'autonomie
- Favoriser l'orientation en conscience vers les études supérieures, notamment vers les filières scientifiques
- Développer l'ouverture culturelle.

Territoire d'expérimentation : Les 16 bassins de formation de l'académie d'Aix-Marseille

Public(s) cible(s) : Classes de collège et de lycée, en particulier en zones défavorisées et/ou géographiquement excentrées.

Total des jeunes bénéficiaires potentiels environ 1200 élèves.

2009-2010 : 20 classes, 2010-2011 : 30 classes, 2011-2012 : 40 classes

Modalités opérationnelles :

1. Choix d'une thématique scientifique ou technique dans un cadre interdisciplinaire
2. Activité de recherche : expérimentations, travail en équipe, mutualisation des résultats, échange avec d'autres établissements ...
3. Collaboration étroite avec un ou plusieurs organismes de recherche
4. Communication du projet aux IA/IPR des disciplines concernées
5. Activité annuelle ou pluriannuelle intégrée aux heures de cours ou hors temps scolaire
6. Participation à un stage universitaire au sein d'un laboratoire partenaire
7. Restitution et valorisation des travaux sous une forme libre : production des élèves, participation ou organisation d'une manifestation de culture scientifique
8. Inscription au Projet d'établissement, validation par le Conseil d'administration
9. Participation à un voyage d'étude scientifique
10. Option : inscription éventuelle à des échanges internationaux

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : trois ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 688 680 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

TANDEM, dispositif de tutorat individualisé

Porteur du projet : Académie d'Aix Marseille

Evaluateur du projet : Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST) UMR 6123

Parties prenantes : l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville), la ville de Marseille, l'ONISEP, le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, les services académiques, les universités de l'académie, les établissements du secondaire.

Objectif :

Positiver le sens de l'école et de la réussite scolaire, développer l'ambition scolaire et professionnelle, permettre à certains de se projeter dans la poursuite d'études supérieures.

Territoire d'expérimentation : Marseille, Aix-en-Provence, Avignon

Public(s) cible(s) :

- des collégiens et lycéens de niveau scolaire moyen, issus de ZEP, ZUS ou boursiers ;
- les élèves et les étudiants sont volontaires et s'engagent sur l'année ;
- les classes de 3^{ème} et de seconde avec les accompagnements possibles en 4^{ème}.

Total des bénéficiaires : 800 élèves

Modalités opérationnelles :

- un étudiant rencontre un collégien ou un lycéen, deux heures par semaine, durant toute l'année scolaire ;
- l'accompagnement se déroule dans l'établissement, au domicile de l'élève ou dans un lieu tiers comme la bibliothèque de quartier par exemple ;
- le tutorat engagé s'appuie sur trois pôles d'activités :
 - aide au travail scolaire ;
 - soutien à l'orientation ;
 - ouverture socioculturelle.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 621 000 euros

Thématique :

Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

« Un passeport pour le monde » Accompagnement vers la mobilité internationale des jeunes à Vienne (38)

Porteur du projet : Mairie de Vienne

Evaluateur du projet : Pluricité

Parties prenantes : Centres sociaux, associations locales, structures para municipales, service d'animation, Résacoop. Kaléidoscop, Bureau d'information jeunesse (BIJ)

Objectifs :

- Favoriser la mobilité des jeunes Viennois dans un contexte européen élargi,
- Former et accompagner les acteurs de la jeunesse du territoire viennois à mener une stratégie de coopération internationale à l'échelle locale,
- Accompagner les jeunes vers la valorisation de leur expérience et aider à leur insertion professionnelle

Territoire d'expérimentation : Rhône Alpes, Vienne et le pays viennois (et territoires de coopération internationale de la ville)

Public(s) cible(s) : Jeunes 14-25 ans du territoire viennois (avec priorité donnée aux jeunes des structures sociales de l'agglomération)

Modalités opérationnelles :

Dispositif global d'accompagnement/formation des personnes en charge de soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets internationaux :

- Sensibilisation et mobilisation des acteurs viennois,
- Journées d'information et de formation pour les acteurs locaux,
- Déblocage linguistique en anglais,
- Séminaire international de formation/capitalisation séminaire,
- Accompagnement des porteurs de projets/ et soutien à leur réalisation,
- Visites d'études des élus référents sur les projets en cours de réalisation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 19 MOIS (Juin 2009/décembre 2010)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 60 000 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Prévention du décrochage scolaire des Lycéens et apprentis et accompagnement renforcé des jeunes en rupture en Midi-Pyrénées

Porteur du projet : Union Régionale de la Ligue de l'Enseignement Midi-Pyrénées

Evaluateur du projet : Groupe des pratiques enseignantes - Centre de recherche en éducation formation insertion - Université de Toulouse

Parties prenantes : 8 fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement et l'Union Régionale Midi-Pyrénées, association Régionale des Missions Locales, RANDSTAD, associations locales affiliées ou partenaires de la Ligue de l'enseignement, centres de formation d'apprentis (CFA), établissements scolaires, Mission Générale d'insertion et le Rectorat de l'Académie de Toulouse, collectivités territoriales.

Objectif :

- prévenir les risques de rupture scolaire pour les Lycéens et apprentis les plus fragilisés ;
- offrir un accompagnement renforcé aux jeunes en rupture effective et travailler la construction d'un parcours concerté avec les différents partenaires.

Territoire d'expérimentation : Académie de Toulouse et Région Midi-Pyrénées

Public(s) cible(s) :

- apprentis en CFA
- 2^{nde} en Lycées professionnels, généraux et agricoles
- publics sans qualification et en rupture avec les dispositifs de droit commun

Total des bénéficiaires : 250 jeunes suivis chaque année de l'expérimentation = 500 jeunes

Modalités opérationnelles :

1. Ateliers dans les lycées et CFA pour prévenir le décrochage
2. Un accompagnement renforcé des publics en rupture
 - des ateliers de savoirs de base ou de lutte contre l'illettrisme
 - des missions de service civil volontaire
 - tests métiers, freins à l'employabilité et missions d'emploi avec Randstad
 - la formation BAFA et aux métiers de l'animation

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 703 950 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Dispositif FAR « Faire de l'Alternance une Réussite »

Porteur du projet : Rectorat Nancy Metz

Evaluateur du projet : GREE (Groupe de Recherche sur l'Education et l'Emploi), Université de Nancy 2

Parties prenantes : Centre d'information et d'orientation (CIO), établissements publics locaux d'enseignement (EPL), Chambres consulaires, centre de formation d'apprentis (CFA), branches professionnelles, Conseil Régional de Lorraine, structures d'accueil (Mission Locale, permanence d'accueil, d'information et d'orientation, Pôle Emploi)

Objectif : Accompagner les élèves demandeurs d'apprentissage pour en faire un choix positif et éclairé, reprendre en charge par un suivi approprié les décrocheurs d'apprentissage.

Territoire d'expérimentation : Plusieurs bassins de l'académie Nancy – Metz dont au moins un par département

Public(s) cible(s) :

- élèves de 3^{ème}
- élèves demandeurs d'apprentissage encore scolarisés de tous niveaux, y compris le supérieur ;
- élèves demandeurs non scolarisés.

Modalités opérationnelles :

L'accompagnement vise à mieux préparer les jeunes et ainsi éviter les ruptures précoces.

La mise en place de ce parcours passe par 5 étapes :

- repérage des jeunes par les CIO et les EPL
- travail sur les représentations par rapport au choix de l'apprentissage (modules collectifs avec témoignages apprentis / employeurs) – CIO et CFA
- travail sur la recherche d'apprentissage à partir des intérêts du jeune – CIO et partenaires (chambre des métiers, chambre de commerce, Centre d'Aide à la Décision, Pôle Emploi)
- immersion en entreprise pour valider le projet – Entreprises
- synthèse et bilan individuel avant la signature du contrat - CIO

Il s'agit également de mener un travail de suivi des ruptures et surtout d'accompagnement dans la recherche de nouvelles solutions : travail d'accompagnement pour une solution positive.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans au vu de l'évaluation

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 288 727 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

Développement de partenariats avec des acteurs professionnels de l'insertion et du placement

Porteur du projet : FRATELI

Evaluateur du projet : École d'Économie de Paris

Parties prenantes :

Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle des universités partenaires de Frateli.

Partenariats déjà fonctionnels :

- Université de Cergy Pontoise (UCP)
- Professionnels du recrutement : Mozaïkh RH

Entreprises partenaires de Frateli qui proposent des stages aux étudiants parrainés par Frateli : GE Real Estate, l'oréal, IMSEntreprendre pour la Cité ...

Objectifs : Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants à l'université en bonifiant leur coaching individuel (le parrainage Frateli) par des ateliers de formation collective animés par professionnels du recrutement partenaires du programme Frateli

Territoire d'expérimentation :

- 2009-2012 : Universités partenaires en Île-de-France
- 2012-2014 : universités partenaires sur tout le territoire

Public(s) cible(s) : Filleuls Frateli étudiants à l'université

- 2009-2010 : 130
- 2010-2011 : 310
- 2011-2012 : 550

Soit total après 3 ans: environ 1000 étudiants

Modalités opérationnelles :

- Mise en place de partenariats avec les BAIP des universités sur les territoires où Frateli est implanté
- Développement des offres de stages spécifiquement réservés aux formations universitaires par les services RH des entreprises déjà partenaires de Frateli pour transmission des offres aux Bureau d'aide à l'insertion professionnelle des universités partenaires
- « Interview métiers » : chaque parrain ouvre concrètement son réseau à son filleuls étudiant membre du programme en lui faisant rencontrer des contacts diplômés de la filière universitaire concernée et exerçant différents métiers
- Ateliers de coaching trans-universités partenaires

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans (2009-2012)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 174 000 euros

Thématique : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage

PROJET

Un parcours interculturel pour un engagement solidaire
l'expérience interculturelle comme tremplin

Porteur du projet : DRDJS Pays de la Loire

Evaluateur du projet : KALEIDO'SCOP

Parties prenantes : Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, Mission locale, Syndicat de Pays, foyers de jeunes travailleurs, maisons de quartiers, centres d'apprentissage, maison familiales, conseil Général, Maison des Citoyens du Monde, FRANCAS, CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), Coopération atlantique Guinée 44, CID

Objectifs : Création d'une plate forme institutionnelle regroupant les acteurs de la mobilité internationale : Construction parcours d'expériences et accompagnement pour favoriser la mobilité internationale des jeunes JAMO (jeunes avec moins d'opportunités).

Territoire d'expérimentation : Pays de la Loire

Public(s) cible(s) : jeunes de l'Aide sociale à l'enfance/ en foyers de jeunes travailleurs/suivis par les Missions locales/isolés/apprentis/maisons familiales rurales/ et association pour mixité de jeunes insérés

Modalités opérationnelles :

- Sensibilisation/information
- Accompagnement renforcé des jeunes (mener un projet/savoirs faire relationnels)
- Mobilité (chantiers solidaires/expériences découvertes)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : Septembre 2009-Décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 386 030 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Parcours Autonomie Formation

Porteur du projet : Association Don Bosco

Evaluateur du projet : Catalys Conseil

Parties prenantes : Conseil Général du Finistère, Protection judiciaire de la Jeunesse du Finistère

Objectif : Le projet a pour objectif de construire un dispositif pédagogique articulant protection, prévention et formation pour les jeunes de 16 à 21 ans concernés par une décision judiciaire ou l'aide sociale à l'enfance, à travers une prise en charge sécurisée des parcours d'insertion et de formation.

Il s'agit de :

- mettre en lien les acteurs de la prévention de la délinquance, la protection de l'enfance et ceux de l'insertion et de la formation professionnelle ;
- co-construire des prises en charge spécifiques pour un public spécifique à partir d'un dispositif existant ;
- assouplir et adapter les règles liées au statut de stagiaire de la formation professionnelle pour des jeunes relevant d'un statut lié à une décision judiciaire ;
- proposer un dispositif à vocation sociale, culturelle et professionnelle.

Territoire d'expérimentation : Pays de Morlaix

Public(s) cible(s) : Jeunes concernés par un contrat Jeune Majeur et /ou placés en institution (Maison d'enfants à caractère social, Foyer de l'Enfance) et /ou faisant l'objet d'une mesure intégrant des obligations résultant d'une condamnation (sous main de justice).

Entre 20 et 25 jeunes seront accueillis par an.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 247 239 euros

PROJET

Label universitaire "passeport pour le microcrédit"

Porteur du projet : Université de Poitiers

Evaluateur du projet : Les ateliers du développement

Parties prenantes :

- Le CAPEE (cap emploi entraide)
- Le SAP
- la Région
- le réseau de la création et le réseau Ecole de la seconde chance et associatif de la Communauté d'agglomération de Poitiers

Objectifs :

- Faciliter l'accès au micro crédit aux étudiants et jeunes diplômés
- Permettre aux jeunes d'avoir les moyens de créer leur entreprise ou leur activité
- Développer l'utilisation des aides financières déjà existantes et l'accompagnement de ces jeunes : en créant un label valorisant leur parcours de création

Territoire d'expérimentation : communauté d'agglomération de Poitiers

Public(s) cible(s) : les jeunes de moins de 30 ans (étudiants ou non, diplômés ou non)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 1 an

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 77 000 euros

Thématique : Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté

PROJET

Réussite en L1 et mathématiques

Porteur du projet : Université de Poitiers

Evaluateur du projet : Centre de recherche sur l'intégration économique et financière (CRIEF)

Parties prenantes : Département d'économie de la Réunion et UFR d'économie de Poitiers

Objectif :

Evaluer l'effet d'une action conduite dans le cadre du plan « Réussite en Licence » sur la réussite en première année. Cette action porte sur un programme de soutien en mathématiques à mettre en place en première année d'Economie.

Territoire d'expérimentation : Poitou-Charentes et La Réunion

Public(s) cible(s) :

- 200 à 240 étudiants pour l'Université de la Réunion
- 130 à 140 étudiants pour l'Université de Poitiers

Modalités opérationnelles :

L'expérimentation se ferait dans les deux UFR d'économie à la Réunion et à Poitiers. Le programme de soutien envisagé concerne les étudiants inscrits en L1 économie. Chaque étudiant recevra un soutien de douze heures en mathématiques. Ce soutien portera principalement sur les différentes notions vues au lycée.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : un an

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 10 000 euros

Thématique : Approfondir le dispositif d'orientation active

PROJET

Les packs découverte de l'université

Porteur du projet : Université de Poitiers

Parties prenantes : Université de Poitiers, Conseil régional, rectorat et Onisep

Objectif : Proposer aux lycées une offre de service d'information et de communication sur l'université adaptée à leurs besoins.

Territoire d'expérimentation : Départements de la Vienne et de la Charente

Public(s) cible(s) : lycéens (1ère et terminale) de la région de Poitou-Charentes

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 20 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 224 000 euros

*Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle
des étudiants qui décrochent*

PROJET

Diplôme universitaire « rebond » et l'accompagnement des étudiants décrocheurs.

Porteur du projet : Université de Poitiers- SAFIRE

Parties prenantes : CNAM Association Régionale du CNAM Poitou-Charentes, Ligue de l'enseignement, Fédération des Oeuvres Laïques.

Objectif : Apporter une réponse souple et individualisée aux jeunes en situation d'abandon en 1^{ère} année par la mise en place d'un dispositif de remédiation et de réorientation (formation articulée autour d'une pédagogie de projet et fondée sur des méthodes d'apprentissage différenciées), et par la formation des accompagnateurs et des enseignants (recherche action complétant le dispositif Plan Réussite en Licence).

Territoire d'expérimentation : Université de Poitiers et sa zone de recrutement d'étudiants

Public(s) cible(s) :

- Etudiants de L1 en situation d'abandon, d'échec (30% des effectifs) : 1266 étudiants sur 3721 au total en L1.
- Groupe de 150 étudiants inscrits à Rebond par an.
- 250 enseignants référents et les assesseurs à la pédagogie.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 158 000 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Assure ton année

Porteur du projet : Conseil régional Centre

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) Caen

Parties prenantes : Rectorat académie Orléans-Tours (Mission générale d'insertion), direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, réseau Accueil, d'Information et d'Orientation (mission générale d'insertion, centre d'information et d'orientation, missions locales/ permanences d'accueil, d'information et d'orientation, centres d'aide à la décision), établissements (lycées, centres de formation d'apprentis, centres Association pour la formation professionnelle des adultes, réseau des groupements d'établissements publics locaux d'enseignement)

Objectif : Mobiliser les acteurs de l'information-orientation et ceux de la formation pour lutter contre le décrochage scolaire et la sortie sans qualification.
Prolongation du dispositif mis en place en 2006 en région Centre.

Territoire d'expérimentation : 6 départements de la Région Centre

Public(s) cible(s) : environ 5.000 jeunes de 16 à 20 ans sans solution à la rentrée scolaire et tout au long de l'année

Modalités opérationnelles :

- Repérage des jeunes concernés
- Point sur les disponibilités dans les établissements
- Organisation de temps d'accueil, d'information et d'orientation
- Suivi individualisé des jeunes
- Sensibilisation et formation des acteurs concernés et organisation de collaborations.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 364 095 euros

Thématique : Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

PROJET

Etoile + : Coopération des réseaux AIO

Porteur du projet : Conseil Régional du Centre

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : Le Gip Alfa Centre, service académique d'information et d'orientation rectorat, Centre Régional d'Orientation Professionnelle ([Association pour la formation professionnelle des adultes](#)) / Pôle Emploi, Centres d'aide à la décision

Objectif : Renforcer les coopérations de projets entre les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation afin d'améliorer le service de conseil en orientation professionnelle.

Territoire d'expérimentation : 10 bassins d'emploi et de formation volontaires de la région Centre

Public(s) cible(s) : Usagers des structures d'information et d'orientation (41 000 jeunes demandeurs d'emploi ou salariés en situation de réorientation professionnelle par an)

Modalités opérationnelles :

- Mobiliser les têtes de réseau régional pour conforter leur implication dans la démarche et s'accorder sur les principes d'action ;
- Mobiliser les acteurs locaux des différents réseaux de l'AIO sur la base de propositions de projets ;
- Soutien financier des projets pour la mise en place de nouveaux services ou actions ;
- Accompagnement méthodologique des projets sur la base des expertises existant au sein du Gip Alfa Centre ou via un appui consultant ;
- Capitalisation des actions.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 380 915 euros

Thématique : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

PROJET

« Visa compétences jeune »

Porteur du projet : Conseil Régional du Centre

Evaluateur du projet : CEREQ (centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes :

Les missions locales, Pôle Emploi, les partenaires sociaux (Organismes paritaires collecteurs agréés, Branches), les partenaires économiques (TPE/PME), les collectivités territoriales, les lycées, les collèges, les établissements d'enseignement agricole, réseau GRETA/CFPPA, réseau des Espaces Libre Savoir, GIP Alfacentre.

Objectifs : Agir, accompagner, former le jeune dans une démarche d'orientation et d'inclusion sociale.

Territoire d'expérimentation : Les six départements de la région Centre

Public(s) cible(s) : Jeunes sortis de formation initiale universitaire avec une volonté de trouver un emploi. Total des bénéficiaires : 250 jeunes dès 2009 et 1000 jeunes en 2010.

Modalités opérationnelles :

- repérer par les structures de type missions locales et structures associées des jeunes pour lesquelles un besoin d'acquérir et/ou de renforcer les compétences et connaissances est nécessaire ;
- les orienter vers les organismes Espaces Libre Savoir en charge de délivrer une offre de formation de proximité ;
- positionner par un entretien individuel le jeune par rapport à son besoin et en le centrant sur ses usagers pour adapter l'offre de formation ;
- réaliser les « Visas compétence jeune » centré sur les usagers du jeune ;
- faire valider par le jeune son visa en certifiant la qualité de la formation reçue en lien avec son positionnement ;
- assurer un « service après-vente » dans les semaines qui suivent la formation pour répondre à une démarche de réactualisation du jeune pour quelque chose d'incompris pendant la formation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : septembre 2009 – décembre 2010

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 216 144 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Pour ne plus raccrocher les décrochés ... raccrochons les décrocheurs

Porteur du projet : Communauté urbaine d'Arras

Evaluateur du projet : MULTICITE

Parties prenantes : Université, Services de l'Etat, Mission Locale du Pays d'Artois, etc.

Projet mené en lien avec le projet régional porté par la Région et l'Etat contre le décrochage : Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes (PARTAJ)

Objectifs :

- favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires qui permette de travailler sur des méthodes innovantes et de proposer des solutions.
- Réaliser un diagnostic sur les forces et faiblesses de cette coordination visant à renforcer une meilleure traçabilité des parcours.
- Proposer des actions innovantes en matière de prévention et de traitement des sorties.

Territoire d'expérimentation : Les 24 communes de la communauté urbaine d'Arras

Public(s) cible(s) : Environ 200 jeunes de 11 à 25 ans, issus du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras. L'accent sera mis sur les 16/25 ans.

Modalités opérationnelles :

- Constitution et suivi de deux groupes témoin pour le décryptage des parcours
- Mise en réseau des partenaires autour des questions de l'orientation, notamment dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Durable signé entre la Communauté Urbaine d'Arras et le Conseil Général du Pas de Calais
- Développement des outils pour ceux qui sont repérés comme décrocheurs.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 années

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 651 488 euros

Thématique : Expérimentation du « parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »

PROJET

Plateforme d'accueil et d'accompagnement pour préparer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16/25 ans incarcérés

Porteur du projet : Mission Locale de Toulouse et Mission Locale de la Haute-Garonne

Evaluateur du projet : CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)

Parties prenantes : Protection judiciaire de la jeunesse Haute-Garonne et Ariège, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, organismes privés habilités, collectivités territoriales, Service Public de l'Emploi, milieux économiques, chambres consulaires, associations.

Objectifs :

Création d'une Plateforme multi partenariale (multiservices) dont les objectifs généraux sont :

- Eviter les ruptures de parcours par la mobilisation d'une offre de service spécifique et une prise en charge en continu entre le « dedans » et le « dehors » ;
- Faciliter l'accès à l'emploi durable en garantissant l'accès à l'ensemble des mesures de droit commun ;
- Lutter contre la récidive par une prise en charge globale du jeune et en sécurisant les différentes étapes du parcours (*dans le respect des obligations judiciaires*).

Territoire d'expérimentation : Département de la Haute-Garonne

Public(s) cible(s) : 250 jeunes majeurs de 16/25 ans incarcérés en maison d'arrêt sur le territoire de la Haute-Garonne (160 jeunes volontaires pour engager un parcours d'insertion)

Modalités opérationnelles :

- Espace de coordination des acteurs associés au projet (la mise en place d'un comité de coordination technique réunissant les différents partenaires) ;
- Espace de mutualisation des ressources partenariales (la mise à disposition d'une offre de services) ;
- Espace dédié à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes sous la main de justice (les fonctions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 27 MOIS (octobre 2009 à décembre 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 313 526 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Accompagnement des étudiants décrocheurs

Porteur du projet : Université Paul Verlaine de METZ

Parties prenantes : Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Pôle emploi, conseillers d'orientation psychologues, Centre national de l'entrepreneuriat -CNAM, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle. Partenaires financiers : la Région Lorraine

Objectif : Le projet a pour objectif la mise en place d'un suivi personnalisé des étudiants décrocheurs à l'université (étudiants primo arrivants et redoublants) pour construire un projet personnel et professionnel cohérent et responsable (prise de contact individuel + information sur les interventions proposées + signature d'un contrat pédagogique), complété par des séances collectives d'informations et des enseignements de PPP présentant les pistes de réorientations possibles.

Territoire d'expérimentation : Universités lorraines (6 filières à gros effectifs)

Public(s) cible(s) : Etudiants décrocheurs, inscrits en L1 dont 200 bénéficiaires de l'expérimentation

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse: 388 263 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

1 Pacte

Porteur du projet : Association Réussir Moi Aussi

Evaluateur du projet : PROPEDIA Laboratoire de recherche de l'IEP d'Aix-en Provence

Objectif : Diminuer le décrochage scolaire des élèves des classes de secondes professionnelles grâce à un accompagnement favorisant l'entraide et le diagnostic le plus précoce possible des situations de rupture ou de difficultés. Mettre en valeur et utiliser le rôle des pairs.

Territoire d'expérimentation : Essonne et Yvelines

Public(s) cible(s) : 24 classes de 24 à 30 élèves de secondes professionnelles (11 établissements)

Modalités opérationnelles :

- Création de groupes solidaires dans les classes en début d'année scolaire, séminaire sur la cohésion, coaching des classes.
- Formation des équipes pluridisciplinaires à la posture de coach
- Réunions des groupes
- Evaluation

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 1 an

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 171.481 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

Tous en stage !

Porteur du projet : Association Réussir Moi Aussi

Evaluateur du projet : Université d'Evry Val d'Essonne, TEPP « Travail, Emploi et Politiques Publiques »

Parties prenantes : Les collèges déjà engagés, Le Conseil Général de l'Essonne, La Préfecture des Yvelines, Les Inspections Académiques de l'Essonne et des Yvelines, L'institut européen de coaching de l'étudiant et l'association RMA.

Objectif : Réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège en impliquant les élèves dans leur orientation au travers du stage de découverte de la classe de 3ème.

Territoire d'expérimentation :

Territoire existant :

- 5 collèges en Essonne : Mondétour (Les Ulis), Sonia Delaunay, Jean Vilar, Pablo Neruda (Grigny), Les Pyramides (Evry).
- 8 collèges en Yvelines : René Cassin, Magellan (Chanteloup les Vignes), Paul Verlaine, Jules Verne (Les Mureaux), Gassicourt, Paul Cezanne (Mantes La Jolie), Romain Rolland (Sartrouville), Le Village (Trappes).

Territoire d'expérimentation :

- extension du programme existant pour passer à 13 collèges en Essonne et à priori 10 collèges en Yvelines accueillant tous des élèves résidants en ZUS.

Public(s) cible(s) : Environ 1140 élèves de 3ème résidants ZUS sur 10 collèges (classés RAR pour certains). Il s'agit d'une extension d'un programme existant qui comporte aujourd'hui 740 élèves dans 13 collèges.

Modalités opérationnelles :

1. Le regard de l'élève résidant en ZUS sur le monde du travail : en réalisant un stage dans une entreprise qu'il ne connaît pas ou qu'il croit impossible d'accès pour lui, l'élève va changer son système de croyance sur le monde du travail.
2. Le partenariat école-entreprise : les forums stages organisés localement avec les entreprises d'accueil sous la forme de speed-dating permettent aux élèves de se familiariser avec les entretiens d'embauche.
3. Le développement d'une solidarité entre pairs entre les élèves ;
4. La nature des relations entre les acteurs : entre les acteurs de l'orientation, notamment dans le rapport entre les professeurs principaux et les élèves.

Date de démarrage : septembre 2009

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 12 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 142 400 euros

Thématique : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire

PROJET

LE « WIKI IO »

Porteur du projet : GIP de Grigny et Viry-Chatillon / Mission de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle (MIPOP)

Evaluateur du projet : Université d'Evry Val d'Essonne

Parties prenantes :

La MIPOP, L'IECE (institut européen de coaching de l'étudiant), le CIO du bassin (Savigny/Orge), la CCI de l'Essonne.

Partenaires financiers : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), CNASEA, Conseil général de l'Essonne et communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne.

Objectifs :

Réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège en impliquant les élèves dans leur orientation à travers un projet collectif mené en 4^{ème} et en 3^{ème} sur les bases de l'éducation à l'orientation. Ce projet comprend la réalisation d'une banque documentaire sur l'orientation post-collège en se référant aux bassins locaux d'emploi et de formation.

Territoire d'expérimentation :

Le collège Delaunay classé réseau ambition réussite (RAR), accueillant des jeunes résidant à la Grande Borne (ZUS et ZFU) et à Grigny II (ZUS).

Public(s) cible(s) :

- 1^{ère} année : 5 classes de 4ème (150 élèves)
- 2^{ème} et 3^{ème} années : 150 élèves en 4ème et 150 en 3^{ème}.

Modalités opérationnelles :

Le projet consiste à faire constituer par les élèves une banque documentaire (« wiki ») sur l'orientation post-collège en se référant aux bassins locaux d'emploi et de formation.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 70 090 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Une passerelle manquante entre situation de « décroché-e-s » et situation de non emploi

Porteur du projet : Université Pierre et Marie Curie – Formation Continue

Evaluateur du projet : Université Nancy 2, LISEC EA 2310 (Laboratoire Inter-universitaire de sciences de l'éducation et de la communication)

Parties prenantes : Service Formation continue de l'université Pierre et Marie Curie, l'association La Boucle et son réseau de boutiques Club Emploi, le réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education Nationale, l'association régionale et l'animation régionale des Missions Locales et Permanences d'accueil, d'information et d'orientation d'Ile-de-France, les institutions régionales chargées de l'emploi.

Objectifs : Permettre au public bénéficiaire, constitué de jeunes « décrochés-e-s » de l'enseignement supérieur sortis sans diplôme :

- bâtir un nouveau projet professionnel ou trouver une nouvelle orientation ;
- développer leur employabilité ;
- renforcer leurs compétences de base ;
- développer des réseaux personnels et professionnels, notamment dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle.

Territoire d'expérimentation : Ile-de-France

Public(s) cible(s) : les jeunes « décrochés » de l'enseignement supérieur sans diplôme, en situation de désinsertion sociale et professionnelle. Ces jeunes sortis du système éducatif seront soit inscrits à pôle emploi ou repérés par les missions locales ou les partenaires du projet.

Modalités opérationnelles :

- finalisation des partenariats ;
- organisation pédagogique et constitution de l'équipe d'intervenants ;
- mise en place des structures de pilotage du projet ;
- lancement du programme : phase de communication et recrutement de la première promotion de bénéficiaires ;
- expérimentation sur 5 promotions.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : de septembre 2009 à décembre 2011

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 207 100 euros

PROJET

Renforcer l'amont du dispositif d'orientation active

Porteur du projet : Université de Paris Est – Marne la Vallée

Evaluateur du projet : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Parties prenantes : Université de Paris Est- Marne la Vallée, les lycées du bassin de recrutement qui sollicitent les interventions, sept lycées « tests » géographiquement proches.

Egalement, les centres d'information et d'orientation de secteurs, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, les enseignants des lycées, de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'association des services communs universitaires d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle d'Ile-de-France.

Objectif : Sensibiliser les lycéens au bénéfice de l'orientation active par la mise en place de plusieurs actions :

- Renforcer la qualité de l'information sur les formations de l'université, sur les débouchés, les domaines professionnels visés, qui est délivrée aux lycéens, aux enseignants, aux conseillers d'orientation et aux parents d'élèves ;
- favoriser le partenariat entre universités et lycées du bassin de recrutement pour mieux conjuguer les initiatives dans le cadre de l'orientation active par des actions de sensibilisation des lycéens, de renforcement de la qualité de l'information.
- Mettre en place une orientation active de longue durée dès la classe de 1^{ère} comprenant la formulation d'un projet individualisé de formation post-bac.

Territoire d'expérimentation : Département de Seine et Marne et du Val de Marne

Public(s) cible(s) : 1^{er} temps : 7 lycées des départements de Seine et Marne et du Val de Marne soit 41 classes de terminales (1230 élèves) et 38 classes de 1^{ère} générale (1140 élèves).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 27 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 52 719 euros

Thématique : Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures

PROJET

Anticiper les ruptures de contrats d'apprentissage (nouveau dispositif de la région Ile de France en matière de qualité de l'alternance dans l'apprentissage)

Porteur du projet : Région Ile-de-France – Direction de l'apprentissage- Unité développement

Parties prenantes : Missions locales, organismes des dispositifs d'insertion Avenir Jeunes et de préqualification, Pôle Emploi

Objectif : mise en place d'un dispositif comprenant

- la mise en réseau des prescripteurs de l'apprentissage (missions locales, organismes de formation agissant dans le dispositif régional « avenir Jeunes »)
- la mise en place d'un bilan de compétences du candidat (1^{er} volet du livret de l'apprenti) préalable au contrat d'apprentissage, et d'une formalisation des expériences de formation en centre de formation d'apprentis et en entreprise (2^{ème} volet du livret).

Territoire d'expérimentation : Ile-de-France

Public(s) cible(s) : 500 jeunes identifiés comme les plus fragiles, soit potentiellement candidats à l'apprentissage, issus des missions locales ou bénéficiant de formations Région, soit effectivement entrés en apprentissage.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 125 000 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Offrir des solutions alternatives à la sortie de l'enseignement supérieur sans diplôme.

Porteur du projet : Université de Picardie

Evaluateur du projet : GIP CARMEE (centre d'analyse régionale d'études sur l'emploi)

Parties prenantes : OPCA/UNIFAF, plateforme d'emploi ALTEDIA, CNAM, Société KELJE, APEC, missions locales, réseau des GRETA, la MOI, le Conseil régional.

Objectifs : Mettre en place des dispositifs qui tendent à rendre acteurs les étudiants de leur projet professionnel notamment par des actions d'accompagnement (sensibilisation à l'insertion professionnelle, recherche de stage, rencontre avec les milieux socio-économiques, serveur de suivi post diplôme..).

Territoire d'expérimentation : Picardie

Public(s) cible(s) : étudiants picards

Modalités opérationnelles :

- La mise en place d'un tutorat pédagogique
- La création d'une plate-forme d'aide à la réussite vers les métiers et l'emploi (PARME).

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 82 054 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Alternance et accompagnement individualisé des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur

Porteur du projet : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Languedoc-Roussillon

Evaluateur du projet : CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Parties prenantes : Mission locale de l'agglomération de Montpellier ; Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle de l'université de Montpellier III ; un organisme paritaire collecteur agréé interprofessionnel –AGEFOS PME Languedoc-Roussillon ; Pôle Emploi

Objectif : mise en place d'un dispositif de réorientation rapide (dès la fin du 1^{er} semestre) en faveur des jeunes décrocheurs universitaires qui se décline en 3 axes : l'accès direct à l'emploi ; l'insertion professionnelle par une formation en alternance au Conservatoire national des arts et métiers ; la poursuite des études dans d'autres organismes de formation

Territoire d'expérimentation : Languedoc-Roussillon (volet emploi) et Montpellier (volet formation)

Public(s) cible(s) : primo-entrants en 1^{ère} année d'AES non inscrits aux inscriptions pédagogiques de fin de 1^{er} semestre. 170 étudiants primo entrants décrocheurs. 40 bénéficiaires (phase 1) 17 à 20 personnes (phase 3).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 19 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 163 360 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET

Accompagnement, Bilan-orientation, Insertion (ABRI)

Porteur du projet : Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Service d'information et d'orientation)

Evaluateur du projet : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris

Parties prenantes : Services de l'Université de Versailles, Association régionale du Conservatoire national des arts et métiers

Objectif : Le projet ABRI a pour objectif de créer un dispositif offrant (à partir d'une analyse des difficultés rencontrées individuellement par chaque étudiant), un ensemble de solutions de remédiation alternatives structurées par la définition d'un projet par l'étudiant concerné.

Territoire d'expérimentation : Université de Versailles – niveau L1

Public(s) cible(s) : 100 étudiants décrocheurs sur plusieurs filières

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années universitaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 1 080 000 euros

Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent

PROJET
AN BEL BALAN

Porteur du projet : Université des Antilles Guyane

Evaluateur du projet : Horizons Conseils

Parties prenantes : [Association martiniquaise de formation continue supérieure](#) / Conservatoire national des arts et métiers, l'Institut universitaire de formation continue

Objectif : développer un dispositif-action pour prévenir et combattre le décrochage et l'abandon des étudiants au cours du 1^{er} semestre du parcours universitaire, et consolider un projet de formation supérieure et ou d'insertion professionnelle.

Territoire d'expérimentation : région Martinique

Public(s) cible(s) : étudiants décrocheurs au 1^{er} semestre universitaire et étudiants salariés décrocheurs. 40 étudiants (groupe témoin) et 100 bénéficiaires.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 19 mois

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 149 133 euros

*Thématique : Accompagnement et insertion professionnelle
des étudiants qui décrochent*

PROJET

« Anticiper, Prévenir et Accompagner les étudiants Décrocheurs (APAD)

Porteur du projet : Université Paul Sézanne Aix Marseille III

Evaluateur du projet : GIP FCIP de l'académie d'Aix Marseille

Parties prenantes : Délégation académique aux enseignements technologiques, délégation académique à la formation continue, Conservatoire national des arts et métiers, Observatoire régional des métiers

Objectif : mise en place d'un dispositif complet pour détecter, anticiper, prévenir les situations d'échec et accompagner les étudiants décrocheurs de L1., et, qui permette une réorientation rapide en cours ou dès la fin du 1^{er} semestre.

Ce dispositif doit associer les principaux partenaires régionaux compétents et sera renforcé par une campagne de communication auprès des néo-entrants

Territoire d'expérimentation : Aix et Marseille

Public(s) cible(s) :

- mise à niveau après test à l'entrée en formation : 870 étudiants (2200h de mise à niveau)
- tutorat : 1640 étudiants (8800 h)
- réorientation : 300 étudiants
- prise en charge individualisé : 300 étudiants (3000 h)

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 572 567 euros

Thématique : Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté

PROJET

Bien dans ma résidence, bien dans mes études

Porteur du projet : CROUS D'ORLEANS-TOURS

Evaluateur du projet : CRIEF-TEIR EA 2249, Université de Poitiers, Faculté des Sciences Economiques

Parties prenantes : Université d'Orléans, mairie d'Orléans, associations étudiantes, élus étudiants (conseil d'administration et conseil de résidence).

Objectifs :

- Faire de la vie en résidence un facteur de réussite ;
- Faciliter l'entrée en résidence ;
- Accompagner l'étudiant tout au long de l'année universitaire ;
- Faciliter l'organisation du travail universitaire ;
- Contribuer à l'autonomie des étudiants.

Territoire d'expérimentation : Orléans (résidence universitaire du campus)

Public(s) cible(s) : les étudiants en L1 (100 étudiants)

Modalités opérationnelles :

Proposer dans le cadre de la résidence universitaire :

- un accompagnement de proximité au moment de la rentrée universitaire,
- un soutien social et pédagogique tout au long de l'année universitaire (recruter et former des étudiants tuteurs, accompagner les étudiants, suivi et encadrer le dispositif, améliorer la qualité de vie en résidence).

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 2 années scolaires

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 282 800 euros

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Création de deux plateformes territoriales de repérage et de suivi des jeunes « décrocheurs » en risque d'errance

Porteur du projet : Mairie de Paris

Evaluateur du projet : CREDOC

Parties prenantes :

Le Département de Paris, deux missions locales, les partenaires locaux (institutionnels et associatifs) : la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale, les CIO locaux, les collèges et lycées professionnels, les antennes jeunes, les services départementaux de polyvalence, les espaces dynamiques insertion, les équipes de prévention spécialisées, les services de l'Aide Sociale à l'enfance, GIP de réussite éducative.

Objectifs :

- Créer un dispositif expérimental de repérage, de suivi et d'accompagnement des jeunes sortis prématurément du système éducatif et en situation potentielle d'errance.
- Formaliser les modes opératoires de collaboration entre les services de l'Education Nationale, du service public de l'emploi et du réseau éducatif (prévention spécialisée, aide sociale à l'enfance).

Territoire d'expérimentation :

Les secteurs couverts par deux missions locales parisiennes :

- Paris Est couvrant les 19 et 20^{ème} arrondissements ;
- Paris Centre recouvrant les 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11^{ème} arrondissements.

Public(s) cible(s) : 100 jeunes par site et par an dont au moins 50% de la tranche d'âge prioritaire (16-18 ans)

Modalités opérationnelles :

Créer une plate-forme expérimentale dans deux missions locales parisiennes (Paris-Est et Paris Centre), animée par un chargé de projet, sous la responsabilité de l'équipe de direction de la mission locale pour :

- coordonner le réseau d'acteurs ;
- organiser la formation ;
- concevoir des outils méthodologiques ;
- participer à l'évaluation continue.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 23 mois (de juillet 2009 à juin 2011)

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 185 000€

Thématique : Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs

PROJET

Prévention du décrochage scolaire dans le ressort de l'académie de Caen

Porteur du projet : Académie de Caen

Evaluateur du projet : CEREQ – CAEN

Parties prenantes :

- Le Conseil régional ;
- La direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) et la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) ;
- Les directeurs de CIO associés aux missions locales, PAIO, coordonnateurs de la mission générale d'insertion et les délégués territoriaux de la Région (animation coordonnée du dispositif) ;
- Toutes les structures de formation initiale, publiques et privées (signalement des situations de sorties constatées).

Objectifs :

Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs.

Territoire d'expérimentation :

Académie de Caen

Public(s) cible(s) :

- Ensemble des jeunes sortis, sans diplôme ni qualification, de formation initiale soit 2500 bénéficiaires par an.
- Ensemble des jeunes de niveau V et infra accueillis pour la 1^{ère} fois chaque année dans une Mission Locale ou PAIO : 6400.

Modalités opérationnelles :

- Repérer rapidement et systématiquement les jeunes décrocheurs non diplômés et non qualifiés et leur proposer un accompagnement dans leur recherche de solution.
- Réduire les temps de mise en relation du jeune décrocheur avec les structures d'accompagnement, de formation ou d'insertion.
- Observer quantitativement et qualitativement le phénomène du décrochage en Basse-Normandie et en faire un outil de pilotage.
- Mieux coordonner au plan local l'action des structures déjà existantes : le CIO, la MGI, la Mission Locale, pour la recherche des solutions les plus adaptées.
- Mieux coordonner l'action des institutionnels : le Rectorat, le Conseil Régional, la DRTEFP, la DRAAF pour la définition de la politique générale et de ses implications.

Durée prévisionnelle de l'expérimentation : 3 ans

Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse : 176 910€